FINANCIERE AGACHE

Rapport financier annuel 2014

FINANCIERE AGACHE

41, avenue Montaigne – Paris 8e

FINANCIERE AGACHE

Rapport financier annuel 2014

Organes de direction et de contrôle au 31 décembre 2014

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Florian OLLIVIER
Président-directeur général

Nicolas BAZIRE
Directeur général délégué
Représentant de GROUPE ARNAULT SAS

Denis DALIBOT

Pierre DE ANDREA
Représentant de MONTAIGNE FINANCE SAS

Pierre DEHEN
Représentant de GA PLACEMENTS SA

Lord POWELL of BAYSWATER

COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG et Autres
représenté par Jeanne Boillet

MAZARS
représenté par Denis Grison

Sommaire

Rapport de gestion du Conseil d'administration **5**

1. Résultats consolidés 6
2. Résultats par groupe d'activités 8
3. Facteurs de risques liés à l'activité et politique d'assurance 15
4. Éléments de politique financière 21
5. Résultat de la société Financière Agache 26
6. Renseignements concernant le capital de la Société 27
7. Questions administratives 27
8. Autorisations à caractère financier 28
9. Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux 29
10. Faits exceptionnels et litiges 32
11. Événements postérieurs à la clôture 33
12. Évolutions récentes et perspectives 33

Comptes consolidés **35**

1. Compte de résultat consolidé 36
2. État global des gains et pertes consolidés 37
3. Bilan consolidé 38
4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés 39
5. Tableau de variation de la trésorerie consolidée 40
6. Annexe aux comptes consolidés 42
7. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 102

Comptes annuels **103**

1. Bilan 104
2. Compte de résultat 106
3. Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices 108
4. Annexe aux comptes annuels 109
5. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels 118

Honoraires perçus en 2014 par les Commissaires aux comptes **119**

Déclaration du Responsable du Rapport financier annuel **121**

Rapport de gestion du Conseil d'administration

1.	**Résultats consolidés**	**6**
2.	**Résultats par groupe d'activités**	**8**
2.1.	Christian Dior Couture	8
2.2.	Vins et Spiritueux	10
2.3.	Mode et Maroquinerie	11
2.4.	Parfums et Cosmétiques	12
2.5.	Montres et Joaillerie	13
2.6.	Distribution sélective	14
3.	**Facteurs de risques liés à l'activité et politique d'assurance**	**15**
3.1.	Risques stratégiques et opérationnels	15
3.2.	Politique d'assurance	18
3.3.	Risques financiers	19
4.	**Éléments de politique financière**	**21**
4.1.	Commentaires sur le bilan consolidé	22
4.2.	Commentaires sur la variation de la trésorerie consolidée	25
5.	**Résultat de la société Financière Agache**	**26**
6.	**Renseignements concernant le capital de la Société**	**27**
7.	**Questions administratives**	**27**
7.1.	Liste des mandats et fonctions des Administrateurs	27
7.2.	Composition du Conseil d'administration	27
7.3.	Commissaires aux comptes	27
8.	**Autorisations à caractère financier**	**28**
8.1.	État des délégations et autorisations en cours	28
8.2.	Autorisations proposées à l'Assemblée générale	28
9.	**Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux**	**29**
9.1.	Mandats d'Administrateur à renouveler	29
9.2.	Mandats d'Administrateur en cours	30
10.	**Faits exceptionnels et litiges**	**32**
11.	**Événements postérieurs à la clôture**	**33**
12.	**Évolutions récentes et perspectives**	**33**

Le présent rapport retrace les événements qui ont marqué la vie du groupe Financière Agache en 2014.

1. Résultats consolidés

Les ventes de l'exercice 2014 du groupe Financière Agache s'élèvent à 32 221 millions d'euros, en hausse de 6 % par rapport à l'exercice précédent.

Les ventes ont été légèrement affectées par la baisse des principales devises de facturation du Groupe par rapport à l'euro, essentiellement au cours des huit premiers mois de l'année, notamment le yen japonais et le rouble.

Depuis le 1er janvier 2013, le périmètre des activités consolidées a enregistré les évolutions suivantes : dans la Mode et Maroquinerie, acquisition de 80 % de Loro Piana le 5 décembre 2013 et de 52 % du chausseur britannique Nicholas Kirkwood le 1er octobre 2013 ; dans les autres activités, acquisition en juin 2013 de 80 % de la pâtisserie Cova basée à Milan et de l'Hôtel Saint Barth Isle de France en septembre 2013. L'effet de ces évolutions du périmètre de consolidation est d'environ 2 %.

À taux de change et périmètre comparables, la croissance des ventes s'établit à 5 %.

Le résultat opérationnel courant du Groupe s'établit à 5 896 millions d'euros, en baisse de 4 % par rapport à 2013. Le taux de marge opérationnelle courante sur ventes s'élève à 18 %, en baisse de 2 points par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel, après prise en compte des autres produits et charges opérationnels (charge nette de 289 millions d'euros en 2014 contre une charge nette de 129 millions d'euros en 2013), s'établit à 5 607 millions d'euros et ressort en baisse de 7 % par rapport à 2013.

Le résultat financier de l'exercice est positif de 1 775 millions d'euros ; en 2013, il était négatif de 273 millions d'euros. Il est constitué :

- du coût global de la dette financière nette qui est stable et représente une charge de 198 millions d'euros, contre 193 millions d'euros l'exercice précédent ;
- des autres produits et charges financiers, positifs, et qui s'élèvent à 1 910 millions d'euros sur l'exercice, à comparer à un montant négatif de 89 millions d'euros en 2013. Ce résultat positif est essentiellement constitué de la plus-value réalisée par les minoritaires du Groupe suite aux distributions en nature d'actions Hermès International effectuées par les sociétés LVMH et Christian Dior ;
- de la part dans les résultats des sociétés mises en équivalence à caractère non opérationnel qui s'élève à 63 millions d'euros en 2014, contre 9 millions d'euros en 2013.

Le taux effectif d'impôt du Groupe s'établit à 32 % en 2014, stable par rapport à 2013.

Le résultat net consolidé s'établit à 5 010 millions d'euros contre 3 939 millions d'euros en 2013. Le résultat net consolidé, part du Groupe s'élève à 621 millions d'euros contre 1 038 millions d'euros en 2013.

Les principaux éléments financiers s'établissent comme suit :

(en millions d'euros)	**2014**	**2013** (1)	**2012** (1)
Ventes	32 221	30 408	29 183
Résultat opérationnel courant	5 896	6 155	6 027
Résultat opérationnel	5 607	6 026	5 847
Résultat net	5 010	3 939	3 896
dont part du Groupe	621	1 038	1 035

L'évolution des ventes des groupes d'activités est la suivante :

- Les ventes de Christian Dior Couture s'établissent à 1,6 milliard d'euros, en croissance de 13 % à taux courants et de 14 % à taux constants par rapport à 2013. Les ventes en boutique ont progressé de 14 % à taux courants et de 15 % à taux constants. Toutes les régions contribuent à cette croissance soutenue.
- Les ventes du groupe d'activités Vins et Spiritueux s'élèvent à 4,0 milliards d'euros, en baisse de 3 % à taux de change et périmètre comparables et de 5 % en données publiées. La baisse significative des volumes en Chine et l'évolution du mix des cognacs n'ont pas été compensées par les effets positifs de la politique soutenue de hausses de prix et la demande toujours dynamique aux États-Unis.
- Les ventes du groupe d'activités Mode et Maroquinerie s'établissent à 10,8 milliards d'euros, en hausse de 3 % à taux de change et périmètre comparables, et de 10 % en données publiées. La performance de ce groupe d'activités bénéficie toujours de l'exceptionnelle performance de Louis Vuitton. Céline, Kenzo, Givenchy, Fendi et Berluti confirment leur potentiel et réalisent des croissances à deux chiffres.

(1) Les comptes de résultat aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats, rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

- Les ventes des Parfums et Cosmétiques s'élèvent à 3,9 milliards d'euros, en hausse de 7 % à taux de change et périmètre comparables et de 5 % en données publiées. Cette progression confirme l'efficacité de la stratégie de valeur fermement maintenue par les marques face aux tensions concurrentielles engendrées sur les marchés par la crise économique. Le groupe d'activités Parfums et Cosmétiques a sensiblement augmenté ses ventes aux États-Unis et en Asie, notamment en Chine, et a bénéficié de belles progressions de Parfums Christian Dior, Benefit et de Guerlain.
- Les ventes du groupe d'activités Montres et Joaillerie s'établissent à 2,8 milliards d'euros, en hausse de 4 % à taux de change et périmètre comparables, et de 3 % en données publiées. L'environnement économique incertain et le marché fortement concurrentiel ont provoqué un ralentissement des achats des détaillants horlogers multimarques. Le Japon constitue, pour l'ensemble des marques, la région la plus dynamique.
- Les ventes des activités de Distribution sélective s'élèvent à 9,5 milliards d'euros, en croissance de 7 % en données publiées et de 8 % à taux de change et périmètre comparables. Cette performance est tirée à la fois par Sephora dont les ventes progressent très sensiblement dans toutes les régions du monde et, dans une moindre mesure, par DFS qui réalise une bonne progression grâce au développement des aéroports nord-américains rénovés fin 2013.

Ventes et résultat opérationnel courant par groupe d'activités

	Ventes			Résultat opérationnel courant		
(en millions d'euros)	**2014**	**2013** (1)	**2012** (1)	**2014**	**2013** (1)	**2012** (1)
Christian Dior Couture	1 602	1 413	1 229	203	165	131
Vins et Spiritueux	3 973	4 173	4 122	1 147	1 367	1 256
Mode et Maroquinerie	10 828	9 883	9 926	3 189	3 135	3 257
Parfums et Cosmétiques	3 916	3 717	3 613	415	414	408
Montres et Joaillerie	2 782	2 697	2 750	283	367	336
Distribution sélective	9 534	8 903	7 843	882	908	860
Autres activités et éliminations	(414)	(378)	(300)	(223)	(201)	(221)
TOTAL	**32 221**	**30 408**	**29 183**	**5 896**	**6 155**	**6 027**

Par groupe d'activités, la répartition des ventes du Groupe varie peu. L'intégration de Loro Piana dans la Mode et Maroquinerie contribue à l'augmentation de 2 points du poids de cette activité qui s'établit à 34 %. La part des Vins et Spiritueux baisse de 2 points pour s'établir à 12 %. La part de Christian Dior Couture, des Parfums et Cosmétiques, des Montres et Joaillerie et de la Distribution sélective restent stables pour s'établir respectivement à 5 %, 12 %, 9 % et 29 %.

Investissements

La variation de trésorerie issue des opérations d'investissement (acquisitions et cessions) se traduit par un décaissement de 2 470 millions d'euros. Ce décaissement correspond d'une part, à des investissements d'exploitation nets pour 1 962 millions d'euros, et d'autre part, à des investissements financiers nets pour 508 millions d'euros.

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'élèvent à 81 millions d'euros en 2014 (contre 72 millions d'euros en 2013 et 69 millions d'euros en 2012). Ces montants couvrent principalement les dépenses de recherche scientifique et de développement des produits de soin et de maquillage dans l'activité Parfums et Cosmétiques.

Effectifs

L'effectif inscrit du Groupe au 31 décembre 2014 s'élève à 126 398 personnes, contre 119 326 personnes fin 2013.

Commentaires sur les effets de l'évolution des parités monétaires et des variations de périmètre

Les effets de l'évolution des parités monétaires sont déterminés par conversion des comptes de l'exercice des filiales ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'euro aux taux de change de l'exercice précédent, à l'exclusion de tout autre retraitement.

Les effets des variations de périmètre sont déterminés en déduisant :
- pour les acquisitions de l'exercice, le montant des ventes réalisées durant l'exercice par les entités acquises, à compter de leur entrée dans le périmètre de consolidation ;
- pour les acquisitions de l'exercice précédent, le montant des ventes de l'exercice réalisées au cours des mois durant lesquels les entités acquises n'étaient pas consolidées lors de l'exercice précédent ;

et en ajoutant :
- pour les cessions de l'exercice, les ventes de l'exercice précédent réalisées au cours des mois durant lesquels les entités cédées ne sont plus consolidées durant l'exercice ;
- pour les cessions de l'exercice précédent, les ventes réalisées durant l'exercice précédent par les entités cédées.

(1) Les comptes de résultat aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats, rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

2. Résultats par groupe d'activités

2.1. CHRISTIAN DIOR COUTURE

2.1.1. Faits marquants

L'année 2014 a été marquée par les éléments suivants :

Nouvelle année de croissance à deux chiffres

L'excellence et le dynamisme de Christian Dior Couture se traduisent dans les succès de sa Maroquinerie, des collections de Prêt-à-Porter, Accessoires et Joaillerie.

Croissance soutenue des ventes du réseau en propre

Les ventes du réseau en propre ont crû de 15 % à taux constants et de 14 % à taux courants. Toutes les régions contribuent à cette croissance soutenue.

Forte progression du résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'établit à 203 millions d'euros en 2014, en croissance de 23 % par rapport à 2013, grâce à la progression des ventes et de la marge brute.

Investissements ciblés

Christian Dior Couture a poursuivi une expansion ciblée du réseau, avec notamment de nouvelles boutiques à Amsterdam, Vienne, Bakou, New York Soho (boutique Femme), Chengdu IFS, Jakarta Plaza Indonesia, Melbourne et Aukland.

Des rénovations ont également été menées, comme à Florence, Hawaï Waikiki, Tokyo Omotesando ou Singapour Marina Bay Sands.

À fin décembre 2014, le réseau comptait 197 points de vente.

Image et Communication uniques

Les collections ont été présentées à Paris et dans le monde, telles la Haute Couture à Hong Kong, la *Croisière* à New York, ou l'Automne-Hiver à Tokyo.

Raf Simons a été récompensé pour son travail en tant que Directeur artistique de la Maison Dior par le Council of Fashion Designers of America. Le documentaire *Dior & I* racontant sa première collection a été projeté à Tribeca (New York) avant une diffusion mondiale.

L'exposition « Esprit Dior » a accueilli à Tokyo un grand nombre de visiteurs ; l'exposition « Les Petits Théâtres » est passée par Chengdu, Shenyang et Canton.

Un troisième volet de la campagne « Secret Garden » a été tourné dans les jardins du château de Versailles. Les actrices Marion Cotillard et Jennifer Lawrence ont participé à de nouvelles campagnes pour les sacs *Lady Dior* et *Be Dior*.

2.1.2. Résultats consolidés de Christian Dior Couture

Les ventes consolidées de l'année 2014 s'élèvent à 1 602 millions d'euros, en croissance de 14 % à taux constants et de 13 % à taux courants. Le chiffre d'affaires du deuxième semestre 2014 a progressé de 13 % à taux courants et de 11 % à taux constants.

Le résultat opérationnel courant sur l'année 2014 s'établit à 203 millions d'euros, en hausse de 38 millions d'euros.

Le résultat financier est une charge de 18 millions d'euros contre une charge de 17 millions d'euros en 2013.

La charge d'impôt est de 52 millions d'euros.

Le résultat net, part du Groupe de l'année s'établit à 113 millions d'euros, la part revenant aux minoritaires s'élevant à 10 millions d'euros.

2.1.3. Analyse des ventes par activités

(en millions d'euros)	**2014** (12 mois civils)	**2013** [1] (12 mois civils)	**Variation à taux courants**	**Variation à taux constants**
Activités sous licences	24	30	- 21 %	- 21 %
Ventes en gros	110	99	+ 10 %	+ 10 %
Ventes au détail et divers	1 468	1 283	+ 14 %	+ 15 %
TOTAL	**1 602**	**1 413**	**+ 13 %**	**+ 14 %**

Activités sous licences

Les redevances en provenance des licences de Christian Dior Couture sont en retrait conformément à la stratégie de sélectivité accrue. Elles ne représentent plus que 1 % des ventes.

Ventes en gros

En matière de distribution, la stratégie vise à diminuer le poids des clients multimarques dans les ventes.

Ventes au détail et divers

(en millions d'euros)	**2014** (12 mois civils)	**2013** [1] (12 mois civils)	**Variation à taux courants**	**Variation à taux constants**
Europe et Moyen-Orient	653	569	+ 15 %	+ 15 %
Amériques	157	132	+ 19 %	+ 20 %
Asie-Pacifique	658	582	+ 13 %	+ 15 %
TOTAL	**1 468**	**1 283**	**+ 14 %**	**+ 15 %**

- Les ventes de détail ont poursuivi leur forte progression : la croissance annuelle atteignant 15 % à taux constants et 14 % à taux courants.
- Toutes les régions ont contribué à cette croissance soutenue.
- Dans le réseau, les inaugurations ou réouvertures des boutiques de New York Soho, Chengdu IFS, Tokyo Omotesando, Florence, Amsterdam ou Vienne ont été des moments marquants.
- En Maroquinerie, la nouvelle ligne de sacs *Be Dior* a reçu un bel accueil, aux côtés des lignes iconiques *Lady Dior* et *Diorissimo*.
- Les collections de Prêt-à-porter, ainsi que les Souliers – notamment les sneakers *Dior Fusion* – ont remporté de grands succès.
- Les Accessoires ont connu une croissance remarquable.

2.1.4. Perspectives

En 2015, Christian Dior Couture continuera à se développer à un rythme soutenu, s'appuyant à la fois sur l'excellence et l'innovation de ses produits, la force de son réseau, et la désirabilité de la marque.

Plusieurs événements accompagneront la croissance de la Maison Dior sur les marchés stratégiques.

(1) Les états financiers au 31 décembre 2013 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats, rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

2.2. VINS ET SPIRITUEUX

2.2.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Vins et Spiritueux a réalisé en 2014 des ventes de 3 973 millions d'euros, soit une baisse de 5 % en données publiées et de 3 % à taux de change et périmètre comparables.

Le résultat opérationnel courant du groupe d'activités Vins et Spiritueux s'établit à 1 147 millions d'euros, en baisse de 16 % par rapport à 2013. Pénalisé par la baisse des volumes et l'évolution du mix en Chine, le taux de marge opérationnelle sur ventes de cette activité diminue de 4 points à 29 %, malgré une maîtrise des coûts et la poursuite des hausses de prix.

2.2.2. Principaux développements

Excellence et innovation, fermeté des prix, communication soutenue : dans un marché contrasté et marqué par une forte pression concurrentielle, le groupe Vins et Spiritueux maintient les axes de sa stratégie de valeur. Dans un contexte d'incertitudes persistantes en Europe, l'activité a tiré parti de la forte dynamique du marché américain. La demande soutenue pour nos marques sur les marchés et segments porteurs et la réactivité du réseau de distribution de Moët Hennessy permettent de compenser partiellement le ralentissement des ventes de cognac en Chine, dû au déstockage des distributeurs.

Les volumes de champagne sont en hausse de 4 %. Reflétant la stratégie de valeur des Maisons, les cuvées de prestige enregistrent de solides progressions. **Moët & Chandon** renforce son image à travers le monde. La marque réalise une croissance significative aux États-Unis grâce à son plan d'investissements ciblant les villes clés. Elle confirme sa réussite au Japon, désormais son deuxième marché, tandis que des relais de croissance apparaissent en Afrique. **Dom Pérignon** déploie sa nouvelle gamme à travers le monde, rencontre un grand succès avec le lancement de la *Deuxième Plénitude* du vintage 1998 et bénéficie des bonnes performances de Dom Pérignon Rosé. **Mercier** affirme sa nouvelle identité et élargit son offre. **Ruinart**, toujours orienté sur les cuvées premium, renforce encore ses positions en France et accélère son développement à l'international, notamment dans ses nouveaux marchés. **Veuve Clicquot** connaît une bonne année avec une croissance soutenue, un positionnement prix élevé, un mix produits amélioré. Constamment portée par l'innovation, la marque renforce son leadership aux États-Unis, maintient une forte dynamique en Asie-Pacifique et progresse solidement au Royaume-Uni. **Krug** développe sa notoriété et inaugure, avec la musique, un nouveau territoire de communication. Outre d'excellentes performances enregistrées au Japon et en Asie-Pacifique, une dynamique très positive s'installe aux États-Unis.

Au sein d'**Estates & Wines**, la marque **Chandon** renforce ses positions sur ses marchés domestiques et engage avec succès son ouverture à l'exportation. Les domaines établis récemment, Chandon India et Chandon China dans la province chinoise du Ningxia, progressent de façon prometteuse. Une baisse de l'activité des vins d'exception a pesé sur le résultat du segment des Vins. Le Groupe a acquis en avril le **Clos des Lambrays**, l'un des plus anciens et prestigieux domaines viticoles de la Bourgogne, occupant plus de 8 hectares en Côte de Nuits.

Face au contexte de déstockage de la distribution en Chine, **Hennessy** s'appuie sur sa présence mondiale et l'étendue de son portefeuille. La Maison enregistre une hausse de 2 % de ses volumes grâce au vif succès du cognac Hennessy *Very Special* sur ses marchés historiques et sur tous les pays relais de croissance. Aux États-Unis, son dynamisme s'accentue encore avec le soutien de la plate-forme de communication dédiée à *Very Special*, qui bénéficie à l'ensemble de la gamme. La marque se renforce en Europe de l'Est ainsi qu'à Taïwan, en Malaisie et au Vietnam. Des pays prometteurs comme l'Inde ou les Philippines connaissent un développement rapide et Hennessy enregistre une croissance continue dans les circuits du travel retail.

Les whiskies **Glenmorangie** et **Ardbeg** et la vodka **Belvedere** poursuivent leur croissance, soutenue par leur politique d'innovation, leur notoriété grandissante et de nombreuses récompenses à l'échelon international.

2.2.3. Perspectives

En 2015, dans une conjoncture dont l'évolution reste encore incertaine, le groupe Vins et Spiritueux maintiendra le cap de sa stratégie de valeur afin de renforcer toujours plus l'image et la désirabilité de ses marques. L'excellence des produits et l'innovation resteront les vecteurs clés de fidélisation de la clientèle des Maisons et de conquête de nouveaux consommateurs. Afin de maintenir le plus haut niveau de qualité et de renforcer les approvisionnements, le développement des outils de production sera poursuivi et les partenariats aux côtés des viticulteurs, notamment pour Hennessy, seront confortés. Les investissements en communication permettront de cibler en priorité les régions et segments de marché présentant le meilleur potentiel dans les mois qui viennent et à plus long terme. Entre autres faits marquants, Hennessy fêtera son 250e anniversaire, un événement qui donnera lieu à de nombreuses célébrations à travers le monde. La puissance du portefeuille et du réseau de distribution de Moët Hennessy, associée à l'engagement et la réactivité de ses équipes au service des marques au sein des grands pays consommateurs et des nouveaux marchés, constituent des atouts essentiels pour renforcer le leadership du Groupe dans le domaine des vins et spiritueux d'exception.

2.3. MODE ET MAROQUINERIE

2.3.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Mode et Maroquinerie enregistre en 2014 des ventes de 10 828 millions d'euros, en hausse de 3 % à taux de change et périmètre comparables, et de 10 % en données publiées.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 3 189 millions d'euros, en hausse de 2 % par rapport à 2013. Louis Vuitton maintient son niveau de profitabilité exceptionnel, tandis que Kenzo, Givenchy et Loro Piana confirment leur dynamique de croissance rentable et que les autres marques continuent d'investir. Le taux de marge opérationnelle sur ventes baisse de 3 points et s'établit à 29 %.

2.3.2. Principaux développements

Louis Vuitton place 2014 sous le signe d'une forte dynamique créative, dominée au premier semestre par l'accueil enthousiaste réservé au premier défilé prêt-à-porter de Nicolas Ghesquière et à la présentation à Monaco de la collection *Croisière*, une première dans l'histoire de la Maison. Deux temps forts au second semestre : défilé à la Fondation Louis Vuitton qui vient d'ouvrir ses portes et célébration du *Monogram* avec le concours de six grands créateurs qui revisitent l'icône de la Maison, donnant naissance à une édition limitée (*Celebrating Monogram*). Aux côtés du *Capucines*, toujours plébiscité par la clientèle, d'autres modèles, comme les nouveaux *Lockit* et *Montaigne*, sont très demandés. Les pièces de maroquinerie créées pour les défilés reçoivent aussi un formidable accueil. Louis Vuitton poursuit le développement qualitatif de son réseau de magasins, une démarche illustrée notamment par la réouverture du magasin de l'avenue Montaigne à Paris.

À l'issue de sa première année au sein du Groupe, **Loro Piana** accomplit de belles performances. Forte de la rareté et du caractère précieux de ses matières naturelles, portée par son offre de vêtements, souliers et accessoires dédiés à une clientèle exigeante et fidèle, la Maison bénéficie aussi de ses ouvertures de boutiques au Japon, aux États-Unis et à Paris. La collection *Gift of Kings* réalisée dans la laine la plus fine au monde, nouvelle illustration d'un savoir-faire inégalé, reçoit un excellent accueil à l'occasion de son lancement.

Fendi continue d'améliorer son réseau de distribution pour mettre en valeur son offre de produits de très haute qualité et réalise des avancées sur tous ses marchés. La croissance de la maroquinerie est portée par les lignes iconiques. La fourrure bénéficie d'une visibilité accrue en magasin. Une exposition des plus belles pièces créées depuis 1965 a été présentée à Hong Kong.

Céline poursuit sa progression soutenue. Maroquinerie, souliers et prêt-à-porter connaissent un développement particulièrement remarquable. Un défilé à Pékin de la collection prêt-à-porter automne-hiver 2014 confère à la marque une forte visibilité. L'expansion sélective du réseau de distribution se traduit par l'ouverture de plusieurs magasins phare comme ceux de Londres, Tokyo et celui de l'avenue Montaigne à Paris.

Givenchy, Kenzo, Berluti accélèrent leur progression, confirmant le succès de leurs stratégies. Les avancées de Givenchy sont particulièrement rapides en Europe, aux États-Unis et en Asie. Kenzo renforce son image autour d'un positionnement unique alliant créativité et fonctionnalité. Berluti achève le déploiement de son nouveau concept de boutiques. Les autres Maisons continuent de consolider leur organisation. Pour **Loewe**, l'année est marquée par le bon accueil des premières collections de son nouveau Directeur artistique, Jonathan Anderson, qui rejoint le jury du Prix LVMH pour les jeunes créateurs de mode. En phase de renforcement créatif, **Donna Karan** et **Marc Jacobs** investissent sélectivement : Marc Jacobs se concentre sur ses catégories clés de produits et Donna Karan sur le développement des collections emblématiques de son identité new-yorkaise. **Thomas Pink**, en pointe dans le domaine des ventes en ligne, continue de perfectionner son site. **Pucci** ouvre son nouveau magasin à Milan.

2.3.3. Perspectives

Louis Vuitton inscrit l'année 2015 dans la poursuite de sa forte dynamique d'innovation et de l'évolution créative engagée par Nicolas Ghesquière. Avec des initiatives fortes, la Maison continuera de renforcer et revisiter ses icônes et ses lignes de produits intemporelles, principaux axes contributeurs à sa croissance actuelle et future. Les développements créatifs à venir et le rayonnement de la marque seront soutenus. Louis Vuitton poursuivra l'évolution qualitative de son réseau de magasins ainsi que les initiatives visant à offrir à ses clients une expérience et un service uniques à travers le monde.

Loro Piana s'engage dans la voie d'un développement très qualitatif, dans le respect de la philosophie et du modèle qui font sa réussite. La Maison continuera à dédier ses investissements à l'approvisionnement en matières naturelles les plus précieuses, à l'innovation textile et à quelques ouvertures sélectives de boutiques.

Fendi maintient sa stratégie misant sur une offre de maroquinerie hautement sophistiquée et la mise en avant de son métier historique, la fourrure.

Toutes les autres marques du groupe d'activités s'attacheront à renforcer leur modèle de développement et les éléments qui différencient leur positionnement, à optimiser leur organisation et à étayer leur offre de produits. Créativité des collections et excellence de la distribution restent les objectifs communs.

2.4. PARFUMS ET COSMÉTIQUES

2.4.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Parfums et Cosmétiques a réalisé en 2014 des ventes de 3 916 millions d'euros, une hausse de 7 % à taux de change et périmètre comparables, et de 5 % en données publiées. Le groupe d'activités a sensiblement augmenté ses ventes aux États-Unis et en Asie, notamment en Chine, et a bénéficié de belles progressions de Parfums Christian Dior, Benefit et Guerlain.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 415 millions d'euros, stable par rapport à 2013. Le taux de marge opérationnelle sur ventes reste stable à 11 %.

2.4.2. Principaux développements

Les Maisons de Parfums et Cosmétiques continuent de gagner des parts de marché au sein d'un secteur très concurrentiel. Les trois axes, parfums, maquillage et soin, sont en croissance. L'image des marques, l'excellence et la créativité des produits, l'attention portée à leur distribution et les investissements publicitaires soutenus sont les vecteurs de cette performance.

Parfums Christian Dior progresse et augmente ses parts de marché dans tous les pays clés. La dynamique des parfums continue avec le développement de ses trois piliers : *J'adore* poursuit sa conquête de leadership mondial grâce au succès du chapitre ouvert par la nouvelle communication mettant en scène Charlize Theron ; *Miss Dior* bénéficie du déploiement de sa version *Blooming Bouquet* ; *Dior Homme* maintient une progression forte et conquiert de nouveaux marchés comme la Chine et les États-Unis. L'arrivée de Peter Philips en qualité de Directeur de la création du maquillage insuffle un élan majeur aux collections en renforçant leur créativité et leurs liens avec la Maison de Couture. À noter des lancements très innovants dans le domaine du teint et du rouge à lèvres et la réinvention des icônes *Dior Vernis* et *5 Couleurs*. Dior consolide son leadership du maquillage et connaît en Asie une croissance très forte. Le soin poursuit sa croissance, notamment en Asie, sa zone prioritaire. *Capture Totale* renforce ses positions grâce au succès mondial de sa nouveauté *Dreamskin*.

Guerlain réalise une nouvelle année de croissance profitable et gagne des parts de marché en France et en Chine, deux pays stratégiques. Le parfum *La Petite Robe Noire* est désormais solidement installé, tandis que le lancement remarqué de *L'Homme Idéal* lui permet de se hisser en bonne place dans les principaux marchés. La gamme de maquillage *KissKiss* et les soins *Orchidée Impériale* et *Abeille Royale* se renforcent notablement. Depuis sa réouverture fin 2013, la boutique des Champs-Élysées connaît un grand succès commercial. Le nouveau site de production dédié au maquillage et soin, baptisé La Ruche en hommage à l'abeille emblème de la Maison, est inauguré à Chartres et inscrit dans la durée l'engagement de Guerlain pour l'excellence, l'innovation et la pérennité des savoir-faire au cœur de la Cosmetic Valley.

Les ventes de **Parfums Givenchy** sont soutenues par le déploiement du parfum *Gentlemen Only* et le lancement de *Dahlia Divin*, incarné par son égérie Alicia Keys. La ligne de cosmétiques est en forte progression. **Kenzo Parfums** bénéficie du succès de son nouvel opus *Jeu d'Amour* tout en consolidant les positions de son pilier historique *Flower*. **Benefit** confirme sa dynamique et se classe numéro 1 du maquillage au Royaume-Uni. Le succès considérable de son eyeliner *They're Real!* et le lancement d'un nouveau concept de Bar à sourcils ont marqué 2014. La marque continue par ailleurs d'illustrer son expertise et sa démarche innovante dans le domaine digital. Pour son 30e anniversaire, **Make Up For Ever** continue de gagner des parts de marché dans toutes les régions, soutenu par le développement de ses gammes phare *Aqua*, *Artist* et *High Definition*. **Fresh** s'appuie sur le succès mondial de sa ligne *Black Tea* et sur le déploiement de ses nouvelles gammes à base de lotus et de pivoine. Le lancement des parfums *Rosa Nobile* et *Ginepro di Sardegna* et l'ouverture d'un magasin phare à Rome, sur la mythique place d'Espagne, sont les temps forts de 2014 pour **Acqua di Parma**.

2.4.3. Perspectives

Au cours des mois qui viennent, les Maisons du groupe d'activités continueront à miser sur l'excellence et à renforcer leur positionnement spécifique, avec un nouvel objectif de gain de parts de marché. Elles s'appuieront sur le développement de leurs lignes emblématiques et maintiendront une forte dynamique d'innovation et d'investissements publicitaires.

Parfums Christian Dior soutiendra ses lignes phare, *J'adore*, *Miss Dior*, *Dior Homme* tout en cultivant son aura et son statut d'exception au travers de sa *Collection Privée*, vitrine de l'excellence de son savoir-faire et de son ancrage dans les traditions de la haute parfumerie.

Guerlain poursuivra ses ambitieux projets de développement en faisant porter ses efforts sur les pays stratégiquement prioritaires, la France et la Chine. Les gammes de parfum, *La Petite Robe Noire* et *L'Homme Idéal*, et les lignes de soin et maquillage seront renforcées. Guerlain se distinguera aussi en 2015 par une forte innovation dans le domaine digital.

Des plans de lancement soutenus sont également prévus pour **Parfums Givenchy**, **Kenzo Parfums** et **Benefit**.

Make Up For Ever placera aussi 2015 sous le signe de l'innovation et développera son réseau de boutiques en propre.

2.5. MONTRES ET JOAILLERIE

2.5.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Montres et Joaillerie a réalisé en 2014 des ventes de 2 782 millions d'euros, soit une hausse de 4 % à taux de change et périmètre comparables et de 3 % en données publiées. Le Japon constitue, pour l'ensemble des marques de ce groupe d'activités, la région la plus dynamique.

Le résultat opérationnel s'élève à 283 millions d'euros, en baisse de 23 % par rapport à 2013. Le taux de marge opérationnelle sur ventes est en baisse de 4 points à 10 %.

2.5.2. Principaux développements

En 2014, tandis que les ventes de joaillerie font preuve d'une remarquable dynamique, l'activité des montres est ralentie par la prudence d'achat des détaillants horlogers multimarques dans un contexte d'incertitudes économiques persistantes. La créativité des produits, la maîtrise des savoir-faire et l'efficacité accrue de la distribution soutiennent l'activité des marques du groupe d'activités et servent leurs objectifs de gain de parts de marché : les boutiques en propre réalisent de bonnes performances tant en joaillerie qu'en horlogerie. Tout en maintenant une gestion prudente, les Maisons continuent à renforcer leur image et à investir sélectivement dans leur réseau de distribution et leurs capacités de fabrication.

Bvlgari poursuit une forte croissance avec une performance particulièrement remarquable en joaillerie et au sein de ses propres magasins. La joaillerie est portée par le succès des lignes iconiques *Bvlgari-Bvlgari*, *B Zero 1* et *Serpenti* et l'extension de la récente collection *Diva*. Le segment des montres, où Bvlgari gagne des parts de marché, a vu le lancement de nouvelles déclinaisons du modèle masculin *Octo* et de lignes féminines très prometteuses, *Lucea* et *Diva*, vainqueur du Grand Prix d'Horlogerie de Genève. Le savoir-faire de la Maison en Haute Joaillerie et sa maîtrise inégalée de la combinaison des pierres de couleur sont mis en valeur à l'occasion de plusieurs expositions à travers le monde. La célébration du 130e anniversaire de Bvlgari a coïncidé avec la réouverture du magasin historique de Rome magnifiquement rénové. La dynamique du réseau de boutiques est amplifiée par le déploiement d'un ambitieux programme d'embellissement et par des ouvertures sélectives.

TAG Heuer se recentre sur l'offre de son cœur de gamme et adapte son organisation à cette stratégie. De nombreuses nouveautés viennent enrichir ses lignes iconiques *Formula 1 Automatic*, *Aquaracer Lady* ou *Carrera*. Ces créations, alliées à une communication dynamique en direction des publics cible, permettent d'affirmer le positionnement de la marque et visent à augmenter ses perspectives de gain de parts de marché. Le dispositif industriel est revu dans un souci d'optimisation et d'amélioration de la performance des sites. La Maison met aussi l'accent sur l'efficacité de ses filiales de distribution. L'activité des magasins en propre est soutenue et le réseau s'enrichit d'une première boutique TAG Heuer à New York.

Hublot poursuit sa forte croissance, nourrie particulièrement par la ligne *Classic Fusion* qui se développe rapidement à côté de l'emblématique *Big Bang*. La marque continue d'affirmer sa créativité et sa stratégie de montée en gamme via la conception de modèles de Haute Horlogerie et de joaillerie féminine. Le succès de la montre *LaFerrari* est l'un des faits marquants de l'année. Hublot démontre sa maîtrise industrielle avec ses chronographes de manufacture *UNICO* et ses complications à forte valeur ajoutée. Tandis que la construction d'une seconde manufacture a été engagée à Nyon, la Maison étend son réseau avec un nouveau magasin à Zurich et la reprise de sa distribution à Hong Kong, à Taïwan et en Australie.

Zenith continue à développer ses collections, en particulier l'emblématique *El Primero* dont la communication est renforcée avec le partenariat conclu avec les Rolling Stones. Deux nouvelles boutiques ont été ouvertes, à Hong Kong et à Singapour.

Chaumet poursuit sa progression dans son réseau de boutiques en propre avec un succès particulier en Haute Joaillerie. La collection *Hortensia* s'enrichit de nouvelles déclinaisons. Les joailliers **De Beers** et **Fred** présentent de nouvelles créations et renforcent leurs lignes iconiques.

2.5.3. Perspectives

Dans un environnement économique toujours incertain, le groupe d'activités Montres et Joaillerie continuera de se concentrer sur les axes essentiels de sa stratégie de gain de parts de marché, alliés à une gestion rigoureuse et un ciblage précis des investissements. Les marques s'attacheront à renforcer encore leur image dans les régions les plus porteuses et continueront d'accroître la sélectivité de leur réseau de distribution multimarque, ainsi que la qualité et la productivité de leurs magasins en propre. Le développement des capacités de production et l'optimisation des processus industriels seront poursuivis, de même que la mise en œuvre de synergies au sein du groupe d'activités. Enfin, illustrant leur savoir-faire conjugué au talent de leurs artisans et concepteurs, toutes les Maisons lanceront de nouvelles collections dans un esprit permanent de créativité et de grande qualité.

2.6. DISTRIBUTION SÉLECTIVE

2.6.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Distribution sélective a réalisé en 2014 des ventes de 9 534 millions d'euros, en hausse de 7 % en données publiées et de 8 % à taux de change et périmètre comparables.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 882 millions d'euros, en baisse de 3 % par rapport à 2013. Le taux de marge opérationnelle sur ventes de ce groupe d'activités baisse de 1 point et s'établit à 9 %.

2.6.2. Principaux développements

En 2014, face à une situation particulièrement complexe en Asie, liée notamment à l'évolution des devises et aux événements politiques dans la région, **DFS** s'est concentré sur ce qui fait sa force : l'excellence et l'innovation dans l'offre et les services proposés aux voyageurs internationaux. La conversion des magasins de centre-ville à sa nouvelle marque *T Galleria* se poursuit, tandis que les concessions d'aéroport récemment rénovées de Hong Kong et d'Amérique du Nord réalisent de fortes performances. Le nouveau programme de fidélisation « Loyal T » entame avec succès son déploiement mondial. Des travaux sont engagés pour la concession des vins et spiritueux renouvelée à l'aéroport de Changi à Singapour, de même qu'à Hong Kong, San Francisco et Okinawa. L'annonce du projet d'ouverture du premier magasin européen de DFS dans le Fondaco dei Tedeschi, au cœur de Venise, constitue l'un des temps forts de l'année. Ce bâtiment historique, auquel DFS veut redonner son lustre, sera un lieu de commerce et de culture à la fois pour les Vénitiens et les voyageurs. Un cadre idéal pour déployer le savoir-faire des équipes de DFS, un nouveau jalon de son expansion au sein des destinations les plus recherchées à travers le monde.

La croissance de **Starboard Cruise Services** s'appuie sur le développement et la bonne dynamique des itinéraires de croisière en Asie. Maintenant sa stratégie d'innovation et de différenciation de ses offres en fonction des lignes de croisière, la Maison a signé de nombreux contrats nouveaux avec différentes compagnies, portant la flotte où elle opère à une centaine de navires fin 2014.

Sephora gagne des parts de marché partout dans le monde et continue d'enregistrer une croissance à deux chiffres de ses ventes, avec des performances particulièrement remarquables en Amérique du Nord, au Moyen-Orient et en Asie. En 2014, l'enseigne a ouvert plus d'une centaine de magasins et inauguré sa présence en Indonésie et en Australie. Plusieurs magasins phare, comme ceux des Champs-Élysées et de Dubaï Mall, ont été rénovés pour offrir à leur clientèle une expérience toujours plus qualitative. Les ventes en ligne sont en forte croissance, avec une offre mobile novatrice, conçue dans le cadre d'une véritable stratégie multicanale. Sephora lance ainsi aux États-Unis The Beauty Board, un nouveau concept de shopping sur les réseaux sociaux permettant de partager conseils et photos autour de la beauté et affichant des liens directs avec le site de l'enseigne. L'offre se veut toujours plus innovante et unique. Le succès de la marque Sephora se poursuit avec le lancement de la gamme de rouges à lèvres *Rouge Infusion*, l'offre d'exclusivités est renforcée avec le déploiement des marques Marc Jacobs et Formula X. Sephora s'attache à entretenir une relation unique avec sa clientèle en développant des programmes de fidélité très attractifs et des services que l'on ne trouve nulle part ailleurs. L'engagement des équipes est soutenu par un effort de formation toujours renouvelé afin que l'accueil et le conseil soient en permanence au meilleur niveau.

Le Bon Marché bénéficie de l'ouverture de son nouvel espace Maison, dédié à l'art de vivre et de recevoir, et d'une nouvelle dynamique commerciale insufflée à La Grande Épicerie de Paris grâce à sa rénovation. L'activité est aussi portée par le secteur de la Mode Femme, la Beauté et les Accessoires de luxe, notamment l'horlogerie et la joaillerie. Le Bon Marché continue par ailleurs d'illustrer sa vocation culturelle avec l'exposition « Le Japon Rive Gauche » organisée à l'automne. Le nouveau programme de fidélité connaît des débuts prometteurs. La clientèle étrangère, de plus en plus séduite par l'esprit du Bon Marché, apporte aussi une contribution significative au développement de son activité.

2.6.3. Perspectives

Fort de son expertise unique du travel retail, **DFS** continuera d'optimiser l'offre de ses magasins en fonction de chaque destination tout en s'adaptant aux attentes de ses clients. En 2015, des travaux de rénovation seront entrepris pour les magasins de Chinachem et Hysan à Hong Kong et une première initiative sera lancée dans le domaine digital, à l'aéroport de Changi à Singapour. DFS continuera d'aborder de manière sélective les opportunités de diversification de son offre de produits et de sa couverture géographique afin de renforcer son succès et ses perspectives de croissance future.

Starboard Cruise Services maintiendra l'Asie au cœur de ses priorités et continuera d'investir dans la transformation de ses boutiques pour augmenter leur productivité et l'expérience client.

Afin de soutenir sa remarquable dynamique, **Sephora** poursuivra la rénovation et l'extension de son réseau de magasins et maintiendra le cap de l'innovation dans les produits et les services. De nouvelles initiatives en termes de merchandising et dans le domaine digital et mobile contribueront à accroître son avance en offrant à sa clientèle une expérience constamment renouvelée dans l'univers de la beauté.

Le Bon Marché continuera de cultiver son caractère d'exception et de moderniser ses espaces commerciaux. L'année 2015 sera marquée par la création d'un nouvel espace Soulier et l'amorce d'un concept inédit pour la Mode Femme. Le grand magasin restera fidèle à son ambition d'offrir une expérience et une qualité d'accueil uniques à sa clientèle et développera de nouveaux services exclusifs.

3. Facteurs de risques liés à l'activité et politique d'assurance

3.1. RISQUES STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS

3.1.1. Image et notoriété du Groupe

Le Groupe est caractérisé par ses marques, un savoir-faire unique et des méthodes spécifiques de production, pour des produits vendus dans le monde entier. La notoriété des marques repose sur la qualité et l'exclusivité des produits et de leurs modes de distribution, ainsi que sur les politiques de communication et de promotion mises en œuvre. Des produits ou une politique de communication en inadéquation avec l'image des marques, des comportements inappropriés de la part des ambassadeurs de nos marques, des employés, distributeurs ou fournisseurs du Groupe, ainsi que la circulation dans les médias d'informations préjudiciables pourraient affecter la notoriété des marques et entraîner un effet défavorable sur les ventes. La valeur nette des marques, enseignes et des écarts d'acquisition inscrits au bilan du Groupe au 31 décembre 2014 s'élève à 24,4 milliards d'euros.

La vigilance du Groupe à l'égard de l'utilisation inappropriée par des tiers du nom de ses marques est extrême, dans le monde physique aussi bien que digital. Cette vigilance s'exerce notamment via l'enregistrement systématique des marques et noms de produits, que ce soit en France ou dans les autres pays, via une communication visant à limiter le risque de confusion entre les marques du Groupe et des marques de même nom, et via une veille constante associée, le cas échéant, à des recours juridiques. Les actions menées par le Groupe visent en particulier la mise en place d'un cadre juridique adapté au monde digital, afin d'établir les responsabilités des différents acteurs impliqués, un devoir de vigilance contre les actes illicites en ligne devant être partagé par l'ensemble des acteurs tout au long de la chaîne de valeur digitale.

Dans le cadre de ses activités de Vins et Spiritueux, de Parfums et Cosmétiques et, dans une moindre mesure, de Montres et Joaillerie, le Groupe vend une partie de ses produits à des distributeurs hors Groupe, ceux-ci assurant la vente au client final. La notoriété des produits repose donc en partie sur le respect par les distributeurs des exigences du Groupe en matière de mise en valeur des produits, de politique de communication, de gestion des prix de vente. Afin de se prémunir contre des pratiques inappropriées, les contrats de distribution encadrent strictement ces aspects, qui font également l'objet de contrôles réguliers de la part des Maisons.

En outre, le Groupe soutient et développe la notoriété de ses marques en collaborant avec des professionnels réputés et innovants dans leur domaine (direction artistique, œnologie, recherche en cosmétiques…), en impliquant le management au plus haut niveau dans les orientations stratégiques (collections, politiques de distribution, de communication), en respectant et mettant en avant la personnalité de chaque marque. Les collaborateurs du Groupe à tous les niveaux sont sensibilisés au respect de règles éthiques diffusées dans le Groupe. Enfin, afin de se prémunir contre le risque lié à la mise en cause publique du Groupe ou de l'une de ses marques, le Groupe effectue une veille média constante et maintient en permanence un dispositif de gestion de crise.

3.1.2. Contrefaçon et réseaux de distribution parallèles

Les marques, savoir-faire et méthodes de production du Groupe peuvent être contrefaits ou copiés ; les produits du Groupe, notamment les articles de maroquinerie et les parfums et cosmétiques peuvent être distribués, en dehors de la volonté du Groupe, dans des réseaux de distribution parallèles, y compris les réseaux de vente sur Internet. Dans un effort conjoint visant à développer de nouvelles solutions pour engager davantage les consommateurs dans leur expérience digitale tout en préservant la valeur des marques et favoriser la créativité, le Groupe et des acteurs majeurs de l'Internet (« pure players ») ont annoncé leur coopération afin de protéger les droits de propriété intellectuelle du Groupe et combattre la publicité et la vente en ligne des produits de contrefaçon.

La contrefaçon et la distribution parallèle ont un effet défavorable immédiat sur le chiffre d'affaires et le résultat, et peuvent progressivement nuire à l'image de marque des produits concernés et à la confiance des consommateurs. Tous les moyens sont donc mis en œuvre pour lutter contre ces risques.

Pour agir contre la contrefaçon des produits, outre la protection systématique des marques et noms de produits mentionnée plus haut, des plans d'actions ont été développés, ayant pour objectif une collaboration étroite, dans les pays concernés, avec les autorités gouvernementales, les douanes, les avocats spécialistes de ces questions et les acteurs du monde digital, que le Groupe sensibilise aux conséquences néfastes de la contrefaçon. Le Groupe est aussi très présent dans l'ensemble des organismes regroupant les grands noms de l'industrie du luxe, afin de promouvoir des actions concertées et un message commun au niveau mondial, seuls gages de succès. Le Groupe lutte également par divers moyens contre la vente de ses produits par des réseaux de distribution parallèles, notamment par le développement de la traçabilité des produits, l'interdiction de vente directe à ces réseaux et des actions spécifiques permettant de mieux contrôler les circuits de distribution.

En dehors de l'Union européenne, le Groupe n'est pas soumis à des contraintes juridiques de nature à entraver sa politique de distribution sélective, ou à restreindre ses voies de recours contre des tiers distribuant sans agrément les produits du Groupe. Au sein de l'Union européenne, le droit de la concurrence vise dans son principe à garantir une stricte égalité de traitement aux différents acteurs, notamment dans le domaine de la distribution, constituant potentiellement une entrave aux sociétés refusant de distribuer leurs produits en dehors d'un réseau de distributeurs agréés. Toutefois, le Règlement européen de 1999 n° 2790/1999 sur les restrictions verticales, en autorisant le recours à la distribution

sélective, a instauré une exemption à ce principe général, dans le cadre de laquelle le Groupe exerce ses activités, offrant ainsi une protection accrue à ses clients. L'exemption a été confirmée en avril 2010, lors du renouvellement du Règlement de 1999, et étendue aux ventes par Internet. Cette protection juridique donne au Groupe des moyens supplémentaires de lutte contre la contrefaçon et la distribution parallèle de ses produits, lutte qui s'exerce dans le monde tant physique que digital.

La lutte contre la contrefaçon a coûté au Groupe en 2014, en dépenses internes et externes, 35 millions d'euros environ.

3.1.3. Obligations contractuelles

Dans le cadre de ses activités, le Groupe s'engage envers ses partenaires et notamment certains de ses fournisseurs sur des périodes pluri-annuelles (contrats de location et de concession, de distribution, d'approvisionnement en particulier). En cas d'interruption de ces contrats avant leur échéance, des indemnités sont généralement prévues au contrat, qui représenteraient une charge sans contrepartie immédiate. Le montant total des engagements minimaux pris par le Groupe au titre des contrats pluri-annuels de location, de concession et d'approvisionnement s'élève à 10 milliards d'euros au 31 décembre 2014 ; ces engagements sont détaillés dans les Notes 30.1 et 30.2 de l'annexe aux comptes consolidés. Il n'existe cependant aucun contrat, pris individuellement, dont l'interruption serait de nature à entraîner des coûts significatifs au niveau du Groupe.

La conclusion de contrats engageant le Groupe sur des périodes pluri-annuelles fait l'objet d'un processus d'approbation au sein des Maisons, à un niveau adapté à l'importance des enjeux financiers et opérationnels. Les contrats sont revus par les services juridiques, en liaison avec les courtiers d'assurances.

En outre, le Groupe s'est engagé envers ses partenaires dans certaines activités à acquérir les participations que ceux-ci détiennent dans les activités concernées s'ils en font la demande, selon une formule de prix contractuelle. Cet engagement, évalué à 6 milliards d'euros au 31 décembre 2014, est enregistré au bilan du Groupe en Autres passifs non courants (voir Note 20 de l'annexe aux comptes consolidés).

Le Groupe s'est également engagé vis-à-vis de certains des actionnaires de ses filiales à distribuer un montant minimal de dividendes, sous réserve que la filiale dispose d'un montant suffisant de trésorerie. Ceci concerne notamment les activités Moët Hennessy et DFS, dont le montant de dividendes minimal est fixé contractuellement à 50 % du résultat consolidé de ces entités.

3.1.4. Capacité du Groupe à anticiper les nouvelles attentes des clients

Les marques doivent identifier les nouvelles tendances, les changements de comportements et de goûts, afin de proposer des produits et des expériences en adéquation avec les attentes des consommateurs, sans laquelle le succès de leurs produits serait menacé. Par l'entretien de relations fortes et en constant renouvellement avec leurs sources d'inspiration traditionnelles, tels le monde de l'art, du sport, du cinéma, des nouvelles technologies…, les différentes marques du Groupe s'attachent à devancer et à répondre pleinement aux nouvelles attentes des clients, dans le profond respect de l'identité et des affinités de chacune avec ces différents univers.

3.1.5. Exposition internationale du Groupe

Les risques et incertitudes liés à une présence internationale sont de diverses natures. Il s'agit de l'évolution du pouvoir d'achat de la clientèle, ou de la valeur des actifs d'exploitation localisés à l'étranger ; il s'agit aussi des évolutions économiques qui ne sont pas nécessairement simultanées d'une zone à l'autre ; il s'agit enfin des réglementations en matière de droit des sociétés, de fiscalité, de droits de douane ou restrictions à l'importation que peuvent imposer certains pays, et qui, le cas échéant, peuvent être pénalisantes pour le Groupe. Ainsi, certaines des activités du Groupe ont été pénalisées en 2014 par les mesures « anti-extravagances » instaurées par la Chine depuis fin 2012. Il s'agit notamment de l'activité Cognac, qui, touchée par la réduction des réceptions et banquets, a souffert d'une réduction de ses volumes de ventes en 2014 liée à l'importance des stocks présents chez ses distributeurs fin 2013. La réduction des volumes de cadeaux d'affaires a également eu un effet défavorable sur l'activité Montres et Joaillerie.

Afin de se prémunir contre les risques liés au non-respect par méconnaissance d'une évolution de la réglementation, le Groupe met en œuvre un dispositif de veille réglementaire dans toutes ses régions d'implantation.

Le Groupe est peu implanté dans des zones instables politiquement, les cadres législatifs et réglementaires des principaux pays d'implantation du Groupe étant bien établis. Il importe de souligner que l'activité est répartie principalement, de façon équilibrée, sur trois zones géographiques et monétaires : l'Asie, l'Europe occidentale et les États-Unis, ce qui compense en partie l'exposition aux risques décrits ici.

En outre, une part significative des ventes du Groupe est liée aux flux touristiques ; ceci concerne particulièrement les activités de travel retail au sein de la Distribution sélective, ainsi que le groupe d'activités Mode et Maroquinerie, dont les magasins bénéficient de la clientèle des touristes. Des événements de nature à perturber ces flux (instabilité géopolitique, dégradation de l'environnement économique, catastrophe naturelle…) auraient un impact défavorable sur les ventes du Groupe.

Enfin, le Groupe participe activement aux discussions globales visant à conclure une nouvelle génération d'accords de libre-échange entre l'Union européenne et les pays tiers, qui concernent non seulement l'accès aux marchés des pays tiers, mais aussi la signature d'accords facilitant l'accès des touristes des pays tiers à l'Union européenne. Ainsi, malgré un contexte sécuritaire tendu, poussant les États membres à demander des contrôles renforcés aux frontières, la Commission européenne a proposé de créer un « touring visa » (période de séjour étendue et possibilité de traverser l'ensemble du territoire européen) qui facilitera le tourisme de shopping de luxe dans l'Union européenne.

3.1.6. Sécurité du consommateur

Beaucoup de produits du Groupe sont soumis, en France, dans l'Union européenne et dans l'ensemble des pays où le Groupe exerce ses activités, à des réglementations spécifiques ; celles-ci portent notamment sur les conditions de production ou de fabrication des produits, leur vente, la sécurité du consommateur, l'étiquetage des produits ou leur composition.

Au-delà de la sécurité industrielle, les sociétés du Groupe s'attachent à renforcer la sécurité et la traçabilité des produits afin d'augmenter la capacité d'anticipation et de réactivité en cas de rappel des produits.

Une veille jurisprudentielle a également été mise en place afin de maîtriser la dérive des risques de responsabilité, notamment ceux pouvant affecter les marques du Groupe.

3.1.7. Saisonnalité

Pratiquement toutes les activités du Groupe sont concernées par la saisonnalité ; celle-ci se manifeste par la part des ventes sur le dernier trimestre de l'exercice liée aux manifestations festives de fin d'année ; cette part est d'environ 30 % pour l'ensemble des activités. Des événements imprévisibles sur les derniers mois de l'année peuvent ainsi affecter sensiblement le niveau d'activité et les résultats du Groupe.

3.1.8. Approvisionnements et compétences stratégiques

L'attractivité des produits du Groupe repose sur la disponibilité de certaines matières premières, en quantité suffisante mais aussi qualitativement, ces produits devant répondre aux critères de qualité exigés par le Groupe. Il s'agit notamment des approvisionnements en raisins et eaux-de-vie dans le cadre des activités des Vins et Spiritueux, en cuirs, toiles et fourrures dans le cadre des activités Mode et Maroquinerie, mais aussi en composants horlogers, pierres et métaux précieux pour les activités Montres et Joaillerie. Afin de s'assurer des approvisionnements correspondant à ses exigences, le Groupe met en place des partenariats privilégiés avec les fournisseurs concernés. Tout en inscrivant dans la durée ce type de partenariats, le Groupe est constamment à la recherche de nouveaux fournisseurs pouvant répondre à ses exigences. À titre d'illustration, une évaluation du risque de défaillance des fournisseurs a été menée et des bonnes pratiques échangées, conduisant notamment à mettre en place des politiques de dédoublement des approvisionnements pour les produits stratégiques dans les Parfums et Cosmétiques.

En complément, pour certaines ressources rares ou dont la mise au point requiert un savoir-faire spécifique, tels les cuirs précieux ou les composants de Haute Horlogerie, le Groupe poursuit, ponctuellement, une stratégie d'intégration verticale.

Les métiers du Groupe requièrent également des compétences particulières, par exemple dans le domaine de la maroquinerie ou de l'horlogerie. Afin de garantir la pérennité de ces savoir-faire, le Groupe mène des actions en faveur de la formation et de la sauvegarde de ces métiers indispensables à la qualité de ses produits, notamment à travers une action envers la reconnaissance de la spécificité des métiers du luxe comme métiers « d'excellence », avec des critères propres au secteur économique du luxe et permettant de mieux répondre à ses besoins et exigences.

Enfin, le succès du Groupe repose également sur le développement de son réseau de distribution et sur sa capacité à sécuriser les meilleurs emplacements sans obérer la rentabilité future des points de vente. Le Groupe a développé une expertise particulière dans le domaine immobilier, qui, partagée avec les différentes marques, permet d'optimiser le développement du réseau de distribution.

3.1.9. Systèmes d'information

Le Groupe est exposé au risque de défaillance de ses systèmes d'information, en raison d'un dysfonctionnement ou d'une malveillance. La matérialisation de ce risque peut entraîner la perte ou la corruption de données sensibles, telles des informations relatives aux produits, aux clients ou aux données financières. Un tel risque peut également se traduire par une indisponibilité partielle ou totale de certains systèmes, désorganisant les processus concernés. Afin de se prémunir contre ce risque, le Groupe met en œuvre une architecture décentralisée, permettant d'éviter toute propagation de risque. Par l'intermédiaire de son réseau de Responsables de la sécurité des systèmes d'information, le Groupe continue de mettre en place un ensemble de mesures permettant d'assurer la protection des données sensibles, ainsi que des plans de continuité d'exploitation au niveau de chaque Maison.

La protection des données personnelles de nos clients et de nos employés notamment est l'un de ces sujets sensibles. Le Groupe a ainsi développé des outils de bonne gouvernance à destination des Maisons, tels que des principes pour le marketing en ligne et la protection des données.

3.1.10. Risques industriels, environnementaux et climatiques

L'activité de production de vins et spiritueux du Groupe dépend des conditions climatiques prévalant avant la récolte des raisins. Les vignerons et négociants de Champagne ont instauré un mécanisme permettant de faire face à ces aléas, via le maintien d'une réserve qualitative.

Dans le cadre de ses activités de production et de stockage, le Groupe est exposé à la survenance de sinistres tels que les incendies, les dégâts des eaux ou les catastrophes naturelles.

Pour identifier, analyser et traiter les risques industriels et environnementaux, le Groupe s'appuie sur l'action combinée de compétences externes et de professionnels qualifiés au sein des sociétés du Groupe, notamment les responsables de la sécurité, la qualité ou l'environnement.

La protection des actifs du Groupe s'inscrit dans une politique de prévention appliquant les normes de sécurité les plus élevées (Norme incendie NFPA). En concertation avec ses assureurs, le Groupe adopte l'approche dite RHP (Risques hautement protégés) dont le but est de réduire de manière significative le risque d'incendie et de pertes d'exploitation consécutives. L'amélioration continue de la qualité de la prévention des risques est un critère important pris en compte par les assureurs dans l'appréciation de ces risques et, par voie de conséquence, dans l'octroi de garanties étendues et compétitives.

Cette démarche est combinée à un programme de suivi des risques industriels et environnementaux ; dans ce cadre, chez LVMH, environ 80 sites ont été audités par des cabinets d'ingénieurs en 2014.

Des plans de prévention et de protection intègrent, en outre, la continuité des activités et des plans de secours.

3.2. POLITIQUE D'ASSURANCE

La politique de gestion des risques du Groupe s'inscrit dans une démarche dynamique dont les principaux vecteurs sont :

- l'identification systématique et documentée des risques ;
- l'organisation de la prévention et de la protection des biens industriels et des personnes ;
- le déploiement de plans de secours et de continuité sur le plan international ;
- un dispositif global de financement des risques visant à réduire les conséquences d'événements majeurs sur la situation financière du Groupe ;
- l'optimisation et la coordination des programmes d'assurance mondiaux et centralisés.

La politique de couverture des risques du Groupe s'appuie principalement sur le transfert de ses risques aux marchés de l'assurance à des conditions financières raisonnables, dans le cadre de l'offre disponible sur ces marchés en termes de nature, de garanties et de limites de couverture. Les limites des couvertures d'assurance résultent soit d'une quantification du sinistre maximal possible, soit des contraintes imposées par le marché de l'assurance.

Par rapport aux capacités financières du Groupe, le niveau d'auto-assurance des risques n'est pas significatif. Les franchises à la charge des sociétés du Groupe répondent notamment à une optimisation du rapport couverture/coût global du risque. Les coûts de programmes d'assurance supportés par les sociétés du Groupe sont proches de 0,17 % de leur chiffre d'affaires consolidé chez LVMH et 0,20 % de leur chiffre d'affaires consolidé chez Christian Dior Couture.

La solidité financière des partenaires assureurs du Groupe est régulièrement vérifiée, et si nécessaire un assureur est remplacé par un autre.

Les principaux programmes d'assurance coordonnés par le Groupe sont les programmes visant à couvrir les risques de dommages aux biens, de pertes d'exploitation, transport, crédit, responsabilité civile et retrait de produits.

3.2.1. Assurance de dommages aux biens et pertes d'exploitation

La plupart des activités industrielles du Groupe sont couvertes dans le cadre d'un programme mondial consolidé d'assurance de dommages aux biens et de pertes d'exploitation consécutives.

Les garanties de dommages aux biens sont délivrées à hauteur des capitaux exposés, les garanties de pertes d'exploitation couvrent la marge brute des sociétés du Groupe sur une période d'indemnisation d'une durée, selon l'exposition aux risques, de 12 à 24 mois. Pour le groupe LVMH, la limite de garantie de ce programme est de 1 750 millions d'euros par sinistre, ce montant ayant été déterminé d'après l'analyse des sinistres maximaux possibles du groupe LVMH. Cette limite s'élève à 250 millions d'euros par sinistre pour Christian Dior Couture.

Les garanties « événements naturels » accordées dans le cadre du programme mondial d'assurance de dommages du groupe LVMH sont de 75 millions d'euros par sinistre et par an ; pour Christian Dior Couture, ces garanties s'élèvent à 250 millions d'euros par sinistre pour la France (15 millions pour l'étranger). Dans le groupe LVMH, suite à une nouvelle étude de modélisation du risque tremblement de terre au Japon réalisée en 2014, une garantie spécifique de 15 milliards de yens a été prise pour ce risque. Pour Christian Dior Couture, une couverture spécifique de 6 milliards de yens a été mise en place en 2011. Ces niveaux sont en adéquation avec les expositions des sociétés du Groupe à ces risques.

3.2.2. Assurance transport

L'ensemble des entités opérationnelles du Groupe sont couvertes par un contrat d'assurance transport « Stock et Transit ». La limite de garantie du programme pour LVMH et pour Christian Dior Couture est respectivement de l'ordre de 60 millions d'euros et de 4 millions d'euros et correspond au risque maximal pour les transports en cours à un instant donné.

3.2.3. Assurance responsabilité civile

Le Groupe a mis en place, pour l'ensemble de ses filiales dans le monde entier, un programme d'assurance responsabilité civile et retrait de produits. Ce programme a été conçu pour répondre au mieux, compte tenu de l'offre disponible sur les marchés mondiaux d'assurance des grandes entreprises, aux risques identifiés par le Groupe.

Les niveaux de couverture sont conformes à ceux des sociétés dont les activités sont comparables.

Les atteintes à l'environnement en base accidentelle et graduelle ainsi que les dommages environnementaux (Directive 2004/35 CE) sont couverts dans le cadre de ce programme.

Dans les pays où les accidents du travail ne sont pas couverts par des organismes publics, des programmes d'assurance spécifiques sont souscrits, notamment aux États-Unis. Les niveaux de couverture sont alors conformes aux obligations légales imposées par les différents États.

3.2.4. Couverture des risques spéciaux

La couverture des risques politiques, la responsabilité civile des mandataires sociaux, la couverture des actes de fraude et de malveillance, du risque crédit clients, des actes de terrorisme, des risques de perte ou corruption de données informatiques, ou des risques liés à l'environnement, sont assurées par des polices dédiées au niveau mondial ou local.

3.3. RISQUES FINANCIERS

3.3.1. Risque de crédit

En raison de la nature des activités, une part importante des ventes réalisées par le Groupe n'entraîne pas de risque clients ; il s'agit des ventes effectuées directement à notre clientèle par Christian Dior Couture, par la Distribution sélective, par les activités Mode et Maroquinerie et dans une moindre mesure par les activités Montres et Joaillerie ; cette part représente approximativement 65 % des ventes de 2014.

En outre, pour les ventes non comprises dans ce chiffre, il n'existe pas de dépendance dans les différents métiers vis-à-vis d'un ou de plusieurs clients dont la perte pourrait avoir un effet significatif sur le niveau d'activité ou le résultat du Groupe. Le risque clients est assuré de manière satisfaisante ; les demandes de couverture de crédit du Groupe auprès des assureurs sont satisfaites à environ 90 % au 31 décembre 2014.

3.3.2. Risque de contrepartie

Le Groupe à travers ses activités de financements, de placements et de couverture des risques de marché est exposé à un risque de contrepartie, principalement bancaire, qui doit être contrôlé de manière régulière et dynamique. La diversification des risques est un objectif important. Une attention particulière est portée aux expositions de nos contreparties bancaires aux risques financiers et souverains, ainsi qu'à leur notation qui doit refléter des signatures de premières catégories.

3.3.3. Risque de change

Une part prépondérante des ventes du Groupe est réalisée dans des monnaies autres que l'euro, en particulier le dollar US (ou devises liées au dollar US telles qu'entre autres le dollar de Hong Kong et le yuan chinois) et le yen japonais, alors que la majeure partie de ses dépenses de production est libellée en euros.

Les fluctuations de change entre l'euro et les principales devises dans lesquelles sont libellées les ventes du Groupe peuvent donc modifier significativement le montant de ces ventes et les résultats du Groupe exprimés en euros, et rendre difficiles les comparaisons de ses performances d'une année sur l'autre.

Le Groupe gère activement son exposition aux risques de change, afin de réduire sa sensibilité à des variations défavorables des cours, en mettant en place des couvertures qui revêtent la forme de ventes à terme ou de produits optionnels. Une analyse de sensibilité du résultat net à la variation des principales devises auxquelles est exposé le Groupe, ainsi que les niveaux de couverture des flux prévisionnels 2015 pour les principales devises de facturation sont détaillés dans la Note 22.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

La détention d'actifs substantiels en devises (principalement en dollar US et en franc suisse) est également créatrice d'un risque de change patrimonial. Ce risque de change peut être couvert de manière totale ou partielle par l'utilisation d'emprunts ou d'instruments à terme dans la devise de l'actif. Une analyse de l'exposition du Groupe au risque de change patrimonial est présentée dans la Note 22.5 de l'annexe aux comptes consolidés pour les principales devises concernées.

3.3.4. Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux peut être évaluée par le montant de sa dette financière nette consolidée, qui atteint 8,1 milliards d'euros environ au 31 décembre 2014. Après effet des instruments dérivés, l'encours de dette financière brute est à hauteur de 45 % à taux fixe et à hauteur de 55 % à taux variable. Une analyse de la dette financière par échéance et nature de taux ainsi qu'une analyse de la sensibilité du coût de la dette financière nette aux variations de taux d'intérêt sont présentées dans les Notes 18.5 et 18.7 de l'annexe aux comptes consolidés.

La dette du Groupe est libellée dans différentes devises ; la part libellée dans des devises autres que l'euro étant la plupart du temps transformée en euro par le biais de cross currency swaps, le Groupe est alors principalement exposé à l'évolution des taux d'intérêt euro. Ce risque de taux est géré par la mise en place de swaps ou par l'achat d'instruments optionnels (protections contre la hausse des taux) destinés à limiter les effets négatifs d'une évolution défavorable des taux.

À travers la couverture de son risque de change par des couvertures à terme ou optionnelles décrites au paragraphe 3.3.3., le Groupe est également exposé aux différentiels entre les taux euro et les taux des devises couvertes.

3.3.5. Risque des marchés actions

L'exposition du Groupe au risque des marchés actions est en premier lieu liée à ses participations dans Christian Dior et LVMH ainsi qu'aux actions Christian Dior et LVMH auto-détenues, essentiellement en couverture des plans de stock-options et des plans d'attribution d'actions gratuites.

L'exposition du Groupe tient également à sa participation de 8,3 % dans le capital d'Hermès International SCA.

En outre, des titres cotés peuvent être détenus par certains des fonds dans lesquels le Groupe a investi, ou directement parmi les investissements financiers ou les placements financiers.

Le Groupe peut utiliser des produits dérivés pour gérer ses positions, avec notamment pour objectif de réduire la sensibilité de la position à la variation des cours de bourse. Ainsi, peuvent être mises en place des couvertures de plans de rémunération liés au cours de l'action LVMH. Les produits dérivés peuvent aussi être utilisés pour disposer synthétiquement d'une position acheteuse.

3.3.6. Risque des marchés matières premières

Le Groupe, essentiellement à travers son activité Montres et Joaillerie, peut être exposé à la variation du prix de certains métaux précieux, notamment l'or. Dans certains cas et afin de sécuriser le coût de production, des couvertures peuvent être mises en place, soit en négociant le prix de livraisons prévisionnelles d'alliages avec les affineurs, ou en négociant avec des producteurs le prix de produits semi-finis, soit par l'achat de couvertures auprès de banques de première catégorie. Dans ce dernier cas, les couvertures consistent à acheter de l'or auprès de banques ou à contracter des instruments fermes ou optionnels avec livraison physique.

3.3.7. Risque de liquidité

Outre des risques de liquidité locaux en règle générale peu significatifs, l'exposition du Groupe au risque de liquidité peut être appréciée (a) au moyen du montant de sa dette financière à moins d'un an, hors effet des instruments dérivés, nette de la trésorerie et équivalents, soit 1,2 milliard d'euros à fin 2014, ou (b) sur la base de l'encours cumulé de ses programmes de billets de trésorerie, soit 2,8 milliards d'euros. Au regard du non-renouvellement éventuel de ces concours, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non tirées d'un montant de 6,8 milliards d'euros.

La liquidité du Groupe résulte ainsi de l'ampleur de ses placements, de l'existence de financements à long terme, de la diversité de sa base d'investisseurs (obligations et titres à court terme), ainsi que de la qualité de ses relations bancaires, matérialisée ou non par des lignes de crédit confirmées.

Le Groupe s'est engagé, dans le cadre de certaines lignes de crédit à long terme, à respecter un ratio financier usuel en la matière (« actifs sur dette financière nette »). Le niveau actuel de ce ratio assure au Groupe une flexibilité financière substantielle au regard de cet engagement.

Les contrats d'emprunts et de dettes financières ne sont assortis d'aucune clause spécifique susceptible d'en modifier significativement les conditions.

La ventilation des passifs financiers par échéance contractuelle est présentée dans la Note 22.7 de l'annexe aux comptes consolidés.

3.3.8. Organisation de la gestion des risques de change, de taux d'intérêt et des marchés actions

Le Groupe applique une stratégie de gestion des risques de change et de taux destinée principalement à limiter l'impact négatif des fluctuations des monnaies ou des taux d'intérêts sur son activité ou ses investissements.

Le Groupe a mis en place des politiques, des règles et des procédures pour mesurer, gérer et contrôler ces risques de marché.

L'organisation de ces activités repose sur la séparation des fonctions de mise en œuvre des opérations (front office), de gestion administrative (back office) et de contrôle.

Cette organisation s'appuie sur des systèmes d'information intégrés qui permettent un contrôle rapide des opérations.

Les dispositifs de couverture sont présentés aux différents Comités d'audit du Groupe.

Les décisions de couverture sont prises selon un processus clairement établi qui comprend des présentations régulières aux différents organes de direction concernés et font l'objet d'une documentation détaillée.

4. Éléments de politique financière

Au cours de l'exercice, les principaux axes de la politique financière du Groupe ont été les suivants :

- l'amélioration de la structure et de la flexibilité financière du Groupe, avec pour principaux indicateurs :
  - la baisse modérée des capitaux propres malgré les effets des distributions d'actions Hermès :

    les capitaux propres avant affectation du résultat connaissent une baisse de 8 % et atteignent 27,3 milliards d'euros fin 2014, contre 29,6 milliards d'euros un an auparavant. Cette baisse s'explique par les distributions en nature d'actions Hermès aux minoritaires du Groupe, celles-ci ayant eu un effet net négatif de 4,9 milliards d'euros (voir Note 8 de l'annexe aux comptes consolidés concernant les détails de cette transaction),
  - la diminution de l'endettement net :

    l'endettement net s'élève à 8,1 milliards d'euros à fin 2014 contre 8,6 milliards d'euros un an auparavant. La dette financière nette a baissé de 0,5 milliard d'euros. Cette évolution a été rendue possible par la génération de trésorerie issue des opérations d'exploitation et d'investissement (cash-flow disponible), qui demeure élevée en 2014.

    Le Groupe a pu profiter en 2014 de conditions de marché toujours plus favorables pour renforcer de manière notable la part à long terme de sa dette, tout en maintenant relativement stable le coût de la dette financière nette qui représente 198 millions d'euros en 2014, contre 193 millions d'euros en 2013.
  - l'accès aisé à la liquidité du Groupe grâce en particulier à ses programmes de billets de trésorerie, dont le succès auprès des investisseurs ne se dément pas,
  - l'augmentation du montant des placements de trésorerie et équivalents de trésorerie, auprès de contreparties bancaires diversifiées et de premier rang,
  - la flexibilité financière du Groupe, grâce à un volant significatif de lignes de crédit confirmées non tirées de 6,8 milliards d'euros au total, dont un crédit syndiqué d'un montant de 2 milliards d'euros d'une maturité résiduelle de 5 ans ;
- une politique prudente de gestion des risques de change et de taux d'intérêt, avec pour objectif principal la couverture des risques générés directement ou indirectement par l'exploitation et par la couverture du patrimoine du Groupe ;
- une concentration accrue des liquidités du Groupe grâce au déploiement de « cash poolings » à travers le monde, qui assurent une fluidité de ces liquidités à travers le Groupe et permettent une gestion optimisée des excédents. De manière générale, le Groupe pratique une politique d'investissement et de placement diversifiée ;
- une politique de distribution mesurée en faveur des actionnaires de Financière Agache et généreuse en faveur des minoritaires du Groupe. Outre les distributions en nature d'actions Hermès, les dividendes et acomptes en numéraire décidés en faveur des minoritaires des filiales consolidées, au premier rang desquels ceux des sociétés LVMH et Christian Dior, se sont élevés à 1,4 milliard d'euros.

4.1. COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

4.1.1. Retraitement du bilan au 31 décembre 2013

Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité :

- des effets de l'application de la norme IFRS 11, rétrospectivement au 1er janvier 2012, qui supprime la possibilité d'utiliser l'intégration proportionnelle pour la consolidation des entités sous contrôle conjoint, au profit de la seule mise en équivalence (voir Note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés) ;
- des effets de la finalisation de l'allocation du prix des acquisitions réalisées en 2013, principalement Loro Piana (voir Note 2 de l'annexe aux comptes consolidés).

Les effets de ces retraitements sur les principaux postes du bilan sont détaillés ci-dessous :

ACTIF *(en milliards d'euros)*	**31 déc. 2013 publié**	**Application rétrospective d'IFRS 11**	**Allocation du prix des acquisitions de 2013**	**31 déc. 2013 retraité**
Marques et enseignes	13,8	-	1,3	15,1
Écarts d'acquisition	10,9	-	(0,8)	10,1
Autres	10,1	-	0,1	10,2
Immobilisations corporelles et incorporelles	34,7	-	0,6	35,3
Participations mises en équivalence	0,7	-	-	0,7
Autres actifs non courants	8,8	0,1	-	8,9
Actifs non courants	**44,2**	**0,1**	**0,6**	**44,9**
Stocks	9,0	(0,1)	-	8,9
Autres actifs courants	8,9	-	-	8,9
Actifs courants	**17,9**	**(0,1)**	**-**	**17,8**
Actif	**62,1**	**-**	**0,6**	**62,7**

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES *(en milliards d'euros)*	**31 déc. 2013 publié**	**Application rétrospective d'IFRS 11**	**Allocation du prix des acquisitions de 2013**	**31 déc. 2013 retraité**
Capitaux propres	29,4	-	0,2	29,6
Dette financière à plus d'un an	5,9	-	-	5,9
Impôts différés	4,7	-	0,4	5,1
Autres passifs non courants	8,2	-	-	-
Capitaux permanents	**48,2**	**-**	**0,6**	**48,8**
Dette financière à moins d'un an	6,6	-	-	6,6
Autres passifs courants	7,3	-	-	7,3
Passifs courants	**13,9**	**-**	**-**	**13,9**
Passif	**62,1**	**-**	**0,6**	**62,7**

4.1.2. Bilan au 31 décembre 2014

(en milliards d'euros)	2014	2013 (1) (2)	Variation
Immobilisations corporelles et incorporelles	36,4	35,3	1,1
Autres actifs non courants	6,5	9,6	(3,1)
Actifs non courants	**42,9**	**44,9**	**(2,0)**
Stocks	9,9	8,9	1,0
Autres actifs courants	10,4	8,9	1,5
Actifs courants	**20,3**	**17,8**	**2,5**
ACTIF	**63,2**	**62,7**	**0,5**

(en milliards d'euros)	2014	2013	Variation
Capitaux propres	27,3	29,6	(2,3)
Dettes financières à plus d'un an	7,3	5,9	1,4
Autres passifs non courants	14,0	13,3	0,7
Capitaux permanents	**48,6**	**48,8**	**(0,2)**
Dette financière à moins d'un an	6,1	6,5	(0,4)
Autres passifs courants	8,5	7,4	1,1
Passifs courants	**14,6**	**13,9**	**0,7**
PASSIF	**63,2**	**62,7**	**0,5**

Le total du bilan consolidé du groupe Financière Agache à fin 2014 s'élève à 63,2 milliards d'euros, en progression de 1 % par rapport à fin 2013.

Les actifs non courants, en diminution de 2,0 milliards d'euros, représentent 68 % du total du bilan, contre 72 % à fin 2013.

Les immobilisations corporelles et incorporelles progressent de 1,1 milliard d'euros. Cette augmentation résulte principalement de l'évolution des parités monétaires qui entraîne un effet positif de 0,7 milliard d'euros. Les investissements d'exploitation de l'année, nets des dotations aux amortissements et des cessions, représentent une augmentation additionnelle de 0,1 milliard d'euros. Ils sont commentés dans le cadre des analyses de la variation de trésorerie.

Les autres actifs non courants sont en diminution de 3,1 milliards d'euros. Cette réduction résulte essentiellement des distributions en nature des actions Hermès International. Voir la Note 8 de l'annexe aux comptes consolidés pour les détails de ces transactions.

Les stocks progressent de 1,0 milliard d'euros, reflétant la croissance des activités du Groupe. Leur évolution est commentée dans le cadre des analyses de la variation de la trésorerie.

Les autres actifs courants s'élèvent à 10,4 milliards d'euros. Ils sont en hausse de 1,5 milliard d'euros en raison principalement de la hausse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les passifs non courants progressent, de 19,2 milliards d'euros fin 2013 à 21,3 milliards d'euros fin 2014, soit une hausse de 2,1 milliards d'euros. Cette variation provient principalement de la hausse de 1,4 milliard d'euros des dettes financières à plus d'un an et de la progression des provisions à plus d'un an.

Les passifs courants augmentent de 0,7 milliard d'euros par rapport à fin 2013. En particulier, les dettes financières à moins d'un an diminuent de 0,4 milliard d'euros, tandis que les autres passifs courants progressent de 1,1 milliard d'euros par rapport à fin 2013. Cette augmentation résulte essentiellement de la hausse des dettes fournisseurs de 0,4 milliard d'euros, de celle des dettes fiscales et sociales à hauteur de 0,3 milliard d'euros et des autres passifs courants de 0,4 milliard d'euros, en raison principalement de la progression de la valeur de marché des instruments dérivés.

(1) Les états financiers au 31 décembre 2013 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats, rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

(en milliards d'euros)	**2014**	**2013** (1) (2)	**Variation**
Dette financière à plus d'un an	7,3	5,9	1,4
Dette financière à moins d'un an et instruments dérivés	6,0	6,4	(0,4)
Dette financière brute après effet des instruments dérivés	**13,3**	**12,3**	**1,0**
Trésorerie et équivalents de trésorerie, autres actifs financiers et placements financiers	(5,2)	(3,8)	(1,4)
Dette financière nette	**8,1**	**8,6**	**(0,5)**
Capitaux propres	**27,3**	**29,6**	**(2,3)**
Ratio dette financière nette/capitaux propres	**29,5 %**	**28,8 %**	**0,7**

Le ratio dette financière nette sur capitaux propres, de 28,8 % au 31 décembre 2013, augmente de 0,7 point pour s'établir à 29,5 %. Cette évolution provient de la diminution des capitaux propres de 2,3 milliards d'euros, consécutive aux distributions en nature de titres Hermès International.

Le total des capitaux propres s'établit à 27,3 milliards d'euros à fin 2014, en baisse de 2,3 milliards d'euros par rapport à fin 2013. Cette variation reflète en premier lieu les effets des distributions en nature de titres Hermès International, à hauteur de 4,9 milliards d'euros (voir Note 8 de l'annexe aux comptes consolidés concernant les détails de cette transaction). Elle a été partiellement compensée par les résultats du Groupe (hors effets de la transaction Hermès sur le résultat) qui, nets des dividendes distribués en numéraire, apportent une progression de 2,1 milliards d'euros. S'y ajoute l'effet de l'évolution des parités monétaires sur les réserves des entités en devises, principalement en dollar US et Hong Kong dollar, positif de 0,7 milliard d'euros. En sens inverse, les effets des engagements d'achat de titres de minoritaires ont un effet négatif de 0,5 milliard d'euros et la variation des écarts de réévaluation un effet négatif de 0,2 milliard d'euros.

La dette financière brute après effet des instruments dérivés s'élève à fin 2014 à 13,3 milliards d'euros, en progression de 1,0 milliard d'euros par rapport à fin 2013.

Durant l'année, la société LVMH a procédé à quatre émissions obligataires, qui ont apporté un financement total de 1,5 milliard d'euros ainsi qu'à des abondements à hauteur de 0,2 milliard d'euros. À l'inverse, LVMH a remboursé l'emprunt obligataire de 1,0 milliard d'euros émis en 2009.

Dans le même temps, la société Christian Dior a émis un emprunt obligataire à 5 ans d'un montant nominal de 0,5 milliard d'euros et a remboursé l'emprunt obligataire de 0,35 milliard d'euros émis en 2009.

La société Financière Agache a renégocié la maturité d'un crédit syndiqué de 0,5 milliard d'euros de juillet 2017 à décembre 2018.

L'encours de billets de trésorerie a diminué de 0,25 milliard d'euros sur l'année 2014. La trésorerie et équivalents de trésorerie du Groupe, et les placements financiers s'élèvent en fin d'exercice à 5,2 milliards d'euros.

À fin 2014, le montant disponible de lignes de crédit confirmées non tirées est de 6,8 milliards d'euros, et couvre largement les programmes de billets de trésorerie du Groupe, dont l'encours au 31 décembre 2014 atteint 2,8 milliards d'euros.

(1) Les états financiers au 31 décembre 2013 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats, rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

4.2. COMMENTAIRES SUR LA VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE

Le tableau de variation de la trésorerie consolidée, présenté dans les comptes consolidés, détaille les principaux flux financiers de l'exercice 2014.

(en millions d'euros)	**2014**	**2013 (1)**	**Variation**
Capacité d'autofinancement générée par l'activité	**7 371**	**7 514**	**(143)**
Coût de la dette financière nette : intérêts payés	(201)	(199)	(2)
Impôt payé relatif aux activités d'exploitation	(1 688)	(1 884)	196
Capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôts	**5 482**	**5 431**	**51**
Variation du besoin en fonds de roulement	(779)	(679)	(100)
Investissements d'exploitation	(1 962)	(1 901)	(61)
Cash-flow disponible	**2 741**	**2 851**	**(110)**
Investissements financiers	**(508)**	**(2 260)**	**1 752**
Opérations en capital	**(1 836)**	**(1 902)**	**66**
Variation de la trésorerie avant opérations de financement	**397**	**(1 311)**	**1 708**

La capacité d'autofinancement générée par l'activité, à 7 371 millions d'euros, baisse en 2014 de 2 % par rapport aux 7 514 millions d'euros enregistrés un an plus tôt.

Après paiement des intérêts financiers et impôts, la capacité d'autofinancement atteint 5 482 millions d'euros, en augmentation de 1 % par rapport à l'exercice 2013.

Le montant des intérêts payés, soit 201 millions d'euros, est équivalent à celui de 2013, qui s'élevait à 199 millions d'euros. L'effet de la progression de l'encours moyen de dette par rapport à 2013 a été compensé par les effets combinés de la baisse des taux sur les emprunts et par une meilleure rémunération de la trésorerie disponible.

L'impôt payé relatif aux activités d'exploitation atteint 1 688 millions d'euros, en baisse par rapport aux 1 884 millions d'euros décaissés en 2013.

Le besoin en fonds de roulement progresse de 779 millions d'euros, principalement en raison de l'augmentation des stocks qui génère un besoin de trésorerie de 998 millions d'euros. Cet effet est compensé à hauteur de 265 millions d'euros par l'augmentation des dettes envers les fournisseurs et des dettes sociales. La progression des stocks concerne principalement les Vins et Spiritueux, la Mode et Maroquinerie ainsi que, dans une moindre mesure, Christian Dior Couture, la Distribution sélective et les Montres et Joaillerie.

Les investissements d'exploitation, nets des cessions, représentent en 2014 un débours de trésorerie de 1 962 millions d'euros, contre 1 901 millions d'euros en 2013. Ils sont constitués principalement des investissements de Louis Vuitton, Sephora, DFS, Bvlgari, et Christian Dior Couture dans leurs réseaux de distribution, ceux des marques de champagne dans leur outil de production, de ceux de Parfums Christian Dior dans de nouveaux comptoirs et des effets des investissements immobiliers affectés à l'exploitation administrative, commerciale ou locative.

En 2014, 508 millions d'euros ont été consacrés aux investissements financiers et acquisitions de titres consolidés, dont 168 millions d'euros liés aux acquisitions de titres consolidés, relatifs principalement à l'acquisition du Domaine du Clos des Lambrays. Le solde, négatif de 340 millions d'euros, est relatif à la gestion des investissements financiers. Les acquisitions, nettes des cessions (notamment celle de la participation dans ST Lonia), s'élèvent à 173 millions d'euros. Les dividendes reçus sont de 73 millions d'euros, tandis que l'impôt payé relatif aux investissements financiers s'est élevé à 240 millions d'euros.

La variation de trésorerie issue des opérations en capital représente un débours de 1 836 millions d'euros. Ce montant correspond à hauteur de 1 450 millions d'euros aux dividendes versés aux minoritaires des filiales consolidées. Il s'agit pour l'essentiel des minoritaires de Christian Dior, de ceux de LVMH, de Diageo du fait de sa participation de 34 % dans Moët Hennessy et des minoritaires de DFS. À cela s'ajoute l'effet des acquisitions, nettes des cessions, d'intérêts minoritaires pour 294 millions d'euros.

L'excédent de trésorerie, après toutes opérations d'exploitation, d'investissement et en capital, s'est ainsi élevé à 397 millions d'euros. L'apport de trésorerie au titre des opérations de financement a été de 895 millions d'euros. En particulier, les émissions ou souscriptions d'emprunts et dettes financières ont représenté 3 625 millions d'euros en 2014, à comparer à des remboursements pour 2 849 millions d'euros.

Le niveau de trésorerie est ainsi en hausse de 1 335 millions d'euros sur l'exercice et s'élève à 4 470 millions d'euros au 31 décembre 2014.

(1) Montants retraités des effets des modifications de la présentation des dividendes reçus et de l'impôt payé, à partir de 2014. Voir Note 1.4 de l'annexe aux comptes consolidés.

5. Résultat de la société Financière Agache

Financière Agache a maintenu ses participations directes ou indirectes dans les filiales Christian Dior et LVMH.

Le montant total des produits de participations reçus en 2014 s'est élevé à 527,5 millions d'euros, contre 345,1 millions d'euros en 2013.

Le résultat financier s'est établi à 518,4 millions d'euros contre 315,3 millions d'euros en 2013. Cette augmentation de 203,2 millions d'euros s'explique essentiellement par l'augmentation des revenus financiers issus des participations.

Le résultat net s'établit à 496,1 millions d'euros.

Il est proposé à l'Assemblée générale des actionnaires d'affecter et de répartir le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2014 de la façon suivante :

Détermination du résultat distribuable *(en euros)*	
Résultat net	496 084 259,57
Report à nouveau	2 725 822 184,68
BÉNÉFICE DISTRIBUABLE	**3 221 906 444,25**
Proposition de répartition	
Report à nouveau	3 221 906 444,25
SOIT UN TOTAL DE	3 221 906 444,25

Distribution des dividendes

Conformément à la loi, nous vous rappelons le montant brut du dividende par action versé au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Nature	Date de mise en paiement	Dividende brut [(a)] *(en euros)*	Abattement fiscal [(b)] *(en euros)*
2013	Acompte	2 octobre 2013	28,50	11,40
	TOTAL		**28,50**	**11,40**
2012	Acompte	18 décembre 2012	115,00	46,00
	TOTAL		**115,00**	**46,00**
2011	Acompte	21 décembre 2011	125,00	50,00
	TOTAL		**125,00**	**50,00**

(a) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires.
(b) Pour les personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France.

Informations relatives aux délais de paiement

Au 31 décembre 2014, les dettes fournisseurs s'élèvent à 324 milliers d'euros (274 milliers d'euros au 31 décembre 2013). Elles sont composées de factures non parvenues à hauteur de 245 milliers d'euros (208 milliers d'euros au 31 décembre 2013) et de factures échues pour 79 milliers d'euros (66 milliers d'euros au 31 décembre 2013).

6. Renseignements concernant le capital de la Société

Le capital, au 31 décembre 2014, est de 50 773 632 euros divisé en 3 173 352 actions d'un nominal de 16 euros. Au 31 décembre 2014, 3 619 de ces actions (représentant 0,11 % du capital) étaient détenues par la Société, pour un prix de revient global de 448 396 euros.

Les actions de la Société ne sont plus négociées sur un marché réglementé depuis 1996. Conformément à la loi, elles revêtent donc la forme obligatoirement nominative.

Financière Agache se tient à la disposition de ses actionnaires pour leur faciliter les démarches et les formalités en cas de négociation de leurs titres et, le cas échéant, pour les aider à rechercher une contrepartie.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucun salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées, ne détient, dans le cadre des régimes de gestion collective de titres visés par ce texte, d'actions de la Société.

7. Questions administratives

7.1. LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS

La liste des mandats et fonctions exercés par chacun des Administrateurs figure au chapitre 9 ci-après.

7.2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il vous est proposé de renouveler les mandats d'Administrateur de Messieurs Florian Ollivier, Denis Dalibot et Charles Powell of Bayswater pour la durée statutaire de trois ans.

7.3. COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des Commissaires aux comptes arrivant à échéance, il est proposé à l'Assemblée générale :

- de renouveler les mandats du cabinet Ernst & Young et Autres et du cabinet Mazars, en qualité de Commissaires aux comptes titulaires ;
- de renouveler le mandat de la société Auditex et de nommer Monsieur Gilles Rainaut, en qualité de Commissaires aux comptes suppléants ;

pour une durée de six exercices, laquelle prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

8. Autorisations à caractère financier

8.1. ÉTAT DES DÉLÉGATIONS ET AUTORISATIONS EN COURS

Augmentation du capital social (L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 228-92 du Code de commerce)

Nature	Date de l'autorisation	Échéance/ Durée	Montant autorisé	Modalités de détermination du prix d'émission	Utilisation au 31 décembre 2014
Par incorporation de réserves (L. 225-130)	29 mai 2013 (7e résolution)	28 juillet 2015 (26 mois)	32 millions d'euros [a] 2 000 000 actions	Non applicable	Néant
Avec droit préférentiel de souscription : actions ordinaires, valeurs mobilières donnant accès au capital	29 mai 2013 (8e résolution)	28 juillet 2015 (26 mois)	32 millions d'euros [a] 2 000 000 actions	Libre	Néant

(a) Montant nominal maximal. Sur ce montant s'imputerait le montant nominal de toute augmentation de capital décidée en application des autres délégations de compétence (15e résolution).

8.2. AUTORISATIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

8.2.1. Augmentation du capital social (L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 228-92 du Code de commerce)

Nature	Résolution	Durée	Montant autorisé	Modalités de détermination du prix d'émission
Par incorporation de réserves (L. 225-130)	12e	26 mois	32 millions d'euros [a] 2 000 000 actions	Non applicable
Avec droit préférentiel de souscription : actions ordinaires, valeurs mobilières donnant accès au capital	13e	26 mois	32 millions d'euros [a] 2 000 000 actions	Libre

(a) Montant nominal maximal. Sur ce montant s'imputerait le montant nominal de toute augmentation de capital décidée en application des autres délégations de compétence (15e résolution).

8.2.2. Actionnariat des salariés

Nature	Résolution	Durée	Montant autorisé	Modalités de détermination du prix d'émission
Augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre d'un Plan d'épargne d'entreprise (L. 225-129-6)	14e	26 mois	1 % du capital [a] 31 733 actions	Conformément à la réglementation en vigueur

(a) Sous réserve du respect du plafond global de 32 millions d'euros visé au (a) ci-dessus sur lequel s'imputerait ce montant.

9. Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires de la Société.

9.1. MANDATS D'ADMINISTRATEUR À RENOUVELER

M. FLORIAN OLLIVIER, Président-directeur général

Agache Développement SA	Président-directeur général
Escorial Development SA	Administrateur
Europatweb SA	Président-directeur général
Europatweb Placements SAS	Représentant légal d'Europatweb, Président
Financière Agache SA	Président-directeur général
Financière Jean Goujon SAS	Président
GA Placements SA	Représentant permanent d'Invry, Administrateur
Grandville SA	Administrateur
Groupe Arnault SAS	Directeur général
Invry SAS	Président
JGPG SAS	Président
Kléber Participations SARL	Gérant
Le Jardin d'Acclimatation SA	Administrateur
Montaigne Finance SAS	Président
Montaigne Services SNC	Gérant
Semyrhamis SAS	Membre du Comité de surveillance
Sevrilux SNC	Représentant légal de Financière Agache, Gérant

M. DENIS DALIBOT

Agache Développement SA	Administrateur
Aurea Finance SA	Président
Belle Jardinière SA	Administrateur
Cervinia SA	Administrateur
Christian Dior SE	Administrateur
Christian Dior Couture SA	Administrateur
Courtinvest SA	Administrateur
DYD Conseil	Gérant
Europatweb SA	Administrateur
Financière Agache SA	Administrateur
Financière Jean Goujon SAS	Membre du Comité de surveillance
Franck & Fils SA	Représentant permanent de Le Bon Marché – Maison Aristide Boucicaut, Administrateur
Giminvest SA	Administrateur
GMPI SA	Administrateur
Groupe Arnault SAS	Membre du Comité de direction
Le Jardin d'Acclimatation SA	Représentant permanent d'Ufipar, Administrateur
Le Peigné Invest SA	Administrateur
Le Peigné SA	Administrateur
Mercure Conseil	Gérant
Semyrhamis SAS	Membre du Comité de surveillance
Willinvest SA	Administrateur

Lord POWELL of BAYSWATER

Financière Agache SA	Administrateur
Hong Kong Land Holdings	Administrateur
LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton SE	Administrateur
LVMH Services Limited	Président du Conseil d'administration
Mandarin Oriental International Holdings	Administrateur
Matheson & Co Ltd	Administrateur
Northern Trust Corporation (États-Unis)	Administrateur
Textron Corporation	Administrateur

9.2. MANDATS D'ADMINISTRATEUR EN COURS

GA PLACEMENTS SA

Financière Agache SA	Administrateur

M. Pierre DEHEN, Représentant permanent

Financière Agache SA	Représentant permanent de GA Placements SA, Administrateur
GA Placements SA	Président-directeur général
Union +	Représentant permanent de LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton SE, Administrateur

GROUPE ARNAULT SAS

Europatweb SA	Administrateur
Financière Agache SA	Administrateur
GA Placements SA	Administrateur

M. Nicolas BAZIRE, Représentant permanent et Directeur général délégué

Agache Développement SA	Administrateur
Atos SE	Administrateur
Carrefour SA	Administrateur
Europatweb SA	Administrateur
Financière Agache SA	Directeur général délégué et Représentant permanent de Groupe Arnault SAS, Administrateur
GA Placements SA	Représentant permanent de Montaigne Finance SAS, Administrateur
Groupe Arnault SAS	Directeur général
Groupe Les Echos SA	Administrateur
Les Echos SAS	Vice-Président du Conseil de surveillance
LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton SE	Administrateur
Louis Vuitton Malletier SA	Représentant permanent d'Ufipar, Administrateur
LV Group SA	Administrateur
Montaigne Finance SAS	Membre du Comité de surveillance
Semyrhamis SAS	Membre du Comité de surveillance
Suez Environnement Company SA	Administrateur

MONTAIGNE FINANCE SAS

Financière Agache SA	Administrateur
GA Placements SA	Administrateur

M. Pierre DE ANDREA, Représentant permanent

Agache Développement SA	Représentant permanent de Financière Agache SA, Administrateur
CD Investissements SAS	Président
CPV Investissement SARL	Gérant
Delcia SA	Administrateur
Europimmo SNC	Gérant
Fimeris SA	Administrateur
Financière Agache SA	Représentant permanent de Montaigne Finance SAS, Administrateur
Foncière du Nord SCI	Gérant
GA Placements SA	Représentant permanent de Groupe Arnault SAS, Administrateur
Goujon Holding SAS	Président
Goujon Participations SAS	Président
Mandarine SARL	Gérant
Métropole 1850 SNC	Gérant
Montaigne Finance SAS	Membre du Comité de surveillance
Sadifa SA	Président-directeur général
Sanderson International SA	Administrateur
Société de gestion financière et de patrimoine	Gérant
Société en nom collectif Jardin Bleu	Gérant
Sophiz SA	Administrateur
Westley International SA	Administrateur

10. Faits exceptionnels et litiges

Dans le cadre de la gestion de ses activités courantes, le Groupe est partie à diverses procédures concernant le droit des marques, la protection des droits de propriété intellectuelle, la protection des réseaux de distribution sélective, les contrats de licence, les relations avec ses salariés, le contrôle des déclarations fiscales et toutes autres matières inhérentes à ses activités. Le Groupe estime que les provisions constituées au bilan, au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de manière significative en cas d'issue défavorable.

En 2006, Louis Vuitton Malletier, Christian Dior Couture ainsi que les sociétés françaises de Parfums et Cosmétiques, ont assigné eBay devant le Tribunal de commerce de Paris. Louis Vuitton Malletier et Christian Dior Couture demandaient réparation du préjudice causé par la participation d'eBay à la commercialisation de produits de contrefaçon et son refus de mettre en place les procédures appropriées en vue de prévenir la vente de tels produits sur son site. Les marques de Parfums et Cosmétiques poursuivaient eBay pour atteinte à leurs réseaux de Distribution sélective. Par jugement du 30 juin 2008, le Tribunal de commerce de Paris a fait droit aux demandes formulées, condamnant eBay à verser 19,3 millions d'euros à Louis Vuitton Malletier, 16,4 millions d'euros à Christian Dior Couture et 3,2 millions d'euros aux sociétés de Parfums et Cosmétiques du Groupe. Le Tribunal a également enjoint à eBay de cesser la diffusion d'annonces portant sur des parfums et cosmétiques de marques Dior, Guerlain, Givenchy et Kenzo. eBay a interjeté appel du jugement. Par ordonnance du 11 juillet 2008, le Président de la Cour d'appel de Paris a rejeté la demande formée par eBay d'arrêt de l'exécution provisoire ordonnée par le Tribunal de commerce. En septembre 2010, la Cour d'appel de Paris a confirmé la condamnation d'eBay prononcée en 2008, considérant que l'activité de cette société relève du courtage et non du seul hébergement. Se déclarant incompétente pour apprécier le préjudice causé par certains sites étrangers exploités par eBay, la Cour a réduit le montant des dommages et intérêts, à 2,2 millions d'euros pour Louis Vuitton Malletier, 2,7 millions d'euros pour Christian Dior Couture et 0,7 million d'euros pour les sociétés de Parfums et Cosmétiques du Groupe, le montant initial ayant été déterminé par référence à l'activité mondiale d'eBay. À la suite du pourvoi en cassation formé par eBay, la Cour de cassation a confirmé, le 3 mai 2012, l'analyse effectuée par la Cour d'appel de Paris, selon laquelle l'activité d'eBay relève du courtage et non du seul hébergement, mais a annulé son arrêt en ce qu'il a reconnu sa compétence à l'égard de la société eBay Inc. et renvoyé les parties devant la Cour d'appel de Paris. Le 17 juillet 2014, eBay et LVMH ont annoncé leur coopération afin de protéger les droits de propriété intellectuelle et combattre la vente de contrefaçons en ligne. Grâce aux mesures de coopération mises en œuvre, il a été mis un terme à l'ensemble des procédures judiciaires en cours.

Le 2 septembre 2014, LVMH et Hermès ont conclu, sous l'égide du Président du Tribunal de commerce de Paris, un protocole transactionnel visant à mettre un terme définitif aux procédures contentieuses auxquelles avait donné lieu la prise de participation de LVMH dans le capital d'Hermès et à rétablir entre elles un climat de relations positives. Conformément aux termes de ce protocole, (i) en décembre 2014, LVMH a distribué à ses actionnaires la totalité des actions Hermès détenues par le groupe LVMH, et la société Christian Dior, qui détenait à cette date 40,9 % du capital de LVMH par l'intermédiaire de la société Financière Jean Goujon, a distribué les actions Hermès reçues de LVMH à ses propres actionnaires et (ii) LVMH et Hermès se sont désistées de toutes instances et actions engagées l'une à l'encontre de l'autre. Voir Note 8 concernant les effets de cette transaction sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2014.

Le projet architectural portant sur la restructuration et la reconstruction des anciens magasins 2 (îlot Seine) et 4 (îlot Rivoli) de La Samaritaine a été autorisé par deux permis de construire distincts délivrés par le Maire de Paris le 17 décembre 2012, qui ont tous deux fait l'objet de recours en annulation devant le Tribunal administratif de Paris. Le 11 avril 2014, le Tribunal administratif de Paris a rejeté le recours en annulation dirigé contre le permis de construire autorisant la restructuration de l'ancien magasin 2, bâtiment inscrit au titre des Monuments Historiques (îlot Seine). Le 13 mai 2014, le Tribunal administratif de Paris a annulé l'arrêté de permis de construire autorisant la démolition partielle de l'ancien magasin 4 et la reconstruction d'un bâtiment contemporain conçu par l'agence d'architecture SANAA (îlot Rivoli). La société Grands Magasins de La Samaritaine et la Ville de Paris ont fait appel et demandé le sursis à exécution de ce jugement. Le 16 octobre 2014, la Cour administrative d'appel de Paris a ordonné le sursis à exécution de ce jugement jusqu'à ce qu'il ait été statué sur la requête au fond. Le 5 janvier 2015, sur le fond, la Cour administrative d'appel de Paris a rejeté la requête et condamné La Samaritaine à payer 1 500 euros au titre de l'article 761-1 du Code de justice administrative. La société Grands Magasins de La Samaritaine et la Ville de Paris ont décidé de se pourvoir en cassation devant le Conseil d'État.

Au premier semestre 2011, la société Christian Dior Couture a procédé au licenciement de Monsieur John Galliano et mis fin au contrat de consultant qui la liait à Cheyenne Freedom SARL, société détenue par Monsieur Galliano. La société John Galliano, filiale de Christian Dior Couture, a également résilié le contrat de travail de Monsieur Galliano. Ce dernier a engagé des procédures judiciaires à l'encontre de ces deux sociétés du Groupe. Le Tribunal de commerce de Paris, par un jugement du 26 mars 2013, a débouté Cheyenne Freedom de l'intégralité de ses demandes et condamné cette dernière à verser à Christian Dior Couture les sommes de 1 million d'euros au titre du préjudice d'atteinte à l'image, 150 000 euros au titre du préjudice moral, et 20 000 euros au titre de l'article 700 du Code de procédure civile. Cheyenne Freedom a fait appel de ce jugement. Par ailleurs, le 4 novembre 2014, le Conseil des Prudhommes de Paris a débouté Monsieur John Galliano de l'intégralité de ses demandes. Ce dernier a fait appel de ce jugement.

Il n'existe pas de procédure administrative, judiciaire ou d'arbitrage dont la Société a connaissance, qui soit en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

11. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2014 et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, le 2 avril 2015.

12. Évolutions récentes et perspectives

Dans un climat d'incertitudes économiques, monétaires et géopolitiques, le groupe Financière Agache dispose des meilleurs atouts pour poursuivre en 2015 sa dynamique de croissance pour l'ensemble de ses métiers. Le Groupe maintiendra une stratégie centrée sur le développement de ses marques porté par une politique soutenue d'innovation et une exigence permanente de qualité sur les produits et leur distribution.

Fort de la grande réactivité de son organisation et de la bonne répartition entre ses différents métiers et les zones géographiques où il opère, le groupe Financière Agache aborde l'année 2015 avec confiance et se fixe à nouveau comme objectif de renforcer son avance sur le marché mondial du luxe.

Comptes consolidés

1.	Compte de résultat consolidé	36
2.	État global des gains et pertes consolidés	37
3.	Bilan consolidé	38
4.	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	39
5.	Tableau de variation de la trésorerie consolidée	40
6.	Annexe aux comptes consolidés	42
7.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	102

1. Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros, sauf résultats par action)	*Notes*	**2014**	**2013** (1)	**2012** (1)
Ventes	*23-24*	**32 221**	**30 408**	**29 183**
Coût des ventes		(11 226)	(10 367)	(10 194)
Marge brute		**20 995**	**20 041**	**18 989**
Charges commerciales		(12 609)	(11 542)	(10 691)
Charges administratives		(2 495)	(2 332)	(2 262)
Part dans les sociétés commerciales mises en équivalence	*7*	5	(12)	(9)
Résultat opérationnel courant	*23-24*	**5 896**	**6 155**	**6 027**
Autres produits et charges opérationnels	*25*	(289)	(129)	(180)
Résultat opérationnel		**5 607**	**6 026**	**5 847**
Coût de la dette financière nette		(198)	(193)	(210)
Part dans les sociétés non opérationnelles mises en équivalence		63	9	35
Autres produits et charges financiers		1 910	(89)	141
Résultat financier	*26*	**1 775**	**(273)**	**(34)**
Impôts sur les bénéfices	*27*	(2 372)	(1 814)	(1 917)
Résultat net avant part des minoritaires		**5 010**	**3 939**	**3 896**
Part des minoritaires	*17*	4 389	2 901	2 861
Résultat net, part du Groupe		**621**	**1 038**	**1 035**
Résultat net, part du Groupe par action *(en euros)*	*28*	**195,92**	**327,47**	**326,53**
Résultat net, part du Groupe par action après dilution *(en euros)*	*28*	**191,81**	**324,63**	**323,69**

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.

2. État global des gains et pertes consolidés

(en millions d'euros)	**2014**	**2013 (1)**	**2012 (1)**
Résultat net avant part des minoritaires	**5 010**	**3 939**	**3 896**
Variation du montant des écarts de conversion	557	(346)	(99)
Effets d'impôt	104	(46)	(18)
	661	**(392)**	**(117)**
Variation de valeur des investissements et placements financiers	758	987	136
Montants transférés en résultat	(2 214)	(22)	(26)
Effets d'impôt	175	(37)	(6)
	(1 281)	**928**	**104**
Variation de valeur des couvertures de flux de trésorerie futurs	(22)	302	173
Montants transférés en résultat	(158)	(257)	19
Effets d'impôt	59	(18)	(50)
	(121)	**27**	**142**
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, transférables en compte de résultat	**(741)**	**563**	**129**
Variation de valeur des terres à vignes	(17)	369	85
Montants transférés en réserves consolidées	(10)	-	-
Effets d'impôt	9	(127)	(28)
	(18)	**242**	**57**
Engagements envers le personnel : variation de valeur liée aux écarts actuariels	(163)	80	(102)
Effets d'impôt	52	(22)	29
	(111)	**58**	**(73)**
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, non transférables en compte de résultat	**(129)**	**300**	**(16)**
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	**(870)**	**863**	**113**
Résultat global	**4 140**	**4 802**	**4 009**
Part des minoritaires	2 863	3 490	2 835
RÉSULTAT GLOBAL, PART DU GROUPE	**1 277**	**1 312**	**1 174**

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.

3. Bilan consolidé

Actif

(en millions d'euros)	*Notes*	**2014**	**2013** (1) (2)	**2012** (1)
Marques et autres immobilisations incorporelles	*3*	15 553	15 102	13 808
Écarts d'acquisition	*4*	9 809	10 056	8 708
Immobilisations corporelles	*6*	11 038	10 179	9 144
Participations mises en équivalence	*7*	864	742	851
Investissements financiers	*8*	3 575	7 416	6 321
Autres actifs non courants	*9*	551	486	631
Impôts différés	*27*	1 553	957	991
Actifs non courants		**42 943**	**44 938**	**40 454**
Stocks et en-cours	*10*	9 910	8 871	8 336
Créances clients et comptes rattachés	*11*	2 356	2 231	2 030
Impôts sur les résultats		366	244	217
Autres actifs courants	*12*	2 775	2 865	3 736
Trésorerie et équivalents de trésorerie	*14*	4 896	3 563	2 634
Actifs courants		**20 303**	**17 774**	**16 953**
TOTAL DE L'ACTIF		**63 246**	**62 712**	**57 407**

Passif et capitaux propres

(en millions d'euros)	*Notes*	**2014**	**2013** (1) (2)	**2012** (1)
Capital	*15.1*	51	51	51
Primes		442	442	442
Actions auto-détenues et assimilées	*15.2*	(6)	(6)	(7)
Écarts de conversion	*15.4*	164	(5)	101
Écarts de réévaluation		2 225	1 741	1 353
Autres réserves		6 021	5 222	4 482
Résultat net, part du Groupe		621	1 038	1 035
Capitaux propres, part du Groupe		9 518	8 483	7 457
Intérêts minoritaires	*17*	17 776	21 146	19 513
Capitaux propres		**27 294**	**29 629**	**26 970**
Dette financière à plus d'un an	*18*	7 266	5 871	5 003
Provisions à plus d'un an	*19*	2 328	1 815	1 809
Impôts différés	*27*	5 244	5 122	4 731
Autres passifs non courants	*20*	6 503	6 420	5 477
Passifs non courants		**21 341**	**19 228**	**17 020**
Dette financière à moins d'un an	*18*	6 091	6 549	5 776
Fournisseurs et comptes rattachés		3 780	3 382	3 183
Impôts sur les résultats		671	385	466
Provisions à moins d'un an	*19*	350	356	348
Autres passifs courants	*21*	3 719	3 183	3 644
Passifs courants		**14 611**	**13 855**	**13 417**
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		**63 246**	**62 712**	**57 407**

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

						Écarts de réévaluation					Total des capitaux propres		
(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Actions auto-détenues et assimilés	Écarts de conversion	Investissements et placements financiers	Couverture de flux de trésorerie futurs	Terres à vignes	Engagements envers le personnel	Résultat et autres réserves	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Notes		*15.1*		*15.2*	*15.4*							*17*	
Au 31 décembre 2011	**3 173 352**	**51**	**442**	**(12)**	**126**	**1 006**	**(24)**	**219**	**(9)**	**4 847**	**6 646**	**18 049**	**24 695**
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					(26)	134	36	13	(18)	-	139	(26)	113
Résultat net										1 035	1 035	2 861	3 896
Résultat global					**(26)**	**134**	**36**	**13**	**(18)**	**1 035**	**1 174**	**2 835**	**4 009**
Charges liées aux plans d'options										21	21	40	61
(Acquisitions)/cessions d'actions auto-détenues et assimilés				5						-	5	-	5
Augmentations de capital des filiales										-	-	8	8
Dividendes et acomptes versés										(365)	(365)	(1 362)	(1 727)
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées					-	-	-	-	-	(3)	(3)	(19)	(22)
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires					1	(3)	-	(1)	-	(15)	(18)	67	49
Engagements d'achat de titres de minoritaires										(3)	(3)	(105)	(108)
Au 31 décembre 2012	**3 173 352**	**51**	**442**	**(7)**	**101**	**1 137**	**12**	**231**	**(27)**	**5 517**	**7 457**	**19 513**	**26 970**
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					(107)	295	12	58	16	-	274	589	863
Résultat net										1 038	1 038	2 901	3 939
Résultat global					**(107)**	**295**	**12**	**58**	**16**	**1 038**	**1 312**	**3 490**	**4 802**
Charges liées aux plans d'options										15	15	27	42
(Acquisitions)/cessions d'actions auto-détenues et assimilés				1						-	1	-	1
Augmentations de capital des filiales										-	-	10	10
Dividendes et acomptes versés										(90)	(90)	(1 181)	(1 271)
Prise de contrôle de Loro Piana [1]					-	-	-	-	-	-	-	235	235
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées					-	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires					1	6	-	2	(1)	(153)	(145)	(269)	(414)
Engagements d'achat de titres de minoritaires [1]										(67)	(67)	(679)	(746)
Au 31 décembre 2013	**3 173 352**	**51**	**442**	**(6)**	**(5)**	**1 438**	**24**	**291**	**(12)**	**6 260**	**8 483**	**21 146**	**29 629**
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					169	545	(24)	(4)	(30)	-	656	(1 526)	(870)
Résultat net					-	-	-	-	-	621	621	4 389	5 010
Résultat global					**169**	**545**	**(24)**	**(4)**	**(30)**	**621**	**1 277**	**2 863**	**4 140**
Charges liées aux plans d'options										17	17	31	48
(Acquisitions)/cessions d'actions auto-détenues et assimilés				-						-	-	-	-
Augmentations de capital des filiales										-	-	4	4
Dividendes et acomptes versés										-	-	(1 393)	(1 393)
Distribution en nature d'actions Hermès. Voir Note 8.									-			(4 718)	(4 718)
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées				-	-	-	-	-	-	(2)	(2)	7	5
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires				-	-	(2)	1	(1)	(1)	7	4	63	67
Engagements d'achat de titres de minoritaires										(261)	(261)	(227)	(488)
Au 31 décembre 2014	**3 173 352**	**51**	**442**	**(6)**	**164**	**1 981**	**1**	**286**	**(43)**	**6 642**	**9 518**	**17 776**	**27 294**

(1) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

5. Tableau de variation de la trésorerie consolidée

(en millions d'euros)	*Notes*	**2014**	**2013** (1)	**2012** (1)
I – OPÉRATIONS ET INVESTISSEMENTS D'EXPLOITATION				
Résultat opérationnel		5 607	6 026	5 847
Neutralisation de la part dans le résultat et dividendes reçus des sociétés commerciales mises en équivalence (a)	*7*	16	38	27
Dotations nettes aux amortissements et provisions		2 011	1 533	1 363
Autres charges calculées		(172)	(17)	(53)
Autres retraitements		(91)	(66)	(54)
Capacité d'autofinancement générée par l'activité		**7 371**	**7 514**	**7 130**
Coût de la dette financière nette : intérêts payés		(201)	(199)	(225)
Impôt payé relatif aux activités d'exploitation (a)		(1 688)	(1 884)	(1 943)
Capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôts		**5 482**	**5 431**	**4 962**
Variation du besoin en fonds de roulement	*14.1*	**(779)**	**(679)**	**(791)**
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation		**4 703**	**4 752**	**4 171**
Investissements d'exploitation	*14.2*	**(1 962)**	**(1 901)**	**(1 845)**
Variation de la trésorerie issue des opérations et investissements d'exploitation (cash-flow disponible)		**2 741**	**2 851**	**2 326**
II- INVESTISSEMENTS FINANCIERS				
Acquisitions d'investissements financiers		(384)	(223)	(148)
Cessions d'investissements financiers	*8*	211	64	61
Dividendes reçus (a)		73	73	181
Impôt payé relatif aux investissements financiers (a)		(240)	(13)	(24)
Incidences des acquisitions et cessions de titres consolidés	*2.4*	(168)	(2 161)	(122)
Variation de la trésorerie issue des investissements financiers		**(508)**	**(2 260)**	**(52)**
III – OPÉRATIONS EN CAPITAL				
Augmentations de capital des filiales souscrites par les minoritaires		4	9	9
Dividendes et acomptes versés par la société Financière Agache	*15.3*	-	(90)	(365)
Impôt payé relatif aux dividendes et acomptes versés (a)		(96)	(159)	(79)
Dividendes et acomptes versés aux minoritaires des filiales consolidées		(1 450) (b)	(1 235)	(1 289)
Acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	*2.4*	(294)	(427)	(95)
Variation de la trésorerie issue des opérations en capital		**(1 836)**	**(1 902)**	**(1 819)**
Variation de la trésorerie avant opérations de financement		**397**	**(1 311)**	**455**
IV – OPÉRATIONS DE FINANCEMENT				
Émissions ou souscriptions d'emprunts et dettes financières		3 625	4 126	1 604
Remboursements d'emprunts et dettes financières		(2 849)	(2 322)	(2 394)
Comptes courants financiers hors Groupe		244	179	501
Acquisitions et cessions de placements financiers		(125)	88	(64)
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement		**895**	**2 071**	**(353)**
V – INCIDENCE DES ÉCARTS DE CONVERSION		**43**	**63**	**(33)**
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (I+II+III+IV+V)		**1 335**	**823**	**69**
TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE	*14*	**3 135**	**2 312**	**2 243**
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE	*14*	**4 470**	**3 135**	**2 312**
TOTAL DE L'IMPÔT PAYÉ		**(2 024)**	**(2 056)**	**(2 046)**
Opérations comprises dans le tableau ci-dessus, sans incidence sur la variation de la trésorerie : - investissements par location-financement		5	7	5

(a) Après modifications de la présentation des dividendes reçus et de l'impôt payé. Voir Note 1.4.
(b) Les distributions en nature d'actions Hermès par les sociétés Christian Dior et LVMH n'ont pas eu d'effet sur la trésorerie, hors effets impôts. Voir Note 8.

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.

Annexe aux comptes consolidés

NOTE 1	PRINCIPES COMPTABLES	42
NOTE 2	VARIATIONS DE POURCENTAGE D'INTÉRÊT DANS LES ENTITÉS CONSOLIDÉES	50
NOTE 3	MARQUES, ENSEIGNES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	52
NOTE 4	ÉCARTS D'ACQUISITION	55
NOTE 5	ÉVALUATION DES ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE INDÉFINIE	56
NOTE 6	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57
NOTE 7	PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	60
NOTE 8	INVESTISSEMENTS FINANCIERS	61
NOTE 9	AUTRES ACTIFS NON COURANTS	62
NOTE 10	STOCKS ET EN-COURS	63
NOTE 11	CLIENTS	64
NOTE 12	AUTRES ACTIFS COURANTS	65
NOTE 13	PLACEMENTS FINANCIERS	65
NOTE 14	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	66
NOTE 15	CAPITAUX PROPRES	67
NOTE 16	CHARGE DE STOCK OPTIONS DE L'EXERCICE	68
NOTE 17	INTÉRÊTS MINORITAIRES	69
NOTE 18	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	70
NOTE 19	PROVISIONS	74
NOTE 20	AUTRES PASSIFS NON COURANTS	75
NOTE 21	AUTRES PASSIFS COURANTS	76
NOTE 22	INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ	76
NOTE 23	INFORMATION SECTORIELLE	84
NOTE 24	VENTES ET CHARGES PAR NATURE	88
NOTE 25	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	89
NOTE 26	RÉSULTAT FINANCIER	90
NOTE 27	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	91
NOTE 28	RÉSULTAT PAR ACTION	94
NOTE 29	ENGAGEMENTS DE RETRAITES, PARTICIPATION AUX FRAIS MÉDICAUX ET AUTRES ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DU PERSONNEL	94
NOTE 30	ENGAGEMENTS HORS BILAN	97
NOTE 31	PARTIES LIÉES	99
NOTE 32	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	100

6. Annexe aux comptes consolidés

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

1.1. Cadre général et environnement

Les comptes consolidés de l'exercice 2014 sont établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2014.

Ces normes et interprétations sont appliquées de façon constante sur les exercices présentés. Les comptes consolidés de l'exercice 2014 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 2 avril 2015.

1.2. Évolutions du référentiel comptable applicable au Groupe

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire en 2014

Les normes applicables au Groupe à compter du 1er janvier 2014 sont les normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 sur la consolidation. Celles-ci redéfinissent la notion de contrôle exercé sur une entité (voir Note 1.6), suppriment la possibilité d'utiliser l'intégration proportionnelle pour la consolidation des entités sous contrôle conjoint, seule la méthode de consolidation par mise en équivalence étant admise, et complètent les informations requises dans l'annexe aux comptes consolidés. L'application de ces textes n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe, les entités consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle représentant une contribution peu importante aux comptes du Groupe.

Concernant les entités du groupe Financière Agache sous contrôle conjoint pleinement intégrées aux activités opérationnelles du Groupe, le Groupe présente leur résultat net, ainsi que celui des entités actuellement mises en équivalence (voir Note 7), sur une ligne distincte du résultat opérationnel courant. Pour les sociétés mises en équivalence présentant une activité à caractère non opérationnel, leur résultat sera présenté sur une ligne distincte du résultat financier.

La méthode de consolidation des filiales de distribution des Vins & Spiritueux détenues en commun avec le groupe Diageo n'a pas été affectée.

La norme IFRS 11 a été appliquée rétrospectivement depuis le 1er janvier 2012 ; les tableaux suivants présentent les effets de cette application sur le compte de résultat et le bilan du Groupe aux 31 décembre 2013 et 2012 :

Effets sur le compte de résultat

(en millions d'euros)	**2012**	**2013**
Ventes	**(104)**	**(106)**
Coût des ventes	44	47
Marge brute	**(60)**	**(59)**
Charges commerciales	72	67
Charges administratives	10	9
Part dans les résultats des sociétés commerciales mises en équivalence	(9)	(12)
Résultat opérationnel courant	**13**	**5**
Autres produits et charges opérationnels	0	8
Résultat opérationnel	**13**	**13**
Coût de la dette financière nette	1	2
Part dans les résultats des sociétés non opérationnelles mises en équivalence	35	9
Autres produits et charges financiers	-	(1)
Résultat financier	**36**	**10**
Impôts sur les bénéfices	-	2
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(49)	(25)
Résultat net, part du Groupe	**-**	**-**

Effets sur le bilan

ACTIF *(en millions d'euros)*	2012	2013
Immobilisations corporelles et incorporelles	(25)	(21)
Participations mises en équivalence	71	80
Autres actifs non courants	(1)	(1)
Actifs non courants	**45**	**58**
Stocks	(71)	(64)
Autres actifs courants	(12)	(19)
Actifs courants	**(83)**	**(83)**
Total de l'actif	**(38)**	**(25)**

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES *(en millions d'euros)*	2012	2013
Capitaux propres	-	-
Dettes financières à plus d'un an	(11)	(10)
Provisions à plus d'un an et impôts différés	17	8
Capitaux permanents	**6**	**(2)**
Dettes financières à moins d'un an	(22)	(1)
Autres passifs courants	(22)	(22)
Passifs courants	**(44)**	**(23)**
Total du passif	**(38)**	**(25)**

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire au 1er janvier 2015

Les normes applicables au Groupe à compter du 1er janvier 2015 sont les suivantes :

- l'interprétation d'IFRIC 21 relative à la comptabilisation des droits et des taxes ;
- l'amendement d'IAS 19 relatif à la comptabilisation des contributions des employés aux régimes post-emploi.

L'application de ces normes n'aura pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Autres évolutions normatives et normes d'application postérieures au 1er janvier 2015

Le Groupe est informé de l'évolution des discussions en cours de l'IFRIC et de l'IASB relatives à la comptabilisation des engagements d'achat de titres de minoritaires et des variations de leurs montants. Voir Note 1.12 concernant le mode de comptabilisation de ces engagements par le groupe Financière Agache.

Le Groupe suit également l'évolution du projet de norme relatif à la comptabilisation des contrats de location.

Les effets de l'application de la norme IFRS 15 sur la comptabilisation du chiffre d'affaires, à partir du 1er janvier 2017, sont en cours d'analyse. Ceux-ci devraient être peu significatifs, étant donné la nature des activités du Groupe.

1.3. Première adoption des IFRS

Les premiers comptes établis par le Groupe en conformité avec les normes IFRS l'ont été au 31 décembre 2005 avec une date de transition au 1er janvier 2004. La norme IFRS 1 prévoyait des exceptions à l'application rétrospective des normes IFRS à la date de transition ; celles retenues par le Groupe ont notamment été les suivantes :

- regroupement d'entreprises : l'exemption d'application rétrospective n'a pas été retenue. Le groupe Financière Agache a retraité rétrospectivement les acquisitions réalisées depuis 1988, date de première consolidation de LVMH. Les normes IAS 36 Dépréciations d'actifs et IAS 38 Immobilisations incorporelles ont été appliquées rétrospectivement depuis cette date ;
- valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles : l'option d'évaluation de ces actifs à leur juste valeur à la date de transition n'a pas été retenue, à l'exception des ensembles immobiliers détenus par Christian Dior Couture, la Belle Jardinière et Le Bon Marché ;
- conversion des comptes des filiales hors zone euro : les réserves de conversion relatives à la consolidation des filiales hors zone euro ont été annulées au 1er janvier 2004 en contrepartie des « Autres réserves ».

1.4. Présentation des états financiers

Soldes intermédiaires du compte de résultat

L'activité principale du Groupe est la gestion et le développement de ses marques et enseignes. Le résultat opérationnel courant provient de ces activités, qu'il s'agisse d'opérations récurrentes ou non récurrentes, principales ou accessoires.

Les « Autres produits et charges opérationnels » comprennent les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel courants du Groupe. Il s'agit en particulier des effets des variations de périmètre et des dépréciations des marques, enseignes et écarts d'acquisition. Il s'agit également, s'ils sont significatifs, des plus ou moins-values de cession d'actifs immobilisés, des frais de restructuration, des frais liés à des litiges, ou de tout autre produit ou charge non courant susceptible d'affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre.

Tableau de variation de trésorerie

La variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation est déterminée sur la base du résultat opérationnel, qui est ajusté des transactions n'ayant aucun effet sur la trésorerie. En outre, à partir du 31 décembre 2014 :

- les dividendes reçus sont présentés en fonction de la nature des participations concernées, soit, pour les sociétés commerciales consolidées par mise en équivalence, au sein de la « Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation » et, pour les sociétés non opérationnelles consolidées par mise en équivalence et les sociétés non consolidées, au sein de la « Variation de la trésorerie issue des investissements financiers » ;
- l'impôt payé est présenté en fonction de la nature des transactions dont il est issu : au sein de la « Variation de la trésorerie issue des activités d'exploitation » pour la part relative aux transactions d'exploitation, au sein de la « Variation de la trésorerie issue des investissements financiers » pour la part relative aux transactions sur investissements et placements financiers, en particulier l'impôt payé sur les résultats de cession, au sein de la « Variation de trésorerie issue des opérations en capital » pour la part relative aux transactions sur les capitaux propres, en particulier les impôts de distribution liés aux versements de dividendes.

Les tableaux de variation de trésorerie des exercices 2013 et 2012 ont été retraités des effets de cette nouvelle présentation des dividendes reçus et de l'impôt payé (précédemment présentés au sein de la « Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation »).

1.5. Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels (voir Note 5), des engagements d'achat de titres de minoritaires (voir Note 20), de la détermination du montant des provisions pour risques et charges (voir Note 19) ou des provisions pour dépréciation des stocks et, le cas échéant, des actifs d'impôts différés. Ces hypothèses, estimations ou appréciations établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, peuvent se révéler, ultérieurement, différentes de la réalité.

1.6. Méthodes de consolidation

Les filiales, dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, en droit ou en fait, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sous contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Voir Note 1.2 concernant les impacts de l'application des normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 à partir du 1er janvier 2014.

Les actifs et passifs, produits et charges des filiales de distribution des Vins et Spiritueux détenues en commun avec le groupe Diageo sont consolidées à hauteur de la part correspondant aux seules activités du Groupe (voir Note 1.25).

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

1.7. Conversion des états financiers des entités hors zone euro

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro ; les comptes des entités utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « Écarts de conversion ».

1.8. Opérations en devises et couvertures de change

Les opérations réalisées par les sociétés consolidées dans des devises autres que leur monnaie fonctionnelle sont converties dans leur monnaie fonctionnelle aux cours des devises à la date de ces opérations.

Les créances et dettes exprimées en devises autres que la monnaie fonctionnelle de la société concernée sont converties aux cours de ces devises à la date de clôture. Les pertes et gains de change latents résultant de cette conversion sont enregistrés :

- en coût des ventes pour les opérations à caractère commercial ;
- en résultat financier pour les opérations de nature financière.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion et de l'élimination d'opérations ou créances et dettes intra-groupe exprimées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la société concernée sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intra-groupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital : ils sont dans ce cas inscrits dans les capitaux propres, en « Écarts de conversion ».

Lorsque des instruments dérivés sont affectés à la couverture d'opérations commerciales réalisées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de la société consolidée concernée, ceux-ci sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché (Voir Note 1.9) à la date de clôture ; la variation de valeur de marché de ces instruments dérivés est enregistrée :

- en coût des ventes pour la part efficace de la couverture des créances et dettes inscrites au bilan à la date de clôture ;
- en capitaux propres, en « Écarts de réévaluation », pour la part efficace de la couverture de flux de trésorerie futurs, ce montant étant transféré en coût des ventes lors de la comptabilisation des créances et dettes objets de la couverture ;
- en résultat financier pour la part inefficace de la couverture ; les variations de valeur liées aux points de terme des contrats à terme ainsi que la valeur temps des contrats d'options sont systématiquement considérées comme part inefficace.

Lorsque des instruments dérivés sont affectés à la couverture de situations nettes de filiales hors zone euro, la variation de leur juste valeur est inscrite dans les capitaux propres, en « Écarts de conversion », à hauteur de la part efficace, et en résultat financier pour la part inefficace.

En l'absence de relation de couverture, les variations de valeur de marché des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

Voir également Note 1.21 pour la définition des notions de part efficace et inefficace.

1.9. Évaluation à la juste valeur

La juste valeur (ou valeur de marché) correspond, pour les actifs, au prix de vente qui serait obtenu en cas de cession et, pour les passifs, au montant qui serait versé pour les transférer, ces transactions hypothétiques étant conclues dans des conditions de négociation normales.

Les actifs et passifs évalués à leur juste valeur lors de chaque clôture sont les suivants :

	Modalités de détermination de la juste valeur	**Montants enregistrés à la date de clôture**
Terres à vignes	Sur la base de transactions récentes portant sur des actifs similaires. Voir Note 1.13.	Note 6
Vendanges	Sur la base des prix d'achat de raisins équivalents. Voir Note 1.16.	Note 10
Instruments dérivés	Sur la base de données de marché et selon des modèles d'évaluation communément utilisés. Voir Note 1.21.	Note 22.4
Dettes financières couvertes contre le risque de variation de valeur résultant de l'évolution des taux d'intérêt	Sur la base de données de marché et selon des modèles d'évaluation communément utilisés. Voir Note 1.20.	Note 18
Dette au titre des engagements d'achat de titres de minoritaires dont la formule de prix est la juste valeur	Généralement, sur la base des multiples boursiers de sociétés comparables. Voir Note 1.12.	Note 20
Investissements et placements financiers	Actifs cotés : cotation boursière au cours de clôture à la date d'arrêté. Actifs non cotés : estimation de leur valeur de réalisation, soit selon des formules de calcul reposant sur des cotations de marché, soit sur la base de cotations privées. Voir Note 1.15.	Note 8, Note 13
Trésorerie et équivalents	Au cours de clôture. Voir Note 1.18.	Note 14

Aucun autre actif ou passif n'a été réévalué à sa valeur de marché à la date de clôture.

1.10. Marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles

Seules les marques et enseignes acquises, individualisables et de notoriété reconnue sont inscrites à l'actif, à leur valeur de marché à la date de leur acquisition.

Les marques et enseignes sont évaluées à titre principal par la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés ou sur la base de transactions comparables, méthode utilisant les multiples de chiffre d'affaires et de résultat retenus lors de transactions récentes portant sur des marques similaires, ou sur la base des multiples boursiers applicables aux activités concernées. D'autres méthodes sont utilisées à titre complémentaire : la méthode des royalties, donnant à la marque une valeur équivalente à la capitalisation des royalties qu'il faudrait verser pour son utilisation ; la méthode du différentiel de marge, applicable lorsqu'il est possible de mesurer la différence de revenus générée par une marque, par référence à un produit similaire sans marque ; enfin, la méthode du coût de reconstitution d'une marque équivalente, notamment en termes de frais de publicité et de promotion.

Les frais engagés pour créer une marque nouvelle ou développer une marque existante sont enregistrés en charges.

Les marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties sur la durée estimée de leur utilisation. Le classement d'une marque ou enseigne en actifs à durée d'utilisation définie ou indéfinie résulte en particulier de l'application des critères suivants :

- positionnement global de la marque ou enseigne sur son marché en termes de volume d'activité, de présence internationale, de notoriété ;
- perspectives de rentabilité à long terme ;
- degré d'exposition aux aléas conjoncturels ;
- événement majeur intervenu dans le secteur d'activité et susceptible de peser sur le futur de la marque ou enseigne ;
- ancienneté de la marque ou enseigne.

Les marques dont la durée d'utilisation est définie sont amorties sur une période comprise entre 15 et 40 ans, en fonction de l'estimation de la durée de leur utilisation.

Le montant de la dépréciation des marques et enseignes, et dans certains cas la charge d'amortissement, sont comptabilisés dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

Des tests de perte de valeur sont pratiqués pour les marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles suivant la méthodologie présentée en Note 1.14.

Les frais de recherche ne sont pas immobilisés. Les frais de développement d'un nouveau produit ne sont immobilisés que si la décision de lancement de ce produit est effectivement prise.

Les immobilisations incorporelles autres que les marques et enseignes sont amorties sur les durées suivantes :

- droits au bail, pas-de-porte : selon les conditions de marché, le plus souvent sur la durée du bail ;
- droits liés aux contrats de sponsoring et de partenariat médiatiques : sur la durée des contrats, selon les modalités d'exploitation des droits ;
- frais de développement : maximum 3 ans ;
- logiciels : 1 à 5 ans.

1.11. Variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise en droit ou en fait, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur valeur de marché à la date de prise de contrôle ; la différence entre le coût de la prise de contrôle et la quote-part du Groupe dans la valeur de marché de ces actifs, passifs et passifs éventuels est inscrite en écart d'acquisition.

Le coût de la prise de contrôle est le prix payé par le Groupe dans le cadre d'une acquisition, ou l'estimation de ce prix si l'opération se fait sans versement de trésorerie, à l'exclusion des frais liés à l'acquisition qui sont présentés en « Autres produits et charges opérationnels ».

La différence entre la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis postérieurement à la prise de contrôle et le prix payé pour leur acquisition est comptabilisée en déduction des capitaux propres.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur annuel suivant la méthodologie présentée en Note 1.14. La charge de dépréciation éventuelle est comprise dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

1.12. Engagements d'achat de titres de minoritaires

Les actionnaires minoritaires de certaines filiales consolidées par intégration globale bénéficient de promesses d'achat de leurs titres octroyées par le Groupe.

En l'absence de dispositions spécifiques des normes IFRS, le Groupe comptabilise ces engagements de la façon suivante :

- la valeur de l'engagement à la date de la clôture figure en « Autres passifs non courants » ;
- les intérêts minoritaires correspondants sont annulés ;
- pour les engagements contractés antérieurement au 1er janvier 2010, la différence entre le montant des engagements et les intérêts minoritaires annulés est maintenue à l'actif du bilan, en écart d'acquisition, ainsi que les variations ultérieures de cette différence. Pour les engagements contractés à compter du 1er janvier 2010, la différence entre le montant des engagements et les intérêts minoritaires est enregistrée en capitaux propres, en « Autres réserves ».

Ce mode de comptabilisation n'a pas d'effet sur la présentation des intérêts minoritaires au compte de résultat.

1.13. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles à l'exception des terres à vignes, est constituée de leur coût d'acquisition. Les frais financiers supportés au cours de la période précédant la mise en exploitation ou durant la période de construction sont immobilisés.

Les terres à vignes sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture. Cette valeur résulte de données officielles publiées sur les transactions récentes dans la même région. L'écart entre le coût d'acquisition historique et la valeur de marché est inscrit en capitaux propres, en « Écarts de réévaluation ». Si la valeur de marché devient inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée en résultat, du montant de la différence.

Les pieds de vignes, ou vignobles, pour les champagnes, cognac et autres vins produits par le Groupe, sont des actifs biologiques au sens d'IAS 41 Agriculture. Leur valeur de marché étant peu différente de leur valeur historique, aucune réévaluation de ces actifs n'est pratiquée.

Les immeubles majoritairement occupés par des tiers sont présentés en immeubles locatifs, à leur coût d'acquisition, sans réévaluation à valeur de marché.

Les actifs financés par contrat de location-financement sont immobilisés sur la base de la valeur actuelle des loyers futurs ou sur la base de leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée du coût d'acquisition de leurs composants, diminué de la valeur résiduelle ; la valeur résiduelle correspond à l'estimation de valeur de revente de l'immobilisation au terme de la période d'utilisation.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation ; les durées retenues sont les suivantes :

• constructions, immeubles locatifs	20 à 50 ans ;
• matériels et installations	3 à 25 ans ;
• agencements	3 à 10 ans ;
• vignobles	18 à 25 ans.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges lors de leur réalisation.

1.14. Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît, et au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, principalement les marques, enseignes et écarts d'acquisition. Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs à durée de vie indéfinie devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence ; la dépréciation, imputée en priorité sur l'écart d'acquisition, est comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels ».

La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. La valeur de marché de l'actif est déterminée par référence à des transactions similaires récentes ou à des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

Les flux de trésorerie prévisionnels sont établis au niveau du Groupe par secteur d'activité, un secteur d'activité correspondant à une ou plusieurs marques ou enseignes et à une équipe de direction dédiée. Au sein du secteur d'activité, peuvent être déterminées des unités génératrices de trésorerie d'un niveau plus petit, tel un ensemble de magasins.

Les données utilisées dans le cadre de la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés proviennent des budgets annuels et plans pluri-annuels établis par la direction des secteurs d'activité concernés. Les plans consistent en des projections à cinq ans (à l'exception de Christian Dior Couture dont les plans ont une durée de trois ans), cette durée pouvant être étendue lorsqu'il s'agit de marques en cours de repositionnement stratégique, ou dont le cycle de production est supérieur à cinq ans. À la valeur résultant des flux de trésorerie prévisionnels actualisés s'ajoute une valeur terminale correspondant à la capitalisation à l'infini des flux de trésorerie issus, le plus souvent, de la dernière année du plan. Lorsque plusieurs scénarios prévisionnels sont retenus, une probabilité de survenance est attribuée à chacun d'entre eux. Le taux d'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels intègre le taux de rendement attendu par un investisseur dans le domaine d'activité concerné et la prime de risque propre à cette activité.

1.15. Investissements et placements financiers

Les actifs financiers sont présentés en actifs non courants (« Investissements financiers ») ou en actifs courants (« Placements financiers ») selon leur nature.

Les investissements financiers comprennent les prises de participation, stratégiques et non stratégiques, si la durée estimée et le mode de leur détention le justifient.

Les placements financiers incluent des placements temporaires en actions, parts de Sicav, ou Fonds Commun de Placement (FCP) et assimilés, à l'exclusion des placements relevant de la gestion de trésorerie au jour le jour, qui sont comptabilisés en « Trésorerie et équivalents de trésorerie » (voir Note 1.18).

Investissements et placements financiers sont évalués au cours de clôture s'il s'agit d'actifs cotés et sur la base d'une estimation de leur valeur de réalisation à cette date s'il s'agit d'actifs non cotés.

Les variations de valeur, positives ou négatives, sont enregistrées en capitaux propres en « Écarts de réévaluation ». En cas de perte de valeur jugée définitive, une dépréciation de ce montant est enregistrée en résultat financier, la dépréciation n'étant reprise en résultat qu'au moment de la cession des investissements et placements financiers sous-jacents.

1.16. Stocks et en-cours

À l'exception des vins produits par le Groupe, les stocks sont comptabilisés à leur prix de revient, hors frais financiers. Le prix de revient est constitué du coût de production (produits finis), ou du prix d'achat majoré des frais accessoires (matières premières, marchandises) ; il ne peut excéder la valeur nette de réalisation.

Les stocks de vins produits par le Groupe, en particulier les vins de champagne, sont évalués sur la base de la valeur de marché de la vendange correspondante déterminée par référence au prix moyen d'achat de raisins équivalents, comme si les raisins récoltés avaient été acquis auprès de tiers. Jusqu'à la date de vendange, l'évaluation des raisins, comptabilisée prorata temporis, se fait sur la base d'un rendement et d'une valeur de marché estimés.

Les mouvements de stocks sont valorisés, selon les métiers, au coût moyen pondéré ou par la méthode du « Premier entré – premier sorti » (FIFO).

Compte tenu du processus de vieillissement nécessaire au champagne et aux spiritueux (cognac, whisky) la durée de détention de ces stocks est le plus souvent supérieure à un an. Ces stocks restent classés en actifs courants conformément à l'usage de la profession.

Les dépréciations de stocks sont constatées principalement dans les activités autres que Vins et Spiritueux. Elles sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés (saison ou collection terminées, date limite d'utilisation proche…) ou sur la base de leurs perspectives d'écoulement.

1.17. Créances clients, autres créances et prêts

Les créances clients, autres créances et prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

Lorsque l'échéance des créances et prêts est supérieure à un an, leur montant fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur dans le temps présente un risque de variation négligeable.

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché basée sur le cours de bourse et le cours de change à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en résultat financier.

1.19. Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation, vis-à-vis d'un tiers, entraînant pour le Groupe un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

Lorsque la date d'exécution de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.20. Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti, c'est-à-dire à leur valeur nominale nette des primes et frais d'émission qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En cas de couverture du risque de variation de valeur de la dette financière résultant de l'évolution des taux d'intérêt, le montant couvert de la dette, ainsi que les instruments de couverture associés, figurent au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture ; les effets de cette réévaluation sont enregistrés en résultat financier. La valeur de marché de la dette couverte est déterminée selon des méthodes similaires à celles décrites ci-après en Note 1.21.

En cas de couverture du risque d'évolution de la charge d'intérêt future, la dette financière dont les flux sont couverts reste comptabilisée au coût amorti, la variation de valeur de la part efficace de l'instrument de couverture étant enregistrée dans les capitaux propres en « Écarts de réévaluation ».

En l'absence de relation de couverture, ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

Lorsqu'un instrument dérivé est incorporé à la dette financière, celle-ci est comptabilisée à sa valeur de marché ; les variations de valeur de marché sont enregistrées en résultat financier.

La dette financière nette est constituée des dettes financières à plus et moins d'un an et de la valeur de marché à la date de clôture des instruments dérivés sur risque de taux d'intérêt, sous déduction du montant des placements financiers, de la trésorerie et équivalents de trésorerie à la date de clôture ainsi que de la valeur de marché à cette date des instruments dérivés sur risque de change et des autres actifs financiers associés à l'un de ces éléments.

Voir également Note 1.21 pour la définition des notions de part efficace et inefficace.

1.21. Instruments dérivés

Le Groupe négocie des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa stratégie de couverture des risques de change et de taux d'intérêt.

La mise en œuvre d'une comptabilité de couverture requiert, selon IAS 39, de démontrer et documenter l'efficacité de la relation de couverture lors de sa mise en place et pendant sa durée. L'efficacité de la couverture sur le plan comptable est vérifiée par le rapport des variations de valeur du dérivé et du sous-jacent couvert, ce rapport devant rester dans une fourchette comprise entre 80 et 125 %.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées selon les modalités précisées en Note 1.8 pour les couvertures de risque de change et en Note 1.20 pour les couvertures de risque de taux d'intérêt.

La valeur de marché est établie par référence à des données de marché et selon des modèles d'évaluation communément utilisés ; cette valeur est confirmée dans le cas d'instruments complexes par des cotations d'établissements financiers tiers.

Les instruments dérivés dont la maturité est supérieure à douze mois sont présentés en actifs et passifs non courants.

1.22. Actions Financière Agache, Christian Dior et LVMH auto-détenues et assimilés

Actions auto-détenues Financière Agache

Les actions Financière Agache détenues par le Groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, en déduction des capitaux propres consolidés, quel que soit l'objet de leur détention.

En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est établi selon la méthode « Premier entré – premier sorti » (FIFO). Les résultats de cession sont inscrits directement en capitaux propres.

Actions auto-détenues et assimilés Christian Dior et LVMH

Les achats/ventes par Christian Dior et LVMH de leurs propres titres, à l'origine de variations de pourcentage d'intérêt du groupe Financière Agache dans Christian Dior et LVMH, sont traités dans les comptes consolidés du groupe Financière Agache comme des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées.

À compter du 1er janvier 2010, en raison de la révision d'IFRS 3, les variations de pourcentage du groupe Financière Agache dans Christian Dior et LVMH sont enregistrées dans les capitaux propres. Cette disposition étant d'application prospective, les écarts d'acquisition enregistrés au 31 décembre 2009 ont été maintenus à l'actif du bilan.

Les instruments dénouables en actions LVMH détenus par le Groupe, sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, en déduction des capitaux propres consolidés.

1.23. Retraites, participation aux frais médicaux et autres engagements vis-à-vis du personnel

Lorsque les régimes d'indemnités de départ à la retraite, de retraites, de participation aux frais médicaux ou autres prévoient le versement par le Groupe de cotisations à des organismes extérieurs responsables du paiement ultérieur des indemnités, des retraites ou de la participation aux frais médicaux, ces cotisations sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au titre duquel elles sont dues, aucun passif n'étant comptabilisé au bilan.

Lorsque le versement des indemnités de départ à la retraite, des retraites, de la participation aux frais médicaux ou autres sont à la charge du Groupe, le montant de l'engagement actuariel correspondant pour le Groupe donne lieu à provision au bilan. La variation de cette provision est comptabilisée :

- en résultat opérationnel courant de l'exercice, pour la part correspondant au service rendu par les employés durant l'exercice et au coût financier net de l'exercice ;
- en gains et pertes enregistrés en capitaux propres, pour la part liée à l'évolution des hypothèses actuarielles et aux écarts entre les données projetées et les données réelles (« effets d'expérience ») conformément à l'amendement d'IAS 19 applicable depuis le 1er janvier 2013. Les états financiers au 31 décembre 2012 ont été retraités de l'application rétrospective de cet amendement.

Si cet engagement est couvert, partiellement ou en totalité, par des fonds versés par le Groupe à des organismes financiers, le montant de ces placements dédiés vient en déduction de l'engagement actuariel au bilan.

L'engagement actuariel est calculé sur la base d'évaluations spécifiques au pays et à la société du Groupe concernée ; ces évaluations intègrent notamment des hypothèses de taux d'actualisation, de progression des salaires, d'inflation, d'espérance de vie, et de rotation des effectifs.

1.24. Impôts courants et différés

Les différences temporelles entre les valeurs en consolidation des éléments d'actif et de passif, et celles résultant de l'application de la réglementation fiscale, donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés est celui connu à la date de clôture ; les effets des changements de taux sont enregistrés sur la période au cours de laquelle la décision de ce changement est prise.

Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs, et dépréciées si estimées non recouvrables, seul le montant dont l'utilisation est probable étant maintenu à l'actif du bilan.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts dus au titre des réserves distribuables des filiales font l'objet de provisions à hauteur des distributions envisagées.

1.25. Comptabilisation des ventes

Définition des ventes

Les ventes incluent principalement des ventes au détail dans le cadre des magasins du Groupe et des ventes de gros à des distributeurs et agents. Sont assimilées à des opérations au détail les ventes effectuées dans le cadre de magasins appartenant à des tiers si les risques et avantages liés à la propriété du stock sont conservés par le Groupe.

Les ventes au détail proviennent des activités Mode et Maroquinerie, Distribution sélective et de Christian Dior Couture, ainsi que de certaines marques de Montres et Joaillerie ou de Parfums et Cosmétiques. Ces ventes sont comptabilisées lors de l'achat par la clientèle.

Les ventes de gros proviennent des activités Vins et Spiritueux et de certaines marques de Parfums et Cosmétiques ou de Montres et Joaillerie. Ces ventes sont comptabilisées lors du transfert de propriété, c'est-à-dire le plus souvent lors de l'expédition.

Les frais d'expédition et de transport refacturés aux clients ne sont compris dans les ventes que lorsqu'ils sont inclus forfaitairement dans le prix des produits facturés.

Les ventes sont présentées nettes de toutes formes de remises et ristournes. En particulier les sommes permettant le référencement des produits ou correspondant à des accords de participation publicitaire avec le distributeur viennent en déduction des ventes correspondantes.

Provision pour retours de produits

Les sociétés du groupe d'activités Parfums et Cosmétiques et dans une moindre mesure des activités Mode et Maroquinerie, ou Montres et Joaillerie, peuvent reprendre auprès de leurs clients et distributeurs les produits invendus ou périmés.

Lorsque cette pratique est établie, les ventes enregistrées sont diminuées d'un montant correspondant à une estimation de ces retours, en contrepartie de la réduction des créances clients et d'une inscription en stocks. Le taux de retour retenu pour l'établissement de ces estimations est calculé sur la base de statistiques historiques.

Activités en partenariat avec Diageo

Une partie significative des ventes des activités Vins et Spiritueux est réalisée dans le cadre d'accords de distribution avec Diageo, consistant le plus souvent en un partenariat dans des entités communes. Celles-ci assurent les livraisons et les ventes à la clientèle des marques des deux groupes, le partage du compte de résultat et du bilan de ces entités entre le Groupe et Diageo étant régi par les accords de distribution. Selon ces accords, les actifs et passifs, produits et charges sont consolidées à hauteur de la part correspondant aux seules activités du Groupe.

L'application d'IFRS 11 à compter du 1er janvier 2014 n'a eu aucun effet sur cette méthode. Voir Note 1.2.

1.26. Frais de publicité et de promotion

Les frais de publicité et de promotion incluent le coût de la réalisation des supports publicitaires, des achats d'espaces média, de la fabrication d'échantillons et de catalogues et de manière générale, le coût de l'ensemble des activités destinées à la promotion des marques et produits du Groupe.

Les frais de publicité et de promotion sont enregistrés en charge lors de leur réception ou de leur production, s'il s'agit de biens, ou lors de la réalisation des prestations s'il s'agit de services.

1.27. Plans d'options et assimilés

Les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions donnent lieu à enregistrement d'une charge constituée de l'amortissement de l'estimation du gain pour les bénéficiaires de ces plans ; l'estimation du gain est calculée selon la méthode Black & Scholes sur la base du cours de clôture de l'action la veille du Conseil d'administration ayant attribué les options.

Pour les plans d'attribution d'actions gratuites, l'estimation du gain est calculée sur la base du cours de clôture de l'action la veille du Conseil d'administration ayant mis en place le plan et sous déduction du montant des dividendes anticipés sur la période d'acquisition des droits. Une décote peut être appliquée à la valeur des actions gratuites ainsi calculée pour tenir compte, le cas échéant, d'une période d'incessibilité.

Pour l'ensemble des plans, la charge d'amortissement est répartie linéairement en résultat sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie des réserves au bilan.

Pour les plans de rémunérations liées au cours de l'action LVMH et dénoués en numéraire, l'estimation du gain est réévaluée à chaque clôture du cours de l'action LVMH à cette date, et enregistrée en charge prorata temporis sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une provision au bilan. Au-delà de cette date et jusqu'à dénouement, la variation de l'espérance de gain résultant de la variation du cours de l'action LVMH est enregistrée en compte de résultat.

1.28. Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues.

Le résultat par action après dilution est établi, le cas échéant, sur la base du nombre moyen pondéré d'actions avant dilution. Les instruments dilutifs émis par les filiales sont également pris en compte dans la détermination du résultat net, part du Groupe après dilution.

NOTE 2 – VARIATIONS DE POURCENTAGE D'INTÉRÊT DANS LES ENTITÉS CONSOLIDÉES

2.1. Exercice 2014

Vins et Spiritueux

En avril 2014, LVMH a acquis la totalité du Domaine du Clos des Lambrays. Situé à Morey-Saint-Denis (France), où il dispose d'une superficie de 8,66 hectares d'un seul tenant, le Clos des Lambrays est un cru prestigieux de la côte de Nuits.

Distribution sélective

LVMH a acquis une participation complémentaire de 30 % dans Sephora Brasil (anciennement Sack's), portant son pourcentage de détention à 100 %. La différence entre le prix d'acquisition et les intérêts minoritaires a été enregistrée en déduction des capitaux propres.

2.2. Exercice 2013

2.2.1. Vins et Spiritueux

Au premier trimestre 2013, le Groupe a acquis une participation complémentaire de 30 % dans Château d'Yquem, portant son pourcentage de détention à 95 %. La différence entre le prix d'acquisition et les intérêts minoritaires a été enregistrée en déduction des capitaux propres.

2.2.2. Mode et Maroquinerie

Loro Piana

En juillet 2013, LVMH a signé un protocole d'accord portant sur l'acquisition de 80 % du capital de la Maison italienne Loro Piana, fabricant et distributeur de tissus, de vêtements et d'accessoires de luxe. Le 5 décembre 2013, en application de ce protocole, LVMH a acquis 80 % de Loro Piana pour 1 987 millions d'euros. Loro Piana a été consolidé par intégration globale à compter du 5 décembre 2013. Le capital non acquis, soit 20 %, fait l'objet de promesses croisées de vente et d'achat, exerçables au plus tard trois ans suivant le 5 décembre 2013. La différence entre la valeur de l'engagement d'achat (enregistrée en « Autres passifs non courants », voir Note 20) et les intérêts minoritaires, soit 244 millions d'euros, a été portée en déduction des capitaux propres.

Le tableau suivant présente les modalités définitives d'allocation du prix payé par LVMH au 5 décembre 2013, date de prise de contrôle :

(en millions d'euros)	Allocation provisoire	Variations	Allocation définitive
Marque	-	1 300	1 300
Immobilisations incorporelles, et immobilisations corporelles, nettes	159	39	198
Autres actifs non courants	11	26	37
Provisions à plus d'un an	(18)	(21)	(39)
Actifs circulants	382	(39)	343
Passifs circulants	(203)	19	(184)
Dette financière nette	(127)	13	(114)
Impôts différés	49	(415)	(366)
Actif net acquis	**253**	**922**	**1 175**
Intérêts minoritaires chez LVMH (20 %)	(51)	(184)	(235)
Actif net part du Groupe chez LVMH (80 %)	**202**	**738**	**940**
Écart d'acquisition	1 785	(738)	1 047
Valeur comptable de la participation au 5 décembre 2013	**1 987**	**-**	**1 987**

La marque Loro Piana, de 1 300 millions d'euros, a été évaluée selon la méthode des royalties, corroborée par la méthode des flux de trésorerie prévisionnels. L'écart d'acquisition, de 1 047 millions d'euros, est représentatif de la maîtrise dans l'approvisionnement en fibres naturelles de haute qualité ainsi que de l'expertise et du savoir-faire artisanal développé dans l'élaboration de produits issus de ces matières d'exception.

Les frais d'acquisition de Loro Piana ont été enregistrés en « Autres produits et charges opérationnels » ; ils représentaient un montant de 9 millions d'euros au 31 décembre 2013, voir Note 25.

En 2013, l'acquisition de Loro Piana a généré un décaissement de 1 982 millions d'euros, net de la trésorerie acquise de 5 millions d'euros.

Nicholas Kirkwood

En septembre 2013, le Groupe a acquis une participation de 52 % dans le chausseur britannique Nicholas Kirkwood. Cette entité a été consolidée à compter du 1er octobre 2013. Le capital non détenu fait l'objet de promesses croisées de vente et d'achat, exerçables à partir de 2020, principalement.

Marc Jacobs

En 2013, le Groupe a porté à 80 % le niveau de sa participation dans Marc Jacobs. La différence entre le prix d'acquisition et les intérêts minoritaires a été enregistrée en déduction des capitaux propres.

2.2.3. Autres activités

En juin 2013, le Groupe a acquis une participation de 80 % dans la pâtisserie Cova, basée à Milan (Italie), et présente également en Asie à travers un réseau de franchises. Cette entité a été consolidée à compter de juillet 2013.

En août 2013, le Groupe a acquis une participation de 100 % dans l'Hôtel Saint-Barth Isle de France, propriétaire et exploitant d'un hôtel de luxe situé sur l'île de Saint Barthélemy (Antilles françaises). Cette entité a été consolidée à compter de septembre 2013. En juin 2014, LVMH a cédé 44 % de sa participation dans l'Hôtel Saint-Barth Isle de France. La différence entre la trésorerie reçue et la valeur comptable de la participation cédée a été enregistrée en réserves consolidées.

2.3. Exercice 2012

Christian Dior Couture

Le Groupe a acquis l'intégralité du capital des ateliers de broderie Vermont, fondés en 1954 par Jean Guy Vermont. Cette participation a été consolidée à partir du 30 juin 2012.

Mode et Maroquinerie

En mai 2012, le Groupe a acquis la totalité du capital des Tanneries Roux (France), spécialisées dans la production de peaux de haute qualité. En juin 2012, le Groupe a acquis la totalité du capital d'Arnys (France), marque de prêt-à-porter et de grande mesure destinée à l'homme. Ces entités ont été consolidées à compter de juin 2012.

Parfums et Cosmétiques

En octobre 2012, le Groupe a acquis les 20 % du capital de Benefit non encore détenus ; le prix payé a donné lieu à écart d'acquisition définitif de 133 millions d'euros, comptabilisé jusqu'à cette date en « Écarts d'acquisition sur engagements d'achat de titres de minoritaires ».

2.4. Incidence sur la trésorerie des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées

(en millions d'euros)	2014	2013 (1)	2012 (1)
Montant payé pour l'acquisition de titres consolidés et de titres de minoritaires	(592)	(2 680)	(328)
Disponibilités/(découverts bancaires) des sociétés acquises	8	10	-
Montant reçu pour la cession de titres consolidés	127	82	111
(Disponibilités)/découverts bancaires des sociétés cédées	(5)	-	-
INCIDENCES DES VARIATIONS DE POURCENTAGE D'INTÉRÊT DANS LES ENTITÉS CONSOLIDÉES SUR LA TRÉSORERIE	**(462)**	**(2 588)**	**(217)**
Dont :			
Acquisitions et cessions de titres consolidés	(168)	(2 161)	(122)
Acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	(294)	(427)	(95)

En 2014, l'incidence sur la trésorerie du Groupe des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées comprend principalement les effets de l'acquisition du Domaine du Clos des Lambrays et ceux de l'acquisition de 30 % complémentaires dans Sephora Brasil, ainsi que d'acquisitions de titres complémentaires Christian Dior.

En 2013, l'incidence sur la trésorerie du Groupe des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées comprenait, pour 1 982 millions d'euros, l'effet de l'acquisition de Loro Piana. Le solde correspondait aux effets de l'acquisition de l'Hôtel Saint Barth Isle de France, de la pâtisserie Cova et de Nicholas Kirkwood, et de participations complémentaires dans Château d'Yquem et Marc Jacobs.

En 2012, l'incidence sur la trésorerie du Groupe des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées comprenait principalement les effets de l'acquisition des 20 % non encore détenus dans Benefit, de 100 % des Tanneries Roux et de Arnys, ainsi que de l'augmentation de capital de la société Le Peigné SA.

NOTE 3 – MARQUES, ENSEIGNES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2014			2013 (1) (2)	2012 (1)
(en millions d'euros)	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	Net
Marques	12 868	(437)	12 431	12 341	11 111
Enseignes	3 651	(1 496)	2 155	1 933	2 009
Licences de distribution	23	(22)	1	-	-
Droits au bail	740	(343)	397	358	260
Logiciels, sites Internet	1 078	(793)	285	241	204
Autres	623	(339)	284	229	224
TOTAL	**18 983**	**(3 430)**	**15 553**	**15 102**	**13 808**
Dont :					
Immobilisations en location-financement	14	(14)	-	-	-

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

3.1. Variations de l'exercice

La variation du solde net des marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2014 est constituée des éléments suivants :

Valeur brute *(en millions d'euros)*	**Marques**	**Enseignes**	**Logiciels, sites Internet**	**Droits au bail**	**Autres immobilisations incorporelles**	**Total**
Au 31 décembre 2013 [1] [2]	**12 732**	**3 257**	**923**	**669**	**540**	**18 121**
Acquisitions	-	-	104	76	164	344
Cessions, mises hors service	-	-	(23)	(12)	(39)	(74)
Effets des variations de périmètre	-	-	-	-	2	2
Effets des variations de change	135	394	27	10	12	578
Reclassements	1	-	47	(3)	(33)	12
AU 31 DÉCEMBRE 2014	**12 868**	**3 651**	**1 078**	**740**	**646**	**18 983**

Amortissements et dépréciations *(en millions d'euros)*	**Marques**	**Enseignes**	**Logiciels, sites Internet**	**Droits au bail**	**Autres immobilisations incorporelles**	**Total**
Au 31 décembre 2013 [1] [2]	**(391)**	**(1 324)**	**(682)**	**(311)**	**(311)**	**(3 019)**
Amortissements	(22)	(1)	(119)	(41)	(81)	(264)
Dépréciations	(3)	-	-	(1)	(1)	(5)
Cessions, mises hors service	-	-	23	11	38	72
Effets des variations de périmètre	-	-	-	-	-	-
Effets des variations de change	(20)	(171)	(17)	(1)	(6)	(215)
Reclassements	(1)	-	2	-	-	1
AU 31 DÉCEMBRE 2014	**(437)**	**(1 496)**	**(793)**	**(343)**	**(361)**	**(3 430)**
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2014	**12 431**	**2 155**	**285**	**397**	**285**	**15 553**

Les effets des variations de change proviennent principalement des immobilisations corporelles comptabilisées en dollar US, en raison de l'évolution de la parité de cette devise vis-à-vis de l'euro à la clôture de l'exercice. Il s'agit notamment de l'enseigne DFS Galleria et de la marque Donna Karan.

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

3.2. Variations des exercices antérieurs

Valeur nette *(en millions d'euros)*	Marques	Enseignes	Logiciels, sites Internet	Droits au bail	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2011	**11 141**	**2 045**	**177**	**201**	**216**	**13 780**
Acquisitions	-	-	82	62	94	238
Cessions, mises hors service	-	-	-	(4)	(1)	(5)
Effets des variations de périmètre	-	-	-	19	1	20
Amortissements	(40)	(1)	(87)	(20)	(56)	(204)
Dépréciations	-	-	-	(1)	-	(1)
Effets des variations de change	10	(35)	(1)	(1)	(1)	(28)
Reclassements	-	-	33	4	(29)	8
Au 31 décembre 2012 [1]	**11 111**	**2 009**	**204**	**260**	**224**	**13 808**
Acquisitions	-	-	98	82	106	286
Cessions, mises hors service	-	-	-	(3)	(2)	(5)
Effets des variations de périmètre	1 306	-	6	53	9	1 374
Amortissements	(25)	(1)	(98)	(36)	(68)	(228)
Dépréciations	-	-	-	(1)	(1)	(2)
Effets des variations de change	(51)	(75)	(4)	(4)	(2)	(136)
Reclassements	-	-	35	7	(37)	5
AU 31 DÉCEMBRE 2013 [1] [2]	**12 341**	**1 933**	**241**	**358**	**229**	**15 102**

Les effets des variations de périmètre de l'exercice 2013 correspondent principalement à la finalisation du prix d'acquisition de Loro Piana.

3.3. Marques et enseignes

La répartition des marques et enseignes par groupe d'activités est la suivante :

	2014			2013 [1] [2]	2012 [1]
(en millions d'euros)	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	Net
Christian Dior Couture	12	-	12	11	12
Vins et Spiritueux	2 838	(94)	2 744	2 726	2 751
Mode et Maroquinerie	4 946	(252)	4 694	4 652	3 366
Parfums et Cosmétiques	1 292	(24)	1 268	1 261	1 264
Montres et Joaillerie	3 539	(6)	3 533	3 505	3 528
Distribution sélective	3 609	(1 450)	2 159	1 937	2 014
Autres activités	283	(107)	176	182	185
MARQUES ET ENSEIGNES	**16 519**	**(1 933)**	**14 586**	**14 274**	**13 120**

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

Les marques et enseignes comptabilisées sont celles acquises par le Groupe. Elles comprennent principalement au 31 décembre 2014 :

- Vins et Spiritueux : Hennessy, Moët & Chandon, Veuve Clicquot, Krug, Château d'Yquem, Belvedere, Glenmorangie, Newton Vineyards et Numanthia Termes ;
- Mode et Maroquinerie : Louis Vuitton, Fendi, Donna Karan New York, Céline, Loewe, Givenchy, Kenzo, Thomas Pink, Berluti, Pucci et Loro Piana ;
- Parfums et Cosmétiques : Parfums Christian Dior, Guerlain, Parfums Givenchy, Make Up For Ever, Benefit Cosmetics, Fresh et Acqua di Parma ;
- Montres et Joaillerie : Bvlgari, TAG Heuer, Zenith, Hublot, Chaumet et Fred ;
- Distribution sélective : DFS Galleria, Sephora, Le Bon Marché, Ile de Beauté et Ole Henriksen ;
- Autres activités : les titres de presse du groupe Les Echos-Investir, la marque Royal Van Lent-Feadship et Cova.

Ces marques et enseignes figurent au bilan à la valeur déterminée lors de leur acquisition par le Groupe, qui peut être très inférieure à leur valeur d'utilité ou de cession à la date d'établissement des comptes du Groupe ; c'est notamment le cas, sans que cette liste puisse être considérée comme exhaustive, des marques Louis Vuitton, Christian Dior Couture, Veuve Clicquot et Parfums Christian Dior, ou de l'enseigne Sephora.

Ne figurent pas à l'actif du bilan les marques qui ont été développées par le Groupe, notamment Dom Pérignon, Mercier et Ruinart.

Les marques et enseignes développées par le Groupe, ainsi que Louis Vuitton, Moët & Chandon, Ruinart, Hennessy, Veuve Clicquot, Parfums Christian Dior et Sephora représentent 34 % du total des marques et enseignes inscrites au bilan et 58 % des ventes totales du Groupe.

Voir également Note 5 pour l'évaluation des marques, enseignes et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie.

NOTE 4 – ÉCARTS D'ACQUISITION

	2014			2013 (1) (2)	2012 (1)
(en millions d'euros)	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Écarts d'acquisition sur titres consolidés	8 534	(1 416)	7 118	7 197	6 172
Écarts d'acquisition sur engagements d'achat de titres de minoritaires	2 691	-	2 691	2 859	2 536
TOTAL	**11 225**	**(1 416)**	**9 809**	**10 056**	**8 708**

Les variations sur les exercices présentés du solde net des écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

	2014			2013 (1) (2)	2012 (1)
(en millions d'euros)	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Au 1er janvier	**11 173**	**(1 117)**	**10 056**	**8 708**	**7 857**
Effets des variations de périmètre (1)	82	-	82	1 142	45
Variation des engagements d'achat de titres de minoritaires	(165)	3	(162)	294	836
Variation des dépréciations	-	(209)	(209)	(57)	(24)
Effets des variations de change	135	(93)	42	(31)	(6)
AU 31 DÉCEMBRE	**11 225**	**(1 416)**	**9 809**	**10 056**	**8 708**

Les effets des variations de périmètre de l'exercice 2013 correspondent principalement à l'écart d'acquisition de Loro Piana, pour 1 047 millions d'euros, le solde correspondant aux écarts d'acquisitions liés à la consolidation de l'Hôtel Saint-Barth Isle de France, Nicholas Kirkwood et Cova.

Voir également Note 20 pour les écarts d'acquisition provenant d'engagements d'achat de titres de minoritaires.

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

NOTE 5 – ÉVALUATION DES ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE INDÉFINIE

Les marques, enseignes et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie ainsi que les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test annuel de perte de valeur. Aucune dépréciation significative n'a été enregistrée à ce titre au cours de l'exercice 2014. Comme décrit en Note 1.14, l'évaluation est effectuée le plus souvent à partir des flux de trésorerie prévisionnels actualisés attendus de ces actifs, déterminés dans le cadre de plans pluriannuels établis au cours de chaque exercice.

Les principaux paramètres retenus pour la détermination des flux prévisionnels sont les suivants :

	2014			2013			2012		
Groupe d'activités *(en pourcentage)*	**Taux d'actualisation après impôt**	**Taux de croissance moyen cumulé des ventes sur la durée des plans**	**Taux de croissance au-delà de la durée des plans**	**Taux d'actualisation après impôt**	**Taux de croissance moyen cumulé des ventes sur la durée des plans**	**Taux de croissance au-delà de la durée des plans**	**Taux d'actualisation après impôt**	**Taux de croissance moyen cumulé des ventes sur la durée des plans**	**Taux de croissance au-delà de la durée des plans**
Christian Dior Couture	9,4	9,1	2,0	8,6	11,1	2,0	8,6	11,7	2,0
Vins et Spiritueux	7,5 à 11,2	8,1	2,0	7,5 à 11,2	9,2	2,0	7,5 à 11,2	10,3	2,0
Mode et Maroquinerie	8,0 à 13,1	9,1	2,0	8,0 à 13,1	11,1	2,0	8,0 à 13,1	11,7	2,0
Parfums et Cosmétiques	8,0 à 8,5	8,7	2,0	8,0 à 9,4	9,5	2,0	8,0 à 8,4	9,2	2,0
Montres et Joaillerie	9,2 à 9,6	8,7	2,0	9,2 à 9,6	9,7	2,0	9,2 à 9,6	9,8	2,0
Distribution sélective	8,4 à 9,6	9,4	2,0	8,4 à 9,6	10,1	2,0	8,4 à 9,6	9,6	2,0
Autres	6,5 à 8,2	0,9	2,0	6,5 à 8,2	2,7	2,0	6,5 à 8,2	10,9	2,0

La durée des plans est de 5 ans à l'exception de celui de Christian Dior Couture dont la durée est de 3 ans, mais peut être étendue jusqu'à 10 ans pour les marques dont le cycle de production s'étend sur une période supérieure à 5 ans, ou pour les marques en cours de repositionnement stratégique. Les taux de croissance moyens cumulés des ventes et la progression des taux de marge sur la durée des plans sont comparables aux croissances réalisées au cours des quatre exercices antérieurs, à l'exception des marques en cours de repositionnement stratégique, dont les progressions attendues sont supérieures aux performances historiques, en raison des mesures de repositionnement mises en œuvre.

Les taux d'actualisation sont stables par rapport à ceux retenus en 2013, la baisse des taux d'intérêt étant compensée par la hausse des primes de risque. Les taux de croissance annuelle retenus pour la période au-delà de la durée des plans sont ceux habituellement retenus par le marché pour les activités concernées.

Au 31 décembre 2014, les actifs incorporels à durée de vie indéfinie dont les valeurs nettes comptables sont les plus significatives ainsi que les paramètres retenus pour le test de perte de valeur de ces actifs sont les suivants :

(en millions d'euros)	**Marques et enseignes**	**Écarts d'acquisition**	**Total**	**Taux d'actualisation après impôt** *(en pourcentage)*	**Taux de croissance au-delà de la durée des plans** *(en pourcentage)*	**Période couverte par les flux de trésorerie prévisionnels**
Louis Vuitton	2 058	422	2 480	8,0	2,0	5 ans
Fendi	713	404	1 117	9,6	2,0	5 ans
Bulgari	2 100	1 547	3 647	9,2	2,0	10 ans
TAG Heuer	1 032	196	1 228	9,2	2,0	5 ans
DFS Galleria	1 885	18	1 903	9,6	2,0	5 ans
Hennessy	1 067	47	1 114	7,5	2,0	5 ans
Sephora	274	549	823	8,4	2,0	5 ans

Voir Note 2.2.2 concernant les actifs incorporels à durée de vie indéfinie de Loro Piana.

Au 31 décembre 2014, pour les secteurs d'activité listés ci-dessus, une variation de 0,5 point du taux d'actualisation après impôt ou du taux de croissance au-delà de la durée des plans par rapport aux taux retenus au 31 décembre 2014, ou une réduction de 2 points du taux de croissance moyen cumulé des ventes sur la durée des plans n'entraînerait pas de dépréciation de ces incorporels. Le Groupe considère que des variations supérieures aux niveaux indiqués ci-dessus conduiraient à des niveaux d'hypothèses non pertinents, au regard de l'environnement économique actuel et des perspectives de croissance des activités concernées à moyen et long terme.

Parmi les autres secteurs d'activité, sept présentent des actifs incorporels ayant une valeur comptable proche de leur valeur d'utilité. Le montant de ces actifs incorporels au 31 décembre 2014, ainsi que le montant de la dépréciation qui résulterait d'une variation de 0,5 point du taux d'actualisation après impôt ou du taux de croissance au-delà de la durée des plans, ou d'une baisse de 2 points du taux de croissance moyen cumulé des ventes par rapport aux taux retenus au 31 décembre 2014 sont détaillés ci-dessous :

		Montant de la dépréciation en cas de :		
(en millions d'euros)	**Montant des actifs incorporels concernés au 31 décembre 2014**	**Hausse de 0,5 % du taux d'actualisation après impôt**	**Baisse de 2 % du taux de croissance moyen cumulé des ventes**	**Baisse de 0,5 % du taux de croissance au-delà de la durée des plans**
Mode et Maroquinerie	523	(33)	(51)	(21)
Autres groupes d'activités	558	(56)	(30)	(45)
TOTAL	**1 081**	**(89)**	**(81)**	**(66)**

Au 31 décembre 2014, les valeurs brutes et nettes des marques, enseignes et écarts d'acquisition ayant donné lieu à amortissements et/ou dépréciations en 2014 sont de 1 202 millions d'euros et 622 millions d'euros, respectivement (849 millions d'euros et 559 millions d'euros au 31 décembre 2013). Voir Note 25 concernant les amortissements et dépréciations enregistrés au cours de l'exercice.

NOTE 6 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014			**2013** [1] [2]	**2012** [1]
(en millions d'euros)	**Brut**	**Amortissements et dépréciations**	**Net**	**Net**	**Net**
Terrains	1 373	(68)	1 305	1 236	1 310
Terres à vignes et vignobles	2 455	(91)	2 364	2 294	1 930
Constructions	2 883	(1 378)	1 505	1 445	1 391
Immeubles locatifs	682	(48)	634	607	509
Agencements, matériels et installations	9 000	(5 725)	3 275	2 742	2 235
Immobilisations en-cours	743	(4)	739	814	737
Autres immobilisations corporelles	1 684	(468)	1 216	1 041	1 032
TOTAL	**18 820**	**(7 782)**	**11 038**	**10 179**	**9 144**
Dont :					
Immobilisations en location-financement	303	(203)	100	109	113
Coût historique des terres à vignes et vignobles	722	(91)	631	537	535

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

6.1. Variations de l'exercice

La variation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice s'analyse de la façon suivante :

Valeur brute *(en millions d'euros)*	Terres à vignes et vignobles	Terrains et constructions	Immeubles locatifs	Agencements, matériels et installations			Immobilisations en-cours	Autres immobilisations corporelles	Total
				Magasins	Production, logistique	Autres			
Au 31 décembre 2013 (1) (2)	**2 378**	**4 073**	**650**	**4 431**	**1 904**	**1 057**	**814**	**1 622**	**16 929**
Acquisitions	3	135	16	547	103	105	599	175	1 683
Variation de la valeur de marché des terres à vignes	(17)	-	-	-	-	-	-	-	(17)
Cessions, mises hors service	(25)	(41)	(2)	(257)	(74)	(79)	(2)	(16)	(496)
Effets des variations de périmètre	96	12	-	(3)	1	(1)	(6)	4	103
Effets des variations de change	7	149	18	326	18	53	42	37	650
Autres mouvements, y compris transferts	13	(72)	-	660	65	144	(704)	(138)	(32)
AU 31 DÉCEMBRE 2014	**2 455**	**4 256**	**682**	**5 704**	**2 017**	**1 279**	**743**	**1 684**	**18 820**

Amortissements et dépréciations *(en millions d'euros)*	Terres à vignes et vignobles	Terrains et constructions	Immeubles locatifs	Agencements, matériels et installations			Immobilisations en-cours	Autres immobilisations corporelles	Total
				Magasins	Production, logistique	Autres			
Au 31 décembre 2013 (1) (2)	**(84)**	**(1 392)**	**(43)**	**(2 637)**	**(1 290)**	**(723)**	**-**	**(581)**	**(6 750)**
Amortissements	(6)	(127)	(5)	(693)	(142)	(124)	-	(68)	(1 165)
Dépréciations	-	(14)	(2)	14	-	1	(5)	(2)	(8)
Cessions, mises hors service	-	34	2	254	72	77	1	16	456
Effets des variations de périmètre	-	(5)	-	2	(1)	1	-	(2)	(5)
Effets des variations de change	(1)	(48)	-	(204)	(11)	(38)	-	(27)	(329)
Autres mouvements, y compris transferts	-	106	-	(246)	3	(40)	-	196	19
AU 31 DÉCEMBRE 2014	**(91)**	**(1 446)**	**(48)**	**(3 510)**	**(1 369)**	**(846)**	**(4)**	**(468)**	**(7 782)**
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2014	**2 364**	**2 810**	**634**	**2 194**	**648**	**433**	**739**	**1 216**	**11 038**

L'effet de la réévaluation à valeur de marché des terres à vignes s'élève à 1 733 millions d'euros au 31 décembre 2014 (1 757 millions d'euros au 31 décembre 2013, 1 396 millions d'euros au 31 décembre 2012). Voir Notes 1.9 et 1.13 concernant la méthode d'évaluation des terres à vignes.

La valeur de marché des immeubles locatifs, selon les expertises réalisées par des tiers indépendants, s'élève à 1 milliard d'euros au 31 décembre 2014 au niveau du groupe LVMH. Les méthodes d'évaluation employées reposent sur les données de marché.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles incluent les investissements de Louis Vuitton, Christian Dior Couture, Sephora, DFS et Bvlgari dans leurs réseaux de distribution, ceux des marques de champagne dans leur outil de production, ainsi que ceux de Parfums Christian Dior dans de nouveaux comptoirs et les effets des investissements immobiliers affectés à l'exploitation administrative, commerciale ou locative.

Les effets des variations de change proviennent principalement des immobilisations corporelles comptabilisées en dollar US, en raison de l'évolution de la parité de cette devise vis-à-vis de l'euro au cours de l'exercice.

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

6.2. Variations des exercices antérieurs

Valeur nette *(en millions d'euros)*	Terres à vignes et vignobles	Terrains et constructions	Immeubles locatifs	Agencements, matériels et installations – Magasins	Agencements, matériels et installations – Production, logistique	Agencements, matériels et installations – Autres	Immobilisations en-cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 31 décembre 2011	**1 826**	**2 533**	**537**	**1 258**	**514**	**189**	**518**	**913**	**8 288**
Acquisitions	14	157	73	515	109	93	645	162	1 768
Cessions, mises hors service	(1)	(16)	-	(4)	(1)	(1)	(3)	(5)	(31)
Amortissements	(6)	(151)	(5)	(401)	(113)	(94)	-	(95)	(865)
Dépréciations	-	(75)	-	1	(1)	1	-	(3)	(77)
Variation de la valeur de marché des terres à vignes	85	-	-	-	-	-	-	-	85
Effets des variations de périmètre	-	8	-	6	-	1	-	8	23
Effets des variations de change	(4)	(36)	(1)	(20)	(1)	(4)	(6)	(2)	(74)
Autres, y compris transferts	16	281	(95)	65	54	69	(417)	54	27
Au 31 décembre 2012 [1]	**1 930**	**2 701**	**509**	**1 420**	**561**	**254**	**737**	**1 032**	**9 144**
Acquisitions	4	145	20	632	90	117	613	103	1 724
Cessions, mises hors service	-	(3)	-	(3)	(1)	(2)	(2)	(23)	(34)
Amortissements	(6)	(131)	(7)	(509)	(120)	(111)	-	(91)	(975)
Dépréciations	-	(1)	-	(2)	1	-	(8)	-	(10)
Variation de la valeur de marché des terres à vignes	369	-	-	-	-	-	-	-	369
Effets des variations de périmètre	-	155	-	31	32	2	-	1	221
Effets des variations de change	(11)	(91)	(13)	(81)	(8)	(10)	(18)	(19)	(251)
Autres, y compris transferts	8	(94)	98	306	59	84	(508)	38	(9)
AU 31 DÉCEMBRE 2013 [1] [2]	**2 294**	**2 681**	**607**	**1 794**	**614**	**334**	**814**	**1 041**	**10 179**

Les acquisitions d'immobilisations corporelles de 2013 reflétaient les investissements de Louis Vuitton, Christian Dior Couture, Sephora, DFS, Bvlgari et Berluti dans leurs réseaux de distribution, ainsi que ceux des marques de champagne dans leur outil de production, et de Parfums Christian Dior dans de nouveaux comptoirs. Les effets des variations de périmètre étaient principalement liés à la consolidation de Loro Piana.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles de 2012 reflétaient les investissements de Louis Vuitton, Christian Dior Couture Sephora, DFS et Parfums Christian Dior dans leurs réseaux de distribution, ceux des marques de champagne dans leur outil de production, ainsi que les effets des investissements immobiliers affectés à l'exploitation administrative, commerciale ou locative.

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

NOTE 7 – PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE

	2014				2013 (1)		2012 (1)	
(en millions d'euros)	Brut	Dépréciations	Net	Dont activités en partenariat (a)	Net	Dont activités en partenariat (a)	Net	Dont activités en partenariat (a)
Part dans l'actif net des participations mises en équivalence au 1er janvier	**742**	**-**	**742**	**168**	**851**	**160**	**642**	**169**
Part dans le résultat de la période	68	-	68	(6)	(3)	(20)	26	(13)
Dividendes versés	(21)	-	(21)	(5)	(26)	(11)	(18)	(9)
Effets des variations de périmètre	7	-	7	-	6	-	(7)	(7)
Effets des souscriptions aux augmentations de capital	16	-	16	11	38	38	74	13
Effets des variations de change	8	-	8	4	(17)	(3)	(6)	(2)
Effets des écarts de réévaluation	28	-	28	-	-	-	131	-
Autres, y compris transferts	16	-	16	11	(107)	4	9	9
PART DANS L'ACTIF NET DES PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE AU 31 DÉCEMBRE	**864**	**-**	**864**	**183**	**742**	**168**	**851**	**160**

(a) Activités consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle précédemment à la mise en œuvre d'IFRS 11. Voir Note 1.2.

Au 31 décembre 2014, les titres mis en équivalence comprennent principalement :

pour les activités en partenariat :

- une participation de 50 % dans le domaine viticole de Château Cheval Blanc (Gironde, France), producteur du Saint-Émilion Grand cru classé A du même nom ;
- une participation de 50 % dans De Beers Diamond Jewellers, disposant d'un réseau de boutiques au sein desquelles sont commercialisés des bijoux sous la marque De Beers ;

pour les autres sociétés :

- une participation de 40 % dans Mongoual SA, société immobilière propriétaire d'un immeuble de bureaux à Paris (France), siège social de la société LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton ;
- une participation de 46 % dans JW Anderson, marque londonienne de prêt-à-porter, acquise en septembre 2013 ;
- une participation de 45 % dans PT. Sona Topas Tourism Industry Tbk (STTI), société de distribution indonésienne, titulaire notamment de licences de vente en duty-free dans les aéroports ;
- une participation de 40 % dans Le Peigné SA, dont le siège social est basé à Bruxelles, Belgique.

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.

NOTE 8 – INVESTISSEMENTS FINANCIERS

	2014			2013	2012
(en millions d'euros)	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
TOTAL	**3 833**	**(258)**	**3 575**	**7 416**	**6 321**

Les investissements financiers ont évolué de la façon suivante au cours des exercices présentés :

(en millions d'euros)	2014	2013	2012
Au 1er janvier	**7 416**	**6 321**	**6 278**
Acquisitions	394	223	143
Cessions à valeur de vente	(226)	(64)	(61)
Distributions en nature d'actions Hermès	(4 613)	-	-
Variations de valeur de marché	692	969	(6)
Variation du montant des dépréciations	(43)	(14)	(7)
Effets des variations de périmètre	-	1	-
Effets des variations de change	36	(11)	(6)
Autres reclassements	(81)	(9)	(20)
AU 31 DÉCEMBRE	**3 575**	**7 416**	**6 321**

Au 31 décembre 2014, les investissements financiers incluent principalement une participation dans Hermès International SCA (« Hermès ») d'un montant brut et net de 2 586 millions d'euros (6 437 millions d'euros au 31 décembre 2013 et 5 409 millions d'euros au 31 décembre 2012). Au cours de l'exercice 2014, la participation dans Hermès a été diminuée de 23,1 % à 8,3 % suite aux distributions en nature des titres Hermès détenus par LVMH et Christian Dior à leurs actionnaires, dans les conditions décrites ci-dessous.

Le 2 septembre 2014, sous l'égide du Président du Tribunal de commerce de Paris, d'une part la société Hermès International et d'autre part les sociétés LVMH, Christian Dior et Financière Jean Goujon ont conclu un protocole transactionnel (le « Protocole ») selon les termes duquel :

- LVMH s'est engagée à distribuer à ses actionnaires la totalité des actions Hermès qu'elle détenait, soit 24 473 545 actions représentant 23,18 % du capital social et 16,56 % des droits de vote d'Hermès. Christian Dior, qui détenait au jour de la distribution 40,9 % du capital de LVMH par l'intermédiaire de la société Financière Jean Goujon dont elle détient la totalité des actions, s'est également engagée à distribuer à ses actionnaires les actions Hermès reçues de LVMH ;
- Les sociétés LVMH, Financière Jean Goujon, Christian Dior et Monsieur Bernard Arnault se sont engagés à ne pas acquérir d'actions Hermès pendant une durée de 5 ans.

Conformément aux termes du Protocole, LVMH et Christian Dior ont procédé à la distribution des actions Hermès à leurs actionnaires le 17 décembre 2014, sous la forme de distributions exceptionnelles en nature. La société LVMH a décidé d'une distribution en nature à raison de 2 actions Hermès pour 41 actions LVMH lors de son Assemblée générale mixte du 25 novembre 2014.

Christian Dior a décidé d'une distribution en nature à raison d'une action Hermès pour 24 actions Christian Dior lors de son Assemblée générale mixte du 9 décembre 2014 et d'un acompte sur dividende en nature à raison de 3 actions Hermès pour 200 actions Christian Dior lors du Conseil d'administration du 11 décembre 2014.

Le montant des distributions en nature effectuées par le Groupe, de 4,7 milliards d'euros, a été valorisé en retenant le cours de bourse d'ouverture de l'action Hermès le 17 décembre 2014, soit 280,10 euros. Les droits formant rompus n'étant ni négociables ni cessibles, les actionnaires, lorsque l'application de la parité ne donnait pas un nombre entier d'actions Hermès, ont reçu le nombre d'actions Hermès immédiatement inférieur, complété d'une soulte en espèces.

À l'issue des distributions des titres Hermès aux actionnaires minoritaires de LVMH et Christian Dior, la valeur de marché de la participation du Groupe dans Hermès au 31 décembre 2014 s'élève à 2 659 millions d'euros, correspondant :

- pour 73 millions d'euros, à des actions non distribuées par les sociétés LVMH et Christian Dior du fait de l'existence de reliquats et de droits formant rompus. Aux termes du Protocole, ces sociétés se sont engagées à céder ces actions au plus tard le 2 septembre 2015. Ces titres sont présentés en Placements financiers au 31 décembre 2014 (voir Note 13).
- pour 2 586 millions d'euros, à la valeur de la participation au 31 décembre 2014 du Groupe dans Hermès suite aux distributions en nature par les sociétés LVMH et Christian Dior au groupe Financière Agache et aux acquisitions de titres Hermès auprès de sociétés affiliées à Groupe Arnault. Le cours de l'action Hermès retenu pour la valorisation de la participation s'élève à 294,80 euros au 31 décembre 2014 (263,50 euros au 31 décembre 2013, 226,30 euros au 31 décembre 2012).

Les effets des distributions d'actions Hermès sur les capitaux propres au 17 décembre 2014 sont les suivants :

	Écarts de réévaluation	Résultat	Autres réserves	Total	Part du groupe	Part des minoritaires
Distributions en nature d'actions Hermès	(1 811)	2 056	(4 718)	(4 473)	-	(4 473)
Impôt afférent	185	(565)	-	(380)	(137)	(243)
Net	**(1 626)**	**1 491**	**(4 718)**	**(4 853)**	**(137)**	**(4 716)**

L'effet net sur les capitaux propres consolidés, négatif de 4,9 milliards d'euros, correspond à la valeur de la participation dans Hermès au 31 décembre 2013 distribuée aux minoritaires de LVMH et Christian Dior augmentée des effets d'impôts liés à cette distribution.

Le gain (hors effet d'impôt) enregistré en résultat, de 2,1 milliards d'euros, est égal à la différence entre la participation distribuée aux minoritaires valorisée au cours d'ouverture de l'action Hermès le 17 décembre 2014, soit 4,7 milliards d'euros, et le prix de revient comptable global de ces titres de 2,6 milliards d'euros (correspondant à 2,0 milliards d'euros en trésorerie après déduction du gain comptabilisé en 2010, lors du dénouement d'equity linked swaps portant sur 12,8 millions de titres).

La valeur de marché des investissements financiers est établie selon les méthodes décrites en Note 1.9 ; voir également Note 22.2 concernant la ventilation des investissements financiers selon les méthodes d'évaluation. Les dépréciations des investissements financiers sont établies en application des principes comptables décrits en Note 1.15.

Au 31 décembre 2014, les investissements financiers détenus par le Groupe sont notamment les suivants :

(en millions d'euros)	Pourcentage de contrôle	Valeur nette des titres	Écarts de réévaluation	Dividendes encaissés	Capitaux propres	Résultat net
Hermès International SCA (France) [a]	8,3 %	2 586	1 260	66	3 449 [c]	859 [c]
Hengdeli Holdings Ltd (Chine) [a]	6,3 %	47	22	1	794 [c]	62 [c]
Tod's SpA (Italie) [a]	3,5 %	77	29	3	810 [c]	97 [c]
L Real Estate SCA (Luxembourg) [b] [e]	65,8 %	374	221	-	585 [d]	218 [d]
L Capital 2 FCPR (France) [b]	18,5 %	38	-	-	177 [d]	(3) [d]
Autres participations		453	43	4		
TOTAL		**3 575**	**1 575**	**74**		

(a) Évaluation au cours de bourse de clôture au 31 décembre 2014.
(b) Évaluation à la valeur de réalisation estimée.
(c) Données consolidées.
(d) Données sociales.
(e) Compte tenu du statut juridique de Société en Commandite par Actions de la société L Real Estate, la participation du Groupe n'est pas intégrée globalement.

En 2014, la participation dans Sociedad Textil Lonia SA a été cédée.

NOTE 9 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en millions d'euros)	2014	2013 [1] [2]	2012 [1]
Dépôts de garantie	274	247	234
Instruments dérivés (voir Note 22)	93	73	179
Créances et prêts	162	150	201
Autres	22	16	17
TOTAL	**551**	**486**	**631**

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

NOTE 10 – STOCKS ET EN-COURS

	2014			2013 (1) (2)	2012 (1)
(en millions d'euros)	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Vins et eaux-de-vie en cours de vieillissement	4 018	(17)	4 001	3 717	3 465
Autres matières premières et en-cours	1 667	(356)	1 311	1 195	1 082
	5 685	**(373)**	**5 312**	**4 912**	**4 547**
Marchandises	1 641	(153)	1 488	1 327	1 319
Produits finis	3 874	(764)	3 110	2 632	2 470
	5 515	**(917)**	**4 598**	**3 959**	**3 789**
TOTAL	**11 200**	**(1 290)**	**9 910**	**8 871**	**8 336**

La variation du stock net au cours des exercices présentés provient des éléments suivants :

	2014			2013 (1) (2)	2012 (1)
(en millions d'euros)	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Au 1er janvier	**9 982**	**(1 111)**	**8 871**	**8 336**	**7 716**
Variation du stock brut (a)	1 011	-	1 011	821	867
Effets de la mise à valeur de marché des vendanges	(7)	-	(7)	2	(26)
Variation de la provision pour dépréciation	-	(339)	(339)	(253)	(189)
Effets des variations de périmètre	11	(1)	10	292	48
Effets des variations de change	412	(53)	359	(305)	(80)
Autres, y compris reclassements	(209)	214	5	(22)	-
AU 31 DÉCEMBRE	**11 200**	**(1 290)**	**9 910**	**8 871**	**8 336**

(a) Y compris effets des retours, voir Note 1.25.

Les incidences des variations de périmètre de 2013 sont essentiellement liées à l'intégration de Loro Piana.

Les effets de la mise à valeur de marché des vendanges sur le coût des ventes et la valeur des stocks des activités Vins et Spiritueux sont les suivants :

(en millions d'euros)	2014	2013	2012
Mise à valeur de marché de la récolte de l'exercice	24	37	12
Effets des sorties de stocks de l'exercice	(31)	(35)	(38)
INCIDENCE NETTE SUR LE COÛT DES VENTES DE LA PÉRIODE	**(7)**	**2**	**(26)**
INCIDENCE NETTE SUR LA VALEUR DES STOCKS À LA CLÔTURE	**166**	**173**	**171**

Voir Notes 1.9 et 1.16 concernant la méthode d'évaluation des vendanges à leur valeur de marché.

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

NOTE 11 – CLIENTS

(en millions d'euros)	**2014**	**2013 (1) (2)**	**2012 (1)**
Créances à valeur nominale	2 636	2 478	2 278
Provision pour dépréciation	(73)	(72)	(68)
Provision pour retours et reprise de produits	(207)	(175)	(180)
MONTANT NET	**2 356**	**2 231**	**2 030**

La variation des créances clients au cours des exercices présentés provient des éléments suivants :

	2014			**2013 (1) (2)**	**2012 (1)**
(en millions d'euros)	**Brut**	**Dépréciations**	**Net**	**Net**	**Net**
Au 1er janvier	**2 478**	**(247)**	**2 231**	**2 030**	**1 942**
Variation des créances brutes	52	-	52	292	128
Variation de la provision pour dépréciation	-	(7)	(7)	(4)	1
Variation de la provision pour retours et reprise de produits	-	(26)	(26)	(1)	(5)
Effets des variations de périmètre	5	-	5	50	(1)
Effets des variations de change	71	(6)	65	(138)	(45)
Reclassements	30	6	36	2	10
AU 31 DÉCEMBRE	**2 636**	**(280)**	**2 356**	**2 231**	**2 030**

Le solde clients est constitué essentiellement d'en-cours sur des clients grossistes ou des agents en nombre limité et avec lesquels le Groupe entretient des relations le plus souvent continues. Au 31 décembre 2014, la majeure partie des créances clients a fait l'objet de couvertures de crédit clients auprès des assureurs.

Au 31 décembre 2014, la ventilation de la valeur brute et de la provision pour dépréciation des créances clients, en fonction de l'ancienneté des créances, s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	**Valeur brute des créances**	**Dépréciations**	**Valeur nette des créances**
Non échues :			
- moins de 3 mois	2 162	(14)	2 148
- plus de 3 mois	104	(7)	97
	2 266	**(21)**	**2 245**
Échues :			
- moins de 3 mois	235	(6)	229
- plus de 3 mois	135	(46)	89
	370	**(52)**	**318**
TOTAL	**2 636**	**(73)**	**2 563**

Au cours de chacun des exercices présentés, aucun client n'a représenté un montant de chiffre d'affaires excédant 10 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

La valeur actuelle des créances clients n'est pas différente de leur valeur comptable.

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

NOTE 12 – AUTRES ACTIFS COURANTS

(en millions d'euros)	**2014**	**2013** (1) (2)	**2012** (1)
Placements financiers	326	208	199
Instruments dérivés (voir Note 22)	305	500	1 242
Créances d'impôts et taxes, hors impôt sur les résultats	479	389	402
Fournisseurs : avances et acomptes	168	184	202
Charges constatées d'avance	331	301	295
Autres créances	1 166	1 283	1 396
TOTAL	**2 775**	**2 865**	**3 736**

La valeur actuelle des autres actifs courants n'est pas différente de leur valeur comptable.

Voir également Note 13 Placements financiers et Note 22 Instruments financiers et gestion des risques de marché.

NOTE 13 – PLACEMENTS FINANCIERS

(en millions d'euros)	**2014**	**2013**	**2012**
Valeurs mobilières de placement non cotées, parts de Sicav et de fonds non monétaires	-	13	14
Valeurs mobilières de placement cotées	326	195	185
TOTAL	**326**	**208**	**199**
Dont : Coût historique des placements financiers	243	168	200

La valeur nette des placements financiers a évolué de la façon suivante au cours des exercices présentés :

(en millions d'euros)	**2014**	**2013**	**2012**
Au 1er janvier	**208**	**199**	**167**
Acquisitions	44	24	8
Cessions à valeur de vente	(38)	(38)	(14)
Variations de valeur de marché	41	24	13
Effets des variations de change	1	(1)	-
Reclassements (a)	70	-	25
AU 31 DÉCEMBRE	**326**	**208**	**199**

(a) En 2014, les effets des distributions d'actions Hermès International. Voir Note 8.

La valeur de marché des placements financiers est établie selon les méthodes décrites en Note 1.9. Voir également la Note 1.15 relative au mode de détermination des dépréciations des placements financiers et la Note 22.2 concernant la ventilation des investissements financiers selon les méthodes d'évaluation.

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

NOTE 14 – TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)	**2014**	**2013** (1) (2)	**2012** (1)
Dépôts à terme à moins de trois mois	1 605	939	677
Parts de Sicav et FCP monétaires	784	538	98
Comptes bancaires	2 507	2 086	1 859
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU BILAN	**4 896**	**3 563**	**2 634**

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau de variation de trésorerie s'établit de la façon suivante :

(en millions d'euros)	**2014**	**2013** (1) (2)	**2012** (1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 896	3 563	2 634
Découverts bancaires	(426)	(428)	(322)
TRÉSORERIE NETTE DU TABLEAU DE VARIATION DE TRÉSORERIE	**4 470**	**3 135**	**2 312**

14.1. Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement au cours des exercices présentés s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	*Notes*	**2014**	**2013** (1) (2)	**2012** (1)
Variation des stocks et en-cours	*10*	(998)	(826)	(871)
Variation des créances clients et comptes rattachés	*11*	(46)	(290)	(125)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés		199	224	177
Variation des autres créances et dettes		66	213	28
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (a)		**(779)**	**(679)**	**(791)**

(a) Augmentation/(Diminution) de la trésorerie.

14.2. Investissements d'exploitation

Les investissements d'exploitation au cours des exercices présentés sont constitués des éléments suivants :

(en millions d'euros)	*Notes*	**2014**	**2013** (1) (2)	**2012** (1)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	*3*	(344)	(286)	(238)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	*6*	(1 683)	(1 724)	(1 768)
Variation des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations		83	110	152
Effet sur la trésorerie des acquisitions d'immobilisations (a)		**(1 944)**	**(1 900)**	**(1 854)**
Effet sur la trésorerie des cessions d'immobilisations (a)		43	34	47
Dépôts de garantie versés et autres flux d'investissement d'exploitation		(61)	(35)	(38)
INVESTISSEMENTS D'EXPLOITATION		**(1 962)**	**(1 901)**	**(1 845)**

(a) Augmentation/(Diminution) de la trésorerie.

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

NOTE 15 – CAPITAUX PROPRES

15.1. Capital social

Au 31 décembre 2014, le capital social est constitué de 3 173 352 actions (3 173 352 aux 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012), entièrement libérées, au nominal de 16 euros ; 3 169 203 actions bénéficient d'un droit de vote double, accordé aux actions détenues sous forme nominative depuis plus de deux ans (3 167 896 au 31 décembre 2013, 3 167 946 au 31 décembre 2012).

15.2. Actions auto-détenues et assimilés

Les effets sur la situation nette du Groupe des actions Financière Agache et des instruments dénouables en actions LVMH détenus dans le cadre des plans d'options s'analysent de la façon suivante sur les exercices présentés :

(en millions d'euros)	**2014**	**2013**	**2012**
Actions Financière Agache auto-détenues	6	6	5
Part de Financière Agache dans les instruments dénouables en actions LVMH [(a)]	-	-	2
ACTIONS AUTO-DÉTENUES ET ASSIMILÉS	**6**	**6**	**7**

(a) Compte tenu du faible délai entre l'exercice des instruments dénouables en actions LVMH et la livraison des actions ainsi obtenues aux bénéficiaires de plans d'options d'achat, ces opérations n'avaient pas d'impact sur le pourcentage d'intérêt.

15.3. Dividendes versés par la société mère Financière Agache

Selon la réglementation française, les dividendes sont prélevés sur le résultat de l'exercice et les réserves distribuables de la société mère, après déduction de l'impôt de distribution éventuellement dû et de la valeur des actions auto-détenues. Au 31 décembre 2014, le montant distribuable s'élève ainsi à 4 260 millions d'euros.

(en millions d'euros, sauf données par action, en euros)	**2014**	**2013**	**2012**
Acompte au titre de l'exercice en cours (2013 : 28,5 euros ; 2012 : 115 euros)	-	90	365
Effet des actions auto-détenues	-	-	-
	-	**90**	**365**
Solde au titre de l'exercice précédent	-	-	-
Effet des actions auto-détenues	-	-	-
	-	**-**	**-**
MONTANT BRUT TOTAL VERSÉ AU COURS DE L'EXERCICE [(a)]	**-**	**90**	**365**

(a) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires.

Aucun dividende ne sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 27 mai 2015.

15.4. Écarts de conversion

La variation du montant des « Écarts de conversion » inscrits dans les capitaux propres, part du Groupe, y compris les effets de couverture des actifs nets en devises, s'analyse par devise de la façon suivante :

(en millions d'euros)	**2014**	**Variation**	**2013**	**2012**
Dollar US	35	103	(68)	(38)
Franc suisse	138	14	124	136
Yen japonais	20	-	20	39
Hong Kong dollar	74	82	(8)	17
Livre sterling	1	16	(15)	(11)
Autres devises	(13)	6	(19)	22
Couvertures d'actifs nets en devises	(91)	(52)	(39)	(64)
TOTAL, PART DU GROUPE	**164**	**169**	**(5)**	**101**

15.5. Stratégie en matière de structure financière

Le Groupe estime que la gestion de la structure financière participe, avec le développement des sociétés qu'il détient et la gestion du portefeuille de marques, à l'objectif d'accroissement de la richesse de ses actionnaires. Le maintien d'une qualité de crédit adaptée et la sécurisation des créanciers obligataires et bancaires du Groupe constituent un objectif essentiel pour le Groupe, autorisant une large capacité d'accès aux marchés, à des conditions favorables, ce qui permet à la fois de saisir des opportunités et de bénéficier des ressources nécessaires au développement de son activité.

À cette fin, le Groupe suit un certain nombre de ratios et d'agrégats :

- dette financière nette (voir Note 18) sur capitaux propres ;
- capacité d'autofinancement générée par l'activité sur dette financière nette ;
- capacité d'autofinancement ;
- variation de trésorerie issue des opérations et investissements d'exploitation (cash-flow disponible) ;
- capitaux permanents sur actifs immobilisés ;
- part de la dette à plus d'un an dans la dette financière nette.

Les capitaux permanents s'entendent comme la somme des capitaux propres et des passifs non courants.

Ces indicateurs sont, le cas échéant, ajustés des engagements financiers hors bilan du Groupe.

L'objectif de flexibilité financière se traduit aussi par l'entretien de relations bancaires nombreuses et diversifiées, par le recours régulier à plusieurs marchés de dette négociable (à plus d'un an comme à moins d'un an), par la détention d'un montant significatif de trésorerie et équivalents de trésorerie et par l'existence de montants appréciables de lignes de crédit confirmées non tirées, ayant vocation à aller bien au-delà de la couverture de l'encours du programme de billets de trésorerie, tout en représentant un coût raisonnable pour le Groupe.

NOTE 16 – CHARGE DE STOCK OPTIONS DE L'EXERCICE

Il n'existe pas de plan d'options ou assimilé consenti par la société Financière Agache au 31 décembre 2014.

Charge de l'exercice

(en millions d'euros)	**2014**	**2013**	**2012**
Plans d'options d'achat et d'attribution d'actions gratuites Christian Dior	9	8	8
Plans d'options de souscription, d'achat et d'attribution d'actions gratuites LVMH	39	34	53
CHARGE DE L'EXERCICE	**48**	**42**	**61**

Voir Note 1.27 concernant la méthode d'évaluation de la charge comptable.

Chez LVMH

Le cours de bourse de l'action LVMH la veille de la date d'attribution du plan du 24 juillet 2014 était de 139,80 euros et de 127,05 euros la veille de la date d'attribution du plan du 23 octobre 2014.

La valeur unitaire moyenne des attributions provisoires d'actions gratuites en 2014 était, lors de ces attributions, de 115,06 euros pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France et de 116,39 euros pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale hors de France.

Chez Christian Dior

Le cours de bourse de l'action Christian Dior la veille de la date d'attribution du plan du 16 octobre 2014 était de 129,25 euros.

La valeur unitaire moyenne des attributions provisoires d'actions gratuites sur la période est de 116,48 euros pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France et de 112,87 euros pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale hors de France.

NOTE 17 – INTÉRÊTS MINORITAIRES

(en millions d'euros)	**2014**	**2013** (1)	**2012**
Au 1er janvier	**21 146**	**19 513**	**18 049**
Part des minoritaires dans le résultat	4 389	2 901	2 861
Dividendes versés aux minoritaires	(1 393)	(1 181)	(1 362)
Distributions en nature d'actions Hermès	(4 718)	-	-
Effets des prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées :			
• consolidation de Loro Piana	-	235	-
• autres mouvements	7	-	(19)
Effets des acquisitions et cessions de titres de minoritaires :			
• acquisitions de titres de minoritaires de Château d'Yquem	-	(74)	-
• effet de l'auto-détention des filiales	98	(112)	120
• autres mouvements	(35)	(83)	(53)
Total des effets des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées	70	(34)	48
Augmentations de capital souscrites par les minoritaires	4	10	8
Part des minoritaires dans les gains et pertes enregistrés en capitaux propres	(1 526)	589	(26)
Part des minoritaires dans les charges liées aux plans d'options	31	27	40
Effets des variations des intérêts minoritaires bénéficiant d'engagements d'achat	(227)	(679)	(105)
AU 31 DÉCEMBRE	**17 776**	**21 146**	**19 513**

(1) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

L'évolution de la part des minoritaires dans les gains et pertes enregistrés en capitaux propres, y compris l'effet d'impôt se décompose ainsi :

(en millions d'euros)	Écarts de conversion	Investissements et placements financiers	Couverture de flux de trésorerie futurs en devises	Terres à vignes	Écarts de réévaluation des engagements envers le personnel	Total part des minoritaires
Au 1er janvier 2012	**291**	**1 381**	**(13)**	**643**	**(25)**	**2 277**
Variations de l'exercice	(91)	(30)	106	44	(55)	(26)
Variations dues aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	1	3	-	1	-	5
Au 31 décembre 2012	**201**	**1 354**	**93**	**688**	**(80)**	**2 256**
Variations de l'exercice	(285)	632	15	184	43	589
Variations dues aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	(1)	(6)	-	(2)	-	(9)
Au 31 décembre 2013	**(85)**	**1 980**	**108**	**870**	**(37)**	**2 836**
Variations de l'exercice	491	(1 825)	(97)	(14)	(81)	(1 526)
Variations dues aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	-	2	(1)	1	1	3
AU 31 DÉCEMBRE 2014	**406**	**157**	**10**	**857**	**(117)**	**1 313**

Les intérêts minoritaires sont constitués des 34 % détenus par Diageo dans Moët Hennessy. Les intérêts de Diageo dans Moët Hennessy peuvent être évalués à travers les ventes, le résultat opérationnel et les principaux actifs de l'activité Vins et Spiritueux, qui sont présentés en Note 23. Les 34 % détenus par Diageo dans Moët Hennessy faisant l'objet d'un engagement d'achat, ils sont reclassés à la clôture en « Autres passifs non courants », et sont donc exclus du total des intérêts minoritaires à la date de clôture. Voir Notes 1.12 et 20.

Les intérêts minoritaires sont également constitués des 39 % détenus par M. Miller dans DFS, qui appartient au groupe d'activités Distribution sélective, et dont les droits ne sont pas susceptibles d'entraver la mise en œuvre de la stratégie du Groupe dans DFS.

NOTE 18 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

18.1. Dette financière nette

(en millions d'euros)	2014	2013 (1) (2)	2012 (1)
Dette financière à plus d'un an	7 266	5 871	5 003
Dette financière à moins d'un an	6 091	6 549	5 776
Dette financière brute	**13 357**	**12 420**	**10 779**
Instruments dérivés liés au risque de taux d'intérêt	(76)	(106)	(155)
Dette financière brute après effet des instruments dérivés	**13 281**	**12 314**	**10 624**
Placements financiers	(326)	(208)	(199)
Autres actifs financiers	-	-	(72)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4 896)	(3 563)	(2 634)
DETTE FINANCIÈRE NETTE	**8 059**	**8 543**	**7 719**

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

La dette financière nette n'inclut pas les engagements d'achat de titres de minoritaires, classés en « Autres passifs non courants » (voir Note 20).

La société Financière Agache a renégocié la maturité d'un crédit syndiqué de 500 millions d'euros de juillet 2017 à décembre 2018.

L'encours des programmes des billets de trésorerie de la société Financière Agache est passé de 732 millions d'euros fin 2013 à 826 millions d'euros fin 2014.

La société Christian Dior a procédé au cours de l'exercice à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 500 millions d'euros remboursable en juin 2019.

En sens opposé, la société Christian Dior a procédé en septembre 2014 au remboursement de l'emprunt obligataire de 350 millions d'euros émis en 2009.

La société LVMH a réalisé en 2014 trois émissions obligataires à taux fixe, de 350 millions de livres sterling, 650 millions d'euros et 150 millions de dollars australiens, remboursables in fine au pair en 2017, 2021 et 2019, respectivement. Ces emprunts ont fait l'objet de swaps à l'émission, les convertissant en financements à taux variables. Les émissions en devises ont été intégralement swappées en euros à l'émission.

La société LVMH a également procédé à une émission obligataire à taux variable pour un montant de 300 millions d'euros, d'échéance 2019, et à l'abondement à hauteur de 150 millions d'euros et de 100 millions d'euros de ses emprunts obligataires d'échéance 2016 et 2019.

À l'inverse, la société LVMH a remboursé en mai 2014 l'emprunt obligataire de 1 milliard d'euros émis en 2009.

L'encours du programme de billets de trésorerie de la société LVMH est passé de 2 348 millions d'euros fin 2013 à 2 004 millions d'euros fin 2014.

18.2. Analyse de la dette financière brute par nature

(en millions d'euros)	**2014**	**2013** (1) (2)	**2012** (1)
Emprunts obligataires et Euro Medium Term Notes (EMTN)	5 864	4 664	4 483
Crédit-bail et locations de longue durée	117	110	123
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 285	1 097	397
DETTE FINANCIÈRE À PLUS D'UN AN	**7 266**	**5 871**	**5 003**
Emprunts obligataires et Euro Medium Term Notes (EMTN)	1 151	1 363	696
Crédit-bail et locations de longue durée	12	14	16
Emprunts auprès des établissements de crédit	657	711	1 892
Billets de trésorerie	2 830	3 080	1 935
Autres emprunts et lignes de crédit	935	845	814
Découverts bancaires	426	428	322
Intérêts courus	80	108	101
DETTE FINANCIÈRE À MOINS D'UN AN	**6 091**	**6 549**	**5 776**
DETTE FINANCIÈRE BRUTE TOTALE	**13 357**	**12 420**	**10 779**

La valeur de marché de la dette financière brute est de 13 547 millions d'euros au 31 décembre 2014 (12 555 millions d'euros au 31 décembre 2013, 10 957 millions d'euros au 31 décembre 2012).

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

18.3. Emprunts obligataires et EMTN

Montant nominal *(en devises)*	Date d'émission	Échéance	Taux effectif initial [a] *(en %)*	2014 *(en millions d'euros)*	2013 *(en millions d'euros)*	2012 *(en millions d'euros)*
AUD 150 000 000	2014	2019	3,68	101	-	-
EUR 300 000 000	2014	2019	variable	300	-	-
EUR 650 000 000	2014	2021	1,12	657	-	-
GBP 350 000 000	2014	2017	1,83	454	-	-
EUR 500 000 000	2014	2019	1,56	497	-	-
EUR 600 000 000	2013	2020	1,89	596	594	-
EUR 600 000 000 [b]	2013	2019	1,25	608	490	-
EUR 650 000 000 [c]	2013	2016	variable	650	500	-
EUR 275 000 000	2012	2017	3,27	275	274	274
USD 850 000 000	2012	2017	1,75	701	616	653
EUR 500 000 000	2011	2018	4,08	512	518	521
EUR 500 000 000	2011	2015	3,47	504	515	527
EUR 300 000 000	2011	2016	4,22	299	299	298
EUR 225 000 000	2010	2015	5,13	225	225	225
EUR 1 000 000 000	2009	2014	4,52	-	1 013	1 036
EUR 250 000 000	2009	2015	4,59	255	260	267
EUR 150 000 000	2009	2017	4,81	161	162	167
CHF 200 000 000	2008	2015	4,04	166	163	166
EUR 350 000 000	2009	2014	4,02	-	350	349
CHF 300 000 000	2007	2013	3,46	-	-	253
Placements privés en devises				54	48	443
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET EMTN				**7 015**	**6 027**	**5 179**

(a) Avant effet des couvertures de taux mises en place concomitamment ou postérieurement à l'émission.
(b) Montants cumulés et taux effectif initial moyen pondéré résultant d'un emprunt de 500 millions d'euros émis en 2013 à un taux effectif initial de 1,38 % et d'un abondement de 100 millions d'euros réalisé en 2014 à un taux effectif de 0,62 %.
(c) Montants cumulés résultant d'un emprunt de 500 millions d'euros émis en 2013 à taux variable et d'un abondement de 150 millions d'euros réalisé en 2014 à taux variable.

18.4. Crédit-bail et locations de longue durée

La dette au titre des contrats de crédit-bail et locations de longue durée, égale à la valeur actuelle des paiements futurs, se décompose ainsi, par échéance :

	2014		2013		2012	
(en millions d'euros)	Paiements minima futurs	Valeur actuelle des paiements	Paiements minima futurs	Valeur actuelle des paiements	Paiements minima futurs	Valeur actuelle des paiements
À moins d'un an	19	18	21	19	23	22
D'un à cinq ans	57	40	58	44	68	49
Au-delà de cinq ans	320	71	294	61	329	69
TOTAL DES PAIEMENTS MINIMA FUTURS	**396**		**373**		**420**	
Effet de l'actualisation	(267)		(249)		(280)	
TOTAL DETTE DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATIONS DE LONGUE DURÉE	**129**	**129**	**124**	**124**	**140**	**140**

Sont financés ou refinancés par crédit-bail ou location de longue durée, principalement des actifs immobiliers ou des équipements industriels.

18.5. Analyse de la dette financière brute par échéance et par nature de taux

	Dette financière brute			Effet des instruments dérivés			Dette financière brute après effet des instruments dérivés		
(en millions d'euros)	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Échéance :									
2015	3 947	2 144	6 091	(593)	583	(10)	3 354	2 727	6 081
2016	317	1 061	1 378	130	(129)	1	447	932	1 379
2017	1 662	350	2 012	(1 574)	1 537	(37)	88	1 887	1 975
2018	518	305	823	-	(5)	(5)	518	300	818
2019	1 210	469	1 679	(351)	340	(11)	859	809	1 668
2020	598	-	598	-	-	-	598	-	598
Au-delà	764	12	776	(651)	637	(14)	113	649	762
TOTAL	**9 016**	**4 341**	**13 357**	**(3 039)**	**2 963**	**(76)**	**5 977**	**7 304**	**13 281**

Voir Note 22.4 concernant la valeur de marché des instruments de taux d'intérêt.

L'échéance 2015 de la dette financière brute se décompose ainsi, par trimestre :

(en millions d'euros)	Échéance 2015
Premier trimestre	3 851
Deuxième trimestre	1 635
Troisième trimestre	107
Quatrième trimestre	498
TOTAL	**6 091**

18.6. Analyse de la dette financière brute par devise après effet des instruments dérivés

(en millions d'euros)	**2014**	**2013 (1)**	**2012 (1)**
Euro	10 511	9 952	8 274
Dollar US	495	295	356
Franc suisse	1 015	988	994
Yen japonais	342	311	362
Autres devises	918	768	638
TOTAL	**13 281**	**12 314**	**10 624**

La dette en devises a pour objet le plus souvent de couvrir les actifs nets en devises de sociétés consolidées situées hors zone euro.

18.7. Sensibilité

Sur la base de la dette au 31 décembre 2014 :

- une hausse instantanée de 1 % sur les courbes de taux des devises d'endettement du Groupe aurait pour effet une augmentation de 70 millions d'euros du coût de la dette financière nette après effet des instruments dérivés, et une baisse de 112 millions d'euros de la valeur de marché de la dette financière brute à taux fixe après effet des instruments dérivés ;
- une baisse instantanée de 1 % de ces mêmes courbes aurait pour effet une diminution de 70 millions d'euros du coût de la dette financière nette après effet des instruments dérivés, et une hausse de 112 millions d'euros de la valeur de marché de la dette financière brute à taux fixe après effet des instruments dérivés.

18.8. Covenants

Le groupe Financière Agache, ainsi que le veut l'usage en matière de crédit syndiqué, a souscrit à des engagements de détention de pourcentage d'intérêt et de droit de vote de certaines de ses filiales et s'est engagé au respect d'un ratio financier usuel en la matière (« actifs sur dette financière nette »).

Le niveau actuel de ce ratio assure au Groupe une flexibilité financière substantielle au regard de cet engagement.

18.9. Lignes de crédit confirmées non tirées

Au 31 décembre 2014, l'encours total de lignes de crédit confirmées non tirées s'élève à 6,8 milliards d'euros.

18.10. Garanties et sûretés réelles

Au 31 décembre 2014, le montant de la dette financière couverte par des sûretés réelles est inférieur à 850 millions d'euros.

NOTE 19 – PROVISIONS

(en millions d'euros)	**2014**	**2013 (1) (2)**	**2012 (1)**
Provisions pour retraites, frais médicaux et engagements assimilés	653	461	528
Provisions pour risques et charges	1 642	1 341	1 263
Provisions pour réorganisation	33	13	18
Part à plus d'un an	**2 328**	**1 815**	**1 809**
Provisions pour retraites, frais médicaux et engagements assimilés	3	6	14
Provisions pour risques et charges	330	320	293
Provisions pour réorganisation	17	30	41
Part à moins d'un an	**350**	**356**	**348**
TOTAL	**2 678**	**2 171**	**2 157**

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

Au cours de l'exercice 2014, les soldes des provisions ont évolué de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31 décembre 2013 (1) (2)	Dotations	Utilisations	Reprises	Variations de périmètre	Autres (dont effets des variations de change)	31 décembre 2014
Provisions pour retraites, frais médicaux et engagements assimilés	467	92	(89)	-	-	186	656
Provisions pour risques et charges	1 661	492	(145)	(74)	-	38	1 972
Provisions pour réorganisation	43	30	(13)	(2)	-	(8)	50
TOTAL	**2 171**	**614**	**(247)**	**(76)**	**-**	**216**	**2 678**
Dont :							
Résultat opérationnel courant		274	(210)	(45)			
Résultat financier		6	-	-			
Autres		334	(37)	(31)			

Les provisions pour risques et charges correspondent à l'estimation des effets patrimoniaux des risques, litiges, situations contentieuses, réalisés ou probables, qui résultent des activités du Groupe : ces activités sont en effet menées dans le contexte d'un cadre réglementaire international souvent imprécis, évoluant selon les pays et dans le temps, et s'appliquant à des domaines aussi variés que la composition des produits ou le calcul de l'impôt.

En particulier, les entités du Groupe en France et à l'étranger peuvent faire l'objet de contrôles fiscaux et, le cas échéant, de demandes de rectification de la part des administrations locales. Ces demandes de rectifications, ainsi que les positions fiscales incertaines identifiées non encore redressées, font l'objet de provisions appropriées dont le montant est revu régulièrement, conformément aux critères de la norme IAS 37 Provisions et IAS 12 Impôts.

Les provisions pour retraites, participation aux frais médicaux et engagements assimilés sont analysées en Note 29.

NOTE 20 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

(en millions d'euros)	2014	2013 (1) (2)	2012 (1)
Engagements d'achat de titres de minoritaires	6 043	6 035	5 022
Instruments dérivés (voir Note 22)	33	71	66
Participation du personnel aux résultats	88	85	93
Autres dettes	339	229	296
TOTAL	**6 503**	**6 420**	**5 477**

Aux 31 décembre 2014, 2013 et 2012, les engagements d'achat de titres de minoritaires sont constitués, à titre principal, de l'engagement de LVMH vis-à-vis de Diageo plc pour la reprise de sa participation de 34 % dans Moët Hennessy, avec un préavis de six mois, pour un montant égal à 80 % de la juste valeur de Moët Hennessy à la date d'exercice de la promesse. Dans le calcul de l'engagement, la juste valeur a été déterminée par référence à des multiples boursiers de sociétés comparables, appliqués aux données opérationnelles consolidées de Moët Hennessy.

Moët Hennessy SNC et Moët Hennessy International SAS (« Moët Hennessy ») détiennent les participations Vins et Spiritueux du groupe LVMH à l'exception des participations dans Château d'Yquem, Château Cheval Blanc et Clos des Lambrays et à l'exception de certains vignobles champenois.

Les engagements d'achat de titres de minoritaires incluent en outre l'engagement relatif aux minoritaires de Loro Piana (20 %, voir Note 2), Ile de Beauté (35 %), Heng Long (35 %) ainsi que de filiales de distribution dans différents pays, principalement au Moyen-Orient. Les minoritaires de Benefit ont exercé leur option de vente en 2012.

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

NOTE 21 – AUTRES PASSIFS COURANTS

(en millions d'euros)	**2014**	**2013** (1) (2)	**2012** (1)
Instruments dérivés (voir Note 22)	330	78	835
Personnel et organismes sociaux	1 174	1 067	985
Participation du personnel aux résultats	75	84	95
État et collectivités locales : impôts et taxes, hors impôt sur les résultats	476	416	374
Clients : avances et acomptes versés	202	169	126
Différé de règlement d'immobilisations corporelles ou financières	458	424	390
Produits constatés d'avance	190	156	116
Autres dettes	814	789	723
TOTAL	**3 719**	**3 183**	**3 644**

La valeur actuelle des autres passifs courants n'est pas différente de leur valeur comptable.

NOTE 22 – INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

22.1. Organisation de la gestion des risques de change, de taux et des marchés actions

Les instruments financiers utilisés par le Groupe ont principalement pour objet la couverture des risques liés à son activité et à son patrimoine.

La gestion des risques de change, de taux et les transactions sur actions et instruments financiers sont effectuées de façon centralisée au niveau de chaque palier.

Le Groupe a mis en place une politique, des règles et des procédures strictes pour gérer, mesurer et contrôler ces risques de marché.

L'organisation de ces activités repose sur la séparation des fonctions de mise en œuvre des opérations (front office), de gestion administrative (back office) et de contrôle financier.

Cette organisation s'appuie sur des systèmes d'information qui permettent un contrôle rapide des opérations.

Les décisions de couverture sont prises selon un processus clairement établi qui comprend des présentations régulières aux organes de direction concernés et font l'objet d'une documentation détaillée.

Les contreparties sont retenues notamment en fonction de leur notation et selon une approche de diversification des risques.

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

22.2. Présentation des actifs et passifs financiers au bilan

Ventilation et juste valeur des actifs et passifs financiers selon les catégories définies par IAS 39

		2014		2013 (1) (2)		2012 (1)	
(en millions d'euros)	*Notes*	**Valeur au bilan**	**Juste valeur (d)**	**Valeur au bilan**	**Juste valeur (d)**	**Valeur au bilan**	**Juste valeur (d)**
Investissements financiers	*8*	*3 575*	*3 575*	*7 416*	*7 416*	6 321	6 321
Placements financiers	*13*	326	326	208	208	199	199
Investissements et placements financiers (voir Note 1.15)		**3 901**	**3 901**	***7 624***	***7 624***	**6 520**	**6 520**
Autres actifs non courants, hors instruments dérivés	*9*	*458*	*458*	*413*	*413*	*452*	*452*
Créances clients et comptes rattachés	*11*	2 356	2 356	2 231	2 231	2 030	2 030
Autres actifs courants (a)	*12*	1 813	1 813	1 856	1 856	2 000	2 000
Prêts et créances (voir Note 1.17)		**4 627**	**4 627**	**4 500**	**4 500**	**4 482**	**4 482**
Trésorerie et équivalents (voir Note 1.18)	*14*	*4 896*	*4 896*	*3 563*	*3 563*	*2 634*	*2 634*
Actifs financiers, hors instruments dérivés		**13 424**	**13 424**	**15 687**	**15 687**	**13 636**	**13 636**
Dette financière à plus d'un an	*18*	*7 266*	*7 453*	5 871	5 998	5 003	5 179
Dette financière à moins d'un an	*18*	6 091	6 094	6 549	6 557	*5 776*	*5 778*
Fournisseurs et comptes rattachés		*3 780*	*3 780*	3 382	3 382	3 183	3 183
Autres passifs non courants (b)	*20*	*427*	*427*	*314*	*314*	389	389
Autres passifs courants (c)	*21*	3 199	3 199	2 949	2 949	2 693	2 693
Passifs financiers, hors instruments dérivés (voir Note 1.20)		**20 763**	**20 953**	**19 065**	**19 200**	**17 044**	**17 222**
Instruments dérivés (voir Note 1.21)	*22.3*	**35**	**35**	**424**	**424**	**520**	**520**

(a) Hors instruments dérivés, placements financiers et charges constatées d'avance.
(b) Hors engagements d'achat de titres et instruments dérivés.
(c) Hors instruments dérivés et produits constatés d'avance.
(d) Voir Note 1.9 concernant les modalités d'évaluation à la juste valeur.

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

Ventilation par méthode de valorisation des actifs et passifs financiers valorisés à la juste valeur

(en millions d'euros)	2014			2013			2012		
	Investissements et placements financiers	Instruments dérivés	Trésorerie et équivalents	Investissements et placements financiers	Instruments dérivés	Trésorerie et équivalents	Investissements et placements financiers	Instruments dérivés	Trésorerie et équivalents
Valorisation [(a)] :									
Cotation boursière	3 064	-	4 896	6 834	-	3 563	5 784	-	2 634
Formule de calcul reposant sur des cotations de marché	397	398	-	254	573	-	242	1 421	-
Cotations privées	440	-	-	536	-	-	494	-	-
ACTIFS	**3 901**	**398**	**4 896**	**7 624**	**573**	**3 563**	**6 520**	**1 421**	**2 634**
Valorisation [(a)] :									
Cotation boursière									
Formule de calcul reposant sur des cotations de marché		363			149			901	
Cotations privées									
PASSIFS		**363**			**149**			**901**	

(a) Voir Note 1.9 les méthodes de valorisation.

Les instruments dérivés utilisés par le Groupe sont valorisés à leur juste valeur, évaluée au moyen de modèles réputés et sur la base de données de marché observables. Le risque de contrepartie relatif à ces instruments dérivés (« Credit valuation adjustment ») est évalué sur la base de spreads de crédit issus de données de marché observables, et de la valeur de marché des instruments dérivés ajustée par des add-ons forfaitaires fonction du type de sous-jacent et de la maturité de l'instrument dérivé.

Le montant des actifs financiers évalués sur la base de cotations privées a évolué ainsi en 2014 :

(en millions d'euros)	2014
Au 1er janvier	**536**
Acquisitions	54
Cessions (à valeur de vente)	(177)
Gains et pertes enregistrés en résultat	(24)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	70
Autres	(19)
AU 31 DÉCEMBRE	**440**

22.3. Synthèse des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan dans les rubriques et pour les montants suivants :

(en millions d'euros)		*Notes*	**2014**	**2013**	**2012**
Risque de taux d'intérêt					
Actifs :	non courants		66	67	134
	courants		42	74	57
Passifs :	non courants		(7)	(24)	(26)
	courants		(25)	(11)	(10)
		22.4	**76**	**106**	**155**
Risque de change					
Actifs :	non courants		14	1	17
	courants		217	389	373
Passifs :	non courants		(13)	(42)	(40)
	courants		(268)	(60)	(10)
		22.5	**(50)**	**288**	**340**
Autres risques					
Actifs :	non courants		13	5	28
	courants		46	37	812
Passifs :	non courants		(13)	(5)	-
	courants		(37)	(7)	(815)
			9	**30**	**25**
TOTAL					
Actifs :	non courants	*9*	93	73	179
	courants	*12*	305	500	1 242
Passifs :	non courants	*20*	(33)	(71)	(66)
	courants	*21*	(330)	(78)	(835)
			35	**424**	**520**

22.4. Instruments dérivés liés à la gestion du risque de taux d'intérêt

L'objectif de la politique de gestion menée est d'adapter le profil de la dette au profil des actifs, de contenir les frais financiers, et de prémunir le résultat contre une variation sensible des taux d'intérêt.

Dans ce cadre, le Groupe utilise des instruments dérivés de taux à nature ferme (swaps) ou conditionnelle (options).

Les instruments dérivés liés à la gestion du risque de taux en vie au 31 décembre 2014 sont les suivants :

	Montants nominaux par échéance				Valeur de marché [a] [b]		
(en millions d'euros)	**À un an**	**D'un à cinq ans**	**Au-delà**	**Total**	**Couverture de juste valeur**	**Non affectés**	**Total**
Swaps de taux en euros :							
- payeur de taux fixe	350	125	-	475	(10)	-	(10)
- payeur de taux variable	750	675	650	2 075	86	-	86
Swaps de devises	342	2 773	-	3 115	-	-	-
Autres dérivés de taux	-	500	-	500	-	-	-
TOTAL					**76**	**-**	**76**

(a) Gain/(Perte).
(b) Voir Note 1.9 concernant les modalités d'évaluation à la valeur de marché.

22.5. Instruments dérivés liés à la gestion du risque de change

Une part importante des ventes faites par les sociétés du Groupe, à leurs clients ou à leurs propres filiales de distribution, ainsi que certains de leurs achats, sont effectués en devises différentes de leur monnaie fonctionnelle ; ces flux en devises sont constitués principalement de flux intra-groupe. Les instruments de couverture utilisés ont pour objet de réduire les risques de change issus des variations de parité de ces devises par rapport à la monnaie fonctionnelle des sociétés exportatrices ou importatrices, et sont affectés soit aux créances ou dettes commerciales de l'exercice (couverture de juste valeur), soit aux transactions prévisionnelles des exercices suivants (couverture des flux de trésorerie futurs).

Les flux futurs de devises font l'objet de prévisions détaillées dans le cadre du processus budgétaire, et sont couverts progressivement, dans la limite d'un horizon qui n'excède un an que dans les cas où les probabilités de réalisation le justifient. Dans ce cadre, et selon les évolutions de marché, les risques de change identifiés sont couverts par des contrats à terme ou des instruments de nature optionnelle.

En outre, le Groupe peut couvrir les situations nettes de ses filiales situées hors zone euro, par des instruments appropriés ayant pour objet de limiter l'effet sur ses capitaux propres consolidés des variations de parité des devises concernées contre l'euro.

Les instruments dérivés liés à la gestion du risque de change en vie au 31 décembre 2014 sont les suivants :

	Montants nominaux par exercice d'affectation				Valeur de marché [a] [b]				
(en millions d'euros)	**2014**	**2015**	**Au-delà**	**Total**	**Couverture de juste valeur**	**Couverture de flux de trésorerie futurs**	**Couverture d'actifs nets en devises**	**Non affectés**	**Total**
Options achetées									
Put USD	325	1 335	-	1 660	-	2	-	-	2
Put JPY	30	13	-	43	1	-	-	-	1
Put GBP	2	12	-	14	-	-	-	-	-
Autres	6	-	-	6	1	-	-	1	2
	363	**1 360**	**-**	**1 723**	**2**	**2**	**-**	**1**	**5**
Tunnels									
Vendeur USD	17	2 781	357	3 155	-	(40)	-	-	(40)
Vendeur JPY	14	609	-	623	-	34	-	-	34
Vendeur autres	25	226	-	251	-	-	-	-	-
	56	**3 616**	**357**	**4 029**	**-**	**(6)**	**-**	**-**	**(6)**
Contrats à terme [c]									
USD	175	(32)	-	143	(2)	4	-	-	2
CHF	68	309	-	377	-	2	-	-	2
GBP	9	28	-	37	-	(1)	-	-	(1)
Autres	32	(16)	-	16	7	2	-	1	10
	284	**289**	**-**	**573**	**5**	**7**	**-**	**1**	**13**
Swaps cambistes [c]									
USD	3 346	(63)	-	3 283	(67)	-	(41)	24	(84)
CHF	402	-	-	402	-	-	(7)	-	(7)
GBP	174	(5)	-	169	(1)	-	-	10	9
JPY	297	-	-	297	2	-	(1)	-	1
HKD	73	-	-	73	33	-	(38)	-	(5)
Autres	217	(19)	43	241	10	-	-	14	24
	4 509	**(87)**	**43**	**4 465**	**(23)**	**-**	**(87)**	**48**	**(62)**
TOTAL					**(16)**	**3**	**(87)**	**50**	**(50)**

(a) Gain/(Perte).
(b) Voir Note 1.9 concernant les modalités d'évaluation à valeur de marché.
(c) Vente/(Achat).

L'effet en résultat des couvertures de flux de trésorerie futurs ainsi que les flux de trésorerie futurs couverts par ces instruments seront comptabilisés en 2015, leur montant étant fonction des cours de change en vigueur à cette date.

Les incidences sur le résultat net de l'exercice 2014 et les capitaux propres (hors résultat net) d'une variation de 10 % du dollar US, du yen japonais, du franc suisse et du Hong Kong dollar contre l'euro, y compris l'effet des couvertures en vie durant l'exercice, par rapport aux cours en 2014, seraient les suivantes :

	Dollar US		Yen japonais		Franc suisse		HK dollar	
(en millions d'euros)	**+ 10 %**	**- 10 %**	**+ 10 %**	**- 10 %**	**+ 10 %**	**- 10 %**	**+ 10 %**	**- 10 %**
Résultat net	115	22	5	(21)	19	(19)	35	(34)
Capitaux propres, hors résultat net	(66)	(83)	(2)	30	133	(154)	115	(132)

Les données figurant dans le tableau ci-dessus doivent être appréciées sur la base des caractéristiques des instruments de couverture en vie au cours de l'exercice 2014, constitués principalement d'options et de tunnels pour ce qui concerne le dollar US et le yen japonais.

Au 31 décembre 2014, au niveau du Groupe, les encaissements prévisionnels de 2015 en dollar US et en yen japonais sont couverts à hauteur de 79 %.

22.6. Instruments financiers liés à la gestion des autres risques

La politique d'investissement et de placement du Groupe s'inscrit dans la durée. Occasionnellement, le Groupe peut investir dans des instruments financiers à composante action ayant pour objectif de dynamiser la gestion de son portefeuille de placements.

Le Groupe est exposé aux risques de variation de cours des actions soit directement, en raison de la détention de participations ou de placements financiers, soit indirectement du fait de la détention de fonds eux-mêmes investis partiellement en actions.

Le Groupe peut utiliser des instruments dérivés sur actions ayant pour objet de construire synthétiquement une exposition économique à des actifs particuliers, ou de couvrir les plans de rémunérations liées au cours de l'action LVMH. La valeur comptable retenue pour ces instruments, qui ne font pas l'objet d'une cotation, correspond à l'estimation, fournie par la contrepartie, de la valorisation à la date de clôture. La valorisation des instruments tient ainsi compte de paramètres de marché tels les taux d'intérêt et le cours de bourse. Au 31 décembre 2014, les instruments dérivés liés à la gestion du risque actions ayant un impact sur le résultat net du Groupe ont une valeur de marché positive de 8 millions d'euros.

Le Groupe, essentiellement à travers son activité Montres et Joaillerie, peut être exposé à la variation du prix de certains métaux précieux, notamment l'or. Dans certains cas, afin de sécuriser le coût de production, des couvertures peuvent être mises en place, soit en négociant le prix de livraisons prévisionnelles d'alliages avec des affineurs, ou le prix de produits semi-finis avec des producteurs, soit en direct par l'achat de couvertures auprès de banques de première catégorie. Dans ce dernier cas, ces couvertures consistent à acheter de l'or auprès de banques ou à contracter des instruments fermes ou optionnels avec livraison physique de l'or. Les instruments dérivés liés à la couverture du prix des métaux précieux en vie au 31 décembre 2014 ont une valeur de marché positive de 1,1 million d'euros. D'un montant nominal de 51 millions d'euros, ces instruments financiers auraient, en cas de variation uniforme de 1 % des cours de leurs sous-jacents au 31 décembre 2014, un effet net sur les réserves consolidées du Groupe inférieur à 0,5 million d'euros. Ces instruments sont à échéance 2015 et 2016.

22.7. Risque de liquidité

Outre des risques de liquidité locaux en règle générale peu significatifs, l'exposition du Groupe au risque de liquidité peut être appréciée au moyen du montant de sa dette financière à moins d'un an avant prise en compte des instruments dérivés, nette de la trésorerie et équivalents, soit 1,2 milliard d'euros à fin 2014, ou de l'encours de ses programmes de billets de trésorerie, soit 2,8 milliards d'euros. Au regard du non-renouvellement éventuel de ces concours, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non tirées pour un montant de 6,8 milliards d'euros.

La liquidité du Groupe repose ainsi sur l'ampleur de ses placements, sur sa capacité à dégager des financements à long terme, sur la diversité de sa base d'investisseurs (titres à court terme et obligations), ainsi que sur la qualité de ses relations bancaires, matérialisée ou non par des lignes de crédit confirmées.

Le tableau suivant présente, pour les passifs financiers comptabilisés au 31 décembre 2014, l'échéancier contractuel des décaissements relatifs aux passifs financiers (hors instruments dérivés), nominal et intérêts, hors effet d'actualisation :

(en millions d'euros)	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**Au-delà de 5 ans**	**Total**
Emprunts obligataires et EMTN	1 268	907	1 656	541	1 535	1 281	7 188
Emprunts auprès des établissements de crédit	682	383	425	311	172	12	1 985
Autres emprunts et lignes de crédit	946	-	-	-	-	12	958
Crédit-bail et locations de longue durée	19	15	15	13	13	320	395
Billets de trésorerie	2 830	-	-	-	-	-	2 830
Découverts bancaires	426	-	-	-	-	-	426
Dette financière brute	**6 171**	**1 305**	**2 096**	**865**	**1 720**	**1 625**	**13 782**
Autres passifs, courants et non courants [(a)]	3 199	265	-	-	-	-	3 464
Fournisseurs et comptes rattachés	3 780	-	-	-	-	-	3 780
Autres passifs financiers	**6 979**	**265**	**-**	**-**	**-**	**-**	**7 244**
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	**13 150**	**1 570**	**2 096**	**865**	**1 720**	**1 625**	**21 026**

(a) Correspond à hauteur de 3 199 millions d'euros aux « Autres passifs courants » (hors instruments dérivés et produits constatés d'avance) et de 264 millions d'euros aux « Autres passifs non courants » (hors instruments dérivés, engagements d'achat de titres de minoritaires et produits constatés d'avance d'un montant de 163 millions d'euros au 31 décembre 2014), voir Note 22.2.

Voir Note 30.3 concernant l'échéancier contractuel des cautions et avals, Notes 18.6 et 22.5 concernant les instruments dérivés de change et Note 22.4 concernant les instruments dérivés de taux.

NOTE 23 – INFORMATION SECTORIELLE

Les marques et enseignes du Groupe sont organisées en sept groupes d'activités. Cinq groupes d'activités : Christian Dior Couture, Vins et Spiritueux, Mode et Maroquinerie, Parfums et Cosmétiques, Montres et Joaillerie, regroupent les marques de produits de même nature, ayant des modes de production et de distribution similaires ainsi qu'une équipe de direction spécifique. Le groupe d'activités Distribution sélective regroupe les activités de distribution sous enseigne. Le groupe Autres et Holdings réunit les marques et activités ne relevant pas des groupes précités, le plus souvent les activités nouvelles pour le Groupe, ainsi que l'activité des sociétés holdings ou immobilières.

23.1. Informations par groupe d'activités

Exercice 2014

(en millions d'euros)	Christian Dior Couture	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations et non affecté [a]	Total
Ventes hors Groupe	1 597	3 945	10 796	3 365	2 715	9 509	294	-	32 221
Ventes intra-groupe	5	28	32	551	67	25	53	(761)	-
TOTAL DES VENTES	**1 602**	**3 973**	**10 828**	**3 916**	**2 782**	**9 534**	**347**	**(761)**	**32 221**
Résultat opérationnel courant	203	1 147	3 189	415	283	882	(184)	(39)	5 896
Autres produits et charges opérationnels	3	(34)	(110)	(14)	1	(74)	(61)	-	(289)
Charges d'amortissement	(98)	(119)	(555)	(149)	(171)	(296)	(41)	-	(1 429)
Charges de dépréciation	-	(22)	(71)	(9)	(1)	(85)	(34)	-	(222)
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition [b]	119	5 789	7 193	1 900	5 642	3 161	1 558	-	25 362
Immobilisations corporelles	622	2 339	2 165	477	425	1 415	3 595	-	11 038
Stocks	279	4 567	1 561	398	1 240	1 668	392	(195)	9 910
Autres actifs opérationnels	210	1 340	781	659	632	668	600	12 046 [c]	16 936
TOTAL ACTIF	**1 230**	**14 035**	**11 700**	**3 434**	**7 939**	**6 912**	**6 145**	**11 851**	**63 246**
Capitaux propres								27 294	27 294
Passifs	368	1 461	2 265	1 310	741	2 053	976	26 778 [d]	35 952
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	**368**	**1 461**	**2 265**	**1 310**	**741**	**2 053**	**976**	**54 072**	**63 246**
Investissements d'exploitation [e]	(183)	(152)	(588)	(221)	(191)	(389)	(238)	-	(1 962)

Exercice 2013

(en millions d'euros)	Christian Dior Couture	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations et non affecté [a]	Total
Ventes hors Groupe	1 409	4 146	9 833	3 227	2 630	8 872	291	-	30 408
Ventes intra-groupe	4	27	50	490	67	31	21	(690)	-
TOTAL DES VENTES [1]	**1 413**	**4 173**	**9 883**	**3 717**	**2 697**	**8 903**	**312**	**(690)**	**30 408**
Résultat opérationnel courant [1]	165	1 367	3 135	414	367	908	(199)	(2)	6 155
Autres produits et charges opérationnels [1]	1	(4)	(63)	(6)	2	(5)	(54)	-	(129)
Charges d'amortissement [1]	(81)	(109)	(448)	(128)	(139)	(261)	(39)	-	(1 205)
Charges de dépréciation [1]	-	1	(50)	(1)	-	(7)	(13)	-	(70)
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition [b] [1] [2]	97	5 979	7 161	1 785	5 570	2 989	1 577	-	25 158
Immobilisations corporelles [1] [2]	529	2 182	2 031	404	390	1 313	3 330	-	10 179
Stocks [1] [2]	235	4 242	1 371	356	1 079	1 438	315	(165)	8 871
Autres actifs opérationnels [1] [2]	166	1 384	738	590	650	552	1 073	13 351 [c]	18 504
TOTAL ACTIF	**1 027**	**13 787**	**11 301**	**3 135**	**7 689**	**6 292**	**6 295**	**13 186**	**62 712**
Capitaux propres [2]	-	-	-	-	-	-	-	29 629	29 629
Passifs [1] [2]	312	1 296	2 128	1 130	713	1 814	726	24 964 [d]	33 083
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	**312**	**1 296**	**2 128**	**1 130**	**713**	**1 814**	**726**	**54 593**	**62 712**
Investissements d'exploitation [e] [1]	(177)	(187)	(693)	(229)	(187)	(389)	(39)	-	(1 901)

(1) Les états financiers au 31 décembre 2013 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

Exercice 2012

(en millions d'euros)	Christian Dior Couture	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations et non affecté [a]	Total
Ventes hors Groupe	1 223	4 102	9 871	3 167	2 680	7 812	328	-	29 183
Ventes intra-groupe	6	20	55	446	70	31	22	(650)	-
TOTAL DES VENTES [1]	**1 229**	**4 122**	**9 926**	**3 613**	**2 750**	**7 843**	**350**	**(650)**	**29 183**
Résultat opérationnel courant [1]	131	1 256	3 257	408	336	860	(191)	(30)	6 027
Autres produits et charges opérationnels [1]	1	(13)	(108)	(7)	(8)	(19)	(26)	-	(180)
Charges d'amortissement [1]	(60)	(99)	(414)	(111)	(117)	(227)	(41)	-	(1 069)
Charges de dépréciation [1]	-	(1)	(81)	(1)	-	(3)	(14)	-	(100)
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition [b] [1]	80	6 001	4 838	1 779	5 564	3 078	1 176	-	22 516
Immobilisations corporelles [1]	426	1 881	1 767	312	369	1 243	3 146	-	9 144
Stocks [1]	199	3 998	1 158	339	1 147	1 411	253	(169)	8 336
Autres actifs opérationnels [1]	123	1 303	650	578	676	531	681	12 869 [c]	17 411
TOTAL ACTIF	**828**	**13 183**	**8 413**	**3 008**	**7 756**	**6 263**	**5 256**	**12 700**	**57 407**
Capitaux propres								26 970	26 970
Passifs [1]	290	1 249	1 870	1 098	723	1 779	849	22 579 [d]	30 437
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	**290**	**1 249**	**1 870**	**1 098**	**723**	**1 779**	**849**	**49 549**	**57 407**
Investissements d'exploitation [e] [1]	(150)	(180)	(580)	(196)	(132)	(330)	(277)	-	(1 845)

(a) Les éliminations portent sur les ventes entre groupes d'activités ; il s'agit le plus souvent de ventes des groupes d'activités hors Distribution sélective à ce dernier. Les prix de cession entre les groupes d'activités correspondent aux prix habituellement utilisés pour des ventes à des grossistes ou à des détaillants hors Groupe.
(b) Les immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition sont constitués des montants nets figurant en Notes 3 et 4.
(c) Les actifs non affectés incluent les titres mis en équivalence, les investissements et placements financiers, les autres actifs à caractère financier et les créances d'impôt sur les sociétés.
Au 31 décembre 2014, ils incluent la participation de 8,3 % dans Hermès International soit 2 586 millions d'euros, voir Note 8 (6 437 millions d'euros au 31 décembre 2013 et 5 409 millions d'euros au 31 décembre 2012), ainsi qu'un montant de 73 millions d'euros, en placements financiers, d'actions Hermès non distribuées au 31 décembre 2014 par les sociétés LVMH et Christian Dior du fait de l'existence de reliquats et de droits formant rompus.
(d) Les passifs non affectés incluent les dettes financières et la dette d'impôt courant et différé.
(e) Augmentation/(Diminution) de la trésorerie.

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.

23.2. Informations par zone géographique

La répartition des ventes par zone géographique de destination est la suivante :

(en millions d'euros)	**2014**	**2013**	**2012**
France	3 442	3 329	3 261
Europe (hors France)	6 182	5 775	5 707
États-Unis	7 430	6 778	6 483
Japon	2 180	2 127	2 426
Asie (hors Japon)	9 318	9 151	8 308
Autres pays	3 669	3 248	2 998
VENTES	**32 221**	**30 408**	**29 183**

La répartition des investissements d'exploitation par zone géographique se présente ainsi :

(en millions d'euros)	**2014**	**2013**	**2012**
France	694	627	667
Europe (hors France)	365	425	312
États-Unis	273	246	297
Japon	59	72	79
Asie (hors Japon)	455	408	399
Autres pays	116	123	91
INVESTISSEMENTS D'EXPLOITATION	**1 962**	**1 901**	**1 845**

Il n'est pas présenté de répartition des actifs sectoriels par zone géographique dans la mesure où une part significative de ces actifs est constituée de marques et écarts d'acquisition, qui doivent être analysés sur la base du chiffre d'affaires que ceux-ci réalisent par région, et non en fonction de la région de leur détention juridique.

23.3. Informations trimestrielles

La répartition des ventes par groupe d'activités et par trimestre est la suivante :

(en millions d'euros)	Christian Dior Couture	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations	Total
Premier trimestre	357	888	2 639	941	607	2 222	84	(181)	7 557
Deuxième trimestre	390	789	2 391	898	659	2 160	84	(184)	7 187
Troisième trimestre	417	948	2 647	961	706	2 234	78	(188)	7 803
Quatrième trimestre	438	1 348	3 151	1 116	810	2 918	101	(208)	9 674
TOTAL 2014	**1 602**	**3 973**	**10 828**	**3 916**	**2 782**	**9 534**	**347**	**(761)**	**32 221**
Premier trimestre	315	967	2 383	932	608	2 113	74	(168)	7 224
Deuxième trimestre	342	828	2 328	872	667	2 085	100	(165)	7 057
Troisième trimestre	368	1 032	2 428	879	655	2 093	63	(164)	7 354
Quatrième trimestre	388	1 346	2 744	1 034	767	2 612	75	(193)	8 773
TOTAL 2013 (1)	**1 413**	**4 173**	**9 883**	**3 717**	**2 697**	**8 903**	**312**	**(690)**	**30 408**
Premier trimestre	282	918	2 375	899	615	1 813	86	(157)	6 831
Deuxième trimestre	286	831	2 282	829	690	1 759	104	(148)	6 633
Troisième trimestre	323	1 006	2 523	898	669	1 855	73	(154)	7 193
Quatrième trimestre	338	1 367	2 746	987	776	2 416	87	(191)	8 526
TOTAL 2012 (1)	**1 229**	**4 122**	**9 926**	**3 613**	**2 750**	**7 843**	**350**	**(650)**	**29 183**

NOTE 24 – VENTES ET CHARGES PAR NATURE

24.1. Analyse des ventes

Les ventes sont constituées des éléments suivants :

(en millions d'euros)	2014	2013 (1)	2012 (1)
Ventes réalisées par les marques et enseignes	31 729	29 938	28 709
Royalties et revenus de licences	154	187	189
Revenus des immeubles locatifs	24	16	30
Autres revenus	314	267	255
TOTAL	**32 221**	**30 408**	**29 183**

La part des ventes réalisées par le Groupe dans ses propres magasins représente environ 65 % des ventes en 2014 (64 % en 2013 et 61 % en 2012) soit 21 021 millions d'euros en 2014 (19 530 millions d'euros en 2013 et 17 995 millions d'euros en 2012).

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.

24.2. Charges par nature

Le résultat opérationnel courant inclut notamment les charges suivantes :

(en millions d'euros)	**2014**	**2013 (1)**	**2012 (1)**
Frais de publicité et de promotion	3 717	3 527	3 444
Loyers commerciaux	2 934	2 632	2 072
Charges de personnel	5 911	5 272	5 014
Dépenses de recherche et développement	79	71	68

Les frais de publicité et de promotion sont principalement constitués du coût des campagnes média et des frais de publicité sur les lieux de vente ; ils intègrent également les frais de personnel dédié à cette fonction.

Au 31 décembre 2014, le nombre de magasins exploités par le Groupe dans le monde, en particulier par les groupes Mode et Maroquinerie et Distribution sélective, est de 3 905 (3 577 en 2013, 3 409 en 2012).

Dans certains pays, les locations de magasin comprennent un montant minimal et une part variable, en particulier lorsque le bail contient une clause d'indexation du loyer sur les ventes. La charge de location des magasins s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	**2014**	**2013 (1)**	**2012 (1)**
Loyers fixes ou minima	1 388	1 130	905
Part variable des loyers indexés	500	518	499
Concessions aéroportuaires – part fixe ou minima	557	541	219
Concessions aéroportuaires – part variable	489	443	449
LOYERS COMMERCIAUX	**2 934**	**2 632**	**2 072**

Les charges de personnel sont constituées des éléments suivants :

(en millions d'euros)	**2014**	**2013 (1)**	**2012 (1)**
Salaires et charges sociales	5 769	5 139	4 869
Retraites, participation aux frais médicaux et avantages assimilés au titre des régimes à prestations définies	94	91	83
Charges liées aux plans d'options et assimilés	48	42	62
CHARGES DE PERSONNEL	**5 911**	**5 272**	**5 014**

NOTE 25 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(en millions d'euros)	**2014**	**2013 (1)**	**2012 (1)**
Résultat de cessions	1	(2)	(4)
Réorganisations	(44)	(14)	(28)
Frais liés aux acquisitions de sociétés consolidées	(8)	(22)	(3)
Dépréciation ou amortissement des marques, enseignes, écarts d'acquisition et autres actifs immobilisés	(246)	(83)	(139)
Autres, nets	8	(8)	(6)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	**(289)**	**(129)**	**(180)**

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.

Les dépréciations ou amortissements enregistrés en 2014 et 2013 portent essentiellement sur des marques et écarts d'acquisition. En 2012, ils incluaient, outre des dépréciations de marques et écarts d'acquisition, des dépréciations d'actifs corporels à hauteur de 74 millions d'euros.

NOTE 26 – RÉSULTAT FINANCIER

(en millions d'euros)	**2014**	**2013 (1)**	**2012 (1)**
Coût de la dette financière brute	(259)	(255)	(285)
Produits de la trésorerie et des placements financiers	62	55	77
Effets des réévaluations de la dette financière et instruments de taux	(1)	7	(2)
Coût de la dette financière nette	**(198)**	**(193)**	**(210)**
Part dans le résultat des sociétés non opérationnelles mises en équivalence	63	9	35
Dividendes reçus au titre des investissements financiers	78	75	176
Part inefficace des dérivés de change	(251)	(156)	(45)
Résultat relatif aux investissements, placements et autres instruments financiers	2 087	28	42
Autres, nets	(4)	(36)	(32)
Autres produits et charges financiers	**1 910**	**(89)**	**141**
RÉSULTAT FINANCIER	**1 775**	**(273)**	**(34)**

Les produits de la trésorerie et des créances et placements financiers comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	**2014**	**2013 (1)**	**2012 (1)**
Revenus de la trésorerie et équivalents	20	22	20
Revenus des placements financiers	42	33	57
PRODUITS DE LA TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS FINANCIERS	**62**	**55**	**77**

Les effets des réévaluations de la dette financière et des instruments de taux proviennent des éléments suivants :

(en millions d'euros)	**2014**	**2013 (1)**	**2012 (1)**
Dettes financières couvertes	(7)	65	(22)
Dérivés de couverture	7	(61)	16
Dérivés non affectés	(1)	3	4
EFFETS DES RÉÉVALUATIONS DE LA DETTE FINANCIÈRE ET INSTRUMENTS DE TAUX	**(1)**	**7**	**(2)**

La part inefficace des dérivés de change s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	**2014**	**2013 (1)**	**2012 (1)**
Coût financier des couvertures de change commerciales	(226)	(149)	(48)
Coût financier des couvertures d'actifs nets en devises	7	(6)	11
Effet des réévaluations et coût financier des couvertures de change financières et des dérivés non affectés	(32)	(1)	(8)
PART INEFFICACE DES DÉRIVES DE CHANGE	**(251)**	**(156)**	**(45)**

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.

En 2014, le résultat relatif aux investissements, placements et autres instruments financiers correspond principalement à la plus-value de 2 056 millions d'euros comptabilisée suite aux distributions exceptionnelles en nature d'actions Hermès International. Voir Note 8.

En 2013 et 2012, le résultat relatif aux investissements, placements et autres instruments financiers provenait de l'évolution des marchés ainsi que des charges de dépréciation d'investissements et placements financiers.

En 2012, le montant des dividendes reçus au titre des investissements financiers incluait un dividende exceptionnel reçu de la part d'Hermès International de 120 millions d'euros (5 euros par action).

NOTE 27 – IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

27.1. Analyse de la charge d'impôt

(en millions d'euros)	**2014**	**2013 (1)**	**2012 (1)**
Impôt courant de l'exercice	(2 623)	(2 028)	(2 112)
Impôt courant relatif aux exercices antérieurs	30	13	20
Impôt courant	**(2 593)**	**(2 015)**	**(2 092)**
Variation des impôts différés	219	194	175
Effet des changements de taux d'impôt sur les impôts différés	2	7	-
Impôts différés	**221**	**201**	**175**
CHARGE TOTALE D'IMPÔT AU COMPTE DE RÉSULTAT	**(2 372)**	**(1 814)**	**(1 917)**
IMPÔTS SUR ÉLÉMENTS COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES	**399**	**(250)**	**(73)**

En 2014, la charge d'impôt courant inclut, pour 565 millions d'euros, l'impôt relatif aux distributions d'actions Hermès sous la forme de distributions de dividendes en nature. Voir Note 8.

La charge totale d'impôt pour l'exercice inclut, à hauteur de 59 millions d'euros (43 millions d'euros en 2013, 30 millions d'euros en 2012), les effets de la contribution exceptionnelle applicable en France de 2011 à 2014 (10,7 % de l'impôt sur les sociétés dû au titre des exercices 2014 et 2013 ; 5 % de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice 2012).

27.2. Ventilation des impôts différés nets au bilan

Les impôts différés nets au bilan s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	**2014**	**2013 (1)**	**2012 (1)**
Impôts différés actifs	1 553	957	991
Impôts différés passifs	(5 244)	(5 122)	(4 731)
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS AU BILAN	**(3 691)**	**(4 165)**	**(3 740)**

27.3. Analyse de l'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition théorique

Le taux d'imposition effectif s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	**2014**	**2013 (1)**	**2012 (1)**
Résultat avant impôt	7 382	5 753	5 813
Charge totale d'impôt	(2 372)	(1 814)	(1 917)
TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF	**32,1 %**	**31,5 %**	**33,0 %**

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.

Le rapprochement entre le taux d'imposition théorique, qui est le taux légal applicable aux sociétés françaises, y compris la contribution sociale de 3,3 %, et le taux d'imposition effectif constaté dans les états financiers consolidés, s'établit de la façon suivante :

(en pourcentage du résultat avant impôt)	**2014**	**2013** (1)	**2012** (1)
Taux d'imposition en France	**34,4**	**34,4**	**34,4**
Changements de taux d'impôt	-	(0,1)	-
Différences entre les taux d'imposition étrangers et français	(6,6)	(6,1)	(6,2)
Résultats et reports déficitaires, et autres variations d'impôts différés	(0,4)	(0,9)	-
Différences entre les résultats consolidés et imposables, et résultats imposables à un taux réduit, hors distribution de titres Hermès	3,6	2,3	3,1
Effets des distributions de titres Hermès	(1,6)	-	-
Impôts de distribution (a)	2,7	1,9	1,7
TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF DU GROUPE	**32,1**	**31,5**	**33,0**

(a) Les impôts de distribution sont principalement relatifs à la taxation des dividendes intra-groupe. À compter de 2012, ils intègrent la taxe de 3 % sur les dividendes versés par les sociétés LVMH et Christian Dior.

27.4. Sources d'impôts différés

Au compte de résultat (a) :

(en millions d'euros)	**2014**	**2013** (1)	**2012** (1)
Évaluation des marques	(5)	24	8
Autres écarts de réévaluation	(3)	2	6
Gains et pertes sur les investissements et placements financiers	46	4	(2)
Gains et pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	45	6	(16)
Provisions pour risques et charges (b)	104	74	-
Marge intra-groupe comprise dans les stocks	61	38	153
Autres retraitements de consolidation (b)	(3)	45	81
Reports déficitaires	(24)	8	(55)
TOTAL	**221**	**201**	**175**

(a) Produits/(Charges).
(b) Principalement provisions réglementées, amortissements dérogatoires et location-financement.

En variations des capitaux propres sur l'exercice (a) :

(en millions d'euros)	**2014**	**2013** (1)	**2012** (1)
Réévaluation des terres à vignes à valeur de marché	5	(127)	(28)
Gains et pertes sur les investissements et placements financiers	180	(65)	(5)
Gains et pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	56	(18)	(50)
Gains et pertes au titre des engagements envers le personnel	52	(22)	29
TOTAL	**293**	**(232)**	**(54)**

(a) Gains/(Pertes).

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.

Au bilan [a] :

(en millions d'euros)	**2014**	**2013 [1] [2]**	**2012 [1] [2]**
Évaluation des marques	(4 404)	(4 316)	(3 961)
Réévaluation des terres à vignes à valeur de marché	(735)	(720)	(595)
Autres écarts de réévaluation	(365)	(373)	(368)
Gains et pertes sur les investissements et placements financiers	16	(207)	(150)
Gains et pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	34	(33)	(24)
Provisions pour risques et charges [b]	449	311	293
Marge intra-groupe comprise dans les stocks	756	677	597
Autres retraitements de consolidation [b]	530	439	420
Reports déficitaires	28	57	48
TOTAL	**(3 691)**	**(4 165)**	**(3 740)**

(a) Actif/(Passif).
(b) Principalement provisions réglementées, amortissements dérogatoires et location-financement.

27.5. Reports déficitaires

Au 31 décembre 2014, au niveau du groupe d'intégration fiscale dont la tête d'intégration est la société LVMH, les reports déficitaires et crédits d'impôt non encore utilisés et n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés actifs représentent une économie potentielle d'impôt de 282 millions d'euros (249 millions d'euros en 2013).

Au titre des exercices clos au 30 juin 2014 et au 30 juin 2013, au niveau du groupe d'intégration fiscale dont la tête de groupe est la société Christian Dior, il n'existe pas de report déficitaire non utilisé.

27.6. Consolidations fiscales

Le régime français d'intégration fiscale permet à la quasi-totalité des sociétés françaises du Groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société mère intégrante reste redevable.

À compter du 1er janvier 2004, l'ensemble du périmètre d'intégration fiscale de Financière Agache est entré dans le périmètre d'intégration fiscale de la société Groupe Arnault.

L'estimation comptable de la diminution de la charge d'impôt courant du Groupe s'élève à 258 millions d'euros en 2014 (84 millions d'euros en 2013). Ces montants sont (i) réalisés pour ce qui concerne le groupe d'intégration fiscale LVMH et (ii) par nécessité estimés pour ce qui concerne le groupe d'intégration fiscale Christian Dior, dont la date d'exercice fiscal ne coïncide pas avec l'exercice social de Financière Agache.

Les autres régimes de consolidation fiscale en vigueur, notamment aux États-Unis, ont engendré une diminution de la charge d'impôt courant de 33 millions d'euros en 2014 (16 millions d'euros en 2013 et 34 millions d'euros en 2012).

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

NOTE 28 – RÉSULTAT PAR ACTION

	2014	2013	2012
Résultat net, part du Groupe *(en millions d'euros)*	**621**	**1 038**	**1 035**
Impact des instruments dilutifs sur les filiales *(en millions d'euros)*	(17)	(9)	(9)
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE DILUÉ *(en millions d'euros)*	**604**	**1 029**	**1 026**
Nombre moyen d'actions en circulation sur l'exercice	3 173 352	3 173 352	3 173 352
Nombre moyen d'actions Financière Agache auto-détenues sur l'exercice	(3 619)	(3 619)	(3 619)
Nombre moyen d'actions pris en compte pour le calcul avant dilution	**3 169 733**	**3 169 733**	**3 169 733**
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE PAR ACTION *(en euros)*	**195,92**	**327,47**	**326,53**
Nombre moyen d'actions en circulation pris en compte ci-dessus	3 169 733	3 169 733	3 169 733
Effet de dilution des plans d'options	-	-	-
NOMBRE MOYEN D'ACTIONS PRIS EN COMPTE POUR LE CALCUL APRÈS EFFETS DILUTIFS	**3 169 733**	**3 169 733**	**3 169 733**
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE PAR ACTION APRÈS DILUTION *(en euros)*	**191,81**	**324,63**	**323,69**

Aucun événement de nature à modifier significativement le nombre d'actions en circulation ou le nombre d'actions potentielles n'est intervenu entre le 31 décembre 2014 et la date d'arrêté des comptes.

NOTE 29 – ENGAGEMENTS DE RETRAITES, PARTICIPATION AUX FRAIS MÉDICAUX ET AUTRES ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DU PERSONNEL

29.1. Charge de l'exercice

La charge enregistrée au cours des exercices présentés au titre des engagements de retraite, de participation aux frais médicaux et autres engagements vis-à-vis du personnel s'établit ainsi :

(en millions d'euros)	2014	2013 (1)	2012 (1)
Coût des services rendus	77	80	64
Coût financier, net	13	15	11
Écarts actuariels	4	2	9
Coût des services passés	-	-	1
Modifications des régimes	-	(8)	(2)
CHARGE DE L'EXERCICE AU TITRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES	**94**	**89**	**83**

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.

29.2. Engagement net comptabilisé

(en millions d'euros)	**2014**	**2013 (1)**	**2012 (1)**
Droits couverts par des actifs financiers	1 265	975	1 023
Droits non couverts par des actifs financiers	173	154	147
Valeur actualisée des droits	**1 438**	**1 129**	**1 170**
Valeur de marché des actifs financiers	**(805)**	**(680)**	**(649)**
ENGAGEMENT NET COMPTABILISÉ	**633**	**449**	**521**
Dont :			
Provisions à plus d'un an	653	461	528
Provisions à moins d'un an	3	6	14
Autres actifs	(23)	(18)	(21)
TOTAL	**633**	**449**	**521**

29.3. Analyse de la variation de l'engagement net comptabilisé

(en millions d'euros)	**Valeur actualisée des droits**	**Valeur de marché des actifs financiers**	**Engagement net comptabilisé (a)**
Au 31 décembre 2013 (1)	**1 129**	**(680)**	**449**
Coût des services rendus	77	-	77
Coût financier, net	37	(24)	13
Prestations aux bénéficiaires	(55)	38	(17)
Augmentation des actifs financiers dédiés	-	(72)	(72)
Contributions des employés	9	(9)	-
Variations de périmètre et reclassifications	(2)	-	(2)
Écarts actuariels : effets d'expérience (a)	4	(28)	(24)
Écarts actuariels : changements d'hypothèses démographiques (a)	5	-	5
Écarts actuariels : changements d'hypothèses financières (a)	186	-	186
Effet des variations de taux de change	48	(30)	18
AU 31 DÉCEMBRE 2014	**1 438**	**(805)**	**633**

(a) (Gains)/Pertes.

Les écarts actuariels liés aux changements d'hypothèses financières résultent principalement de la baisse des taux d'actualisation.

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.

Les écarts actuariels liés aux effets d'expérience dégagés durant les exercices 2010 à 2013 se sont élevés à :

(en millions d'euros)	2010	2011	2012	2013
Écarts liés aux effets d'expérience sur la valeur actualisée des droits	(14)	(9)	13	1
Écarts liés aux effets d'expérience sur la valeur de marché des actifs financiers	(4)	(34)	(31)	(35)
ÉCARTS ACTUARIELS LIÉS AUX EFFETS D'EXPÉRIENCE [a]	**(18)**	**(43)**	**(18)**	**(34)**

(a) (Gains)/Pertes.

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'estimation des engagements au 31 décembre 2014 dans les principaux pays concernés sont les suivantes :

	2014					2013					2012				
(en pourcentage)	France	États-Unis	Royaume-Uni	Japon	Suisse	France	États-Unis	Royaume-Uni	Japon	Suisse	France	États-Unis	Royaume-Uni	Japon	Suisse
Taux d'actualisation [a]	2,0	3,96	3,68	1,0	1,70	3,50	5,0	4,40	1,25	2,30	3,0	3,20	4,30	1,50	2,0
Taux d'augmentation future des salaires	3,0	5,0	4,0	2,0	2,25	3,0	4,50	4,10	2,0	2,25	3,0	4,0	3,80	2,0	2,50

(a) Les taux d'actualisation ont été déterminés par référence aux taux de rendement des obligations privées notées AA à la date de clôture dans les pays concernés. Des obligations de maturités comparables à celles des engagements ont été retenues.

L'hypothèse d'augmentation du coût des frais médicaux aux États-Unis est de 7,0 % pour 2015, puis décroît progressivement pour atteindre 4,5 % à l'horizon 2029.

Une augmentation de 0,5 % du taux d'actualisation entraînerait une réduction de 87 millions d'euros de la valeur actualisée des droits au 31 décembre 2014 ; une réduction de 0,5 % du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 99 millions d'euros.

29.4. Analyse des droits

L'analyse de la valeur actualisée des droits par type de régime est la suivante :

(en millions d'euros)	2014	2013 [1] [2]	2012 [1]
Retraites complémentaires	1 114	857	909
Indemnités de départ en retraite et assimilées	251	205	188
Frais médicaux des retraités	49	44	51
Médailles du travail	21	20	18
Autres	3	3	4
VALEUR ACTUALISÉE DES DROITS	**1 438**	**1 129**	**1 170**

La répartition géographique de la valeur actualisée des droits est la suivante :

(en millions d'euros)	2014	2013 [1] [2]	2012 [1]
France	508	374	380
Europe (hors France)	510	444	439
États-Unis	274	184	210
Japon	91	84	107
Asie (hors Japon)	50	40	31
Autres pays	5	3	3
VALEUR ACTUALISÉE DES DROITS	**1 438**	**1 129**	**1 170**

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.
(2) Le bilan au 31 décembre 2013 a été retraité des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Loro Piana. Voir Note 2.

Les principaux régimes constitutifs de l'engagement au 31 décembre 2014 sont les suivants :

- en France : il s'agit de l'engagement vis-à-vis des membres des organes de direction du Groupe, qui bénéficient, après une certaine ancienneté dans leurs fonctions, d'un régime de retraite complémentaire dont le montant est fonction de la moyenne des trois rémunérations annuelles les plus élevées ; il s'agit en outre des indemnités de fin de carrière et médailles du travail, dont le versement est prévu par la loi et les conventions collectives, respectivement lors du départ en retraite ou après une certaine ancienneté ;
- en Europe (hors France), les engagements concernent les régimes de retraite à prestations définies mis en place au Royaume-Uni par certaines sociétés du Groupe, la participation des sociétés suisses au régime légal de retraite (« Loi pour la Prévoyance Professionnelle »), ainsi que le TFR (Trattamento di Fine Rapporto) en Italie, dont le versement est prévu par la loi au moment du départ de l'entreprise, quel qu'en soit le motif ;
- aux États-Unis, l'engagement provient des régimes de retraite à prestations définies ou de remboursement des frais médicaux aux retraités, mis en place par certaines sociétés du Groupe.

29.5. Analyse des actifs financiers dédiés

Les valeurs de marché des actifs financiers dans lesquels les fonds versés sont investis se répartissent ainsi, par type de support :

(en pourcentage de la valeur de marché des actifs financiers dédiés)	**2014**	**2013**	**2012**
Actions	30	35	35
Obligations :			
- émetteurs privés	35	29	29
- émetteurs publics	13	15	18
Trésorerie, fonds d'investissement, immobilier et autres	22	21	18
TOTAL	**100**	**100**	**100**

Ces actifs ne comportent pas de biens immobiliers appartenant au Groupe, d'actions LVMH ou d'actions Christian Dior pour un montant important.

Le Groupe prévoit d'augmenter en 2015 les actifs financiers dédiés par des versements de 80 millions d'euros environ.

NOTE 30 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

30.1. Engagements d'achat

(en millions d'euros)	**2014**	**2013**	**2012**
Raisins, vins et eaux-de-vie	1 706	994	1 012
Autres engagements d'achat de matières premières	69	110	80
Immobilisations industrielles ou commerciales	458	379	205
Titres de participation et investissements financiers	178	194	108

Dans l'activité Vins et Spiritueux, une partie des approvisionnements futurs en raisins, vins clairs et eaux-de-vie résulte d'engagements d'achat auprès de producteurs locaux diversifiés. Ces engagements sont évalués, selon la nature des approvisionnements, sur la base des termes contractuels, ou sur la base des prix connus à la date de la clôture et de rendements de production estimés. La progression des engagements au 31 décembre 2014 est liée au renouvellement, au cours de l'exercice, d'une part significative des contrats d'approvisionnement en Champagne.

Au 31 décembre 2014, l'échéancier des engagements d'achat est le suivant :

(en millions d'euros)	**À moins d'un an**	**D'un à cinq ans**	**Au-delà de cinq ans**	**Total**
Raisins, vins et eaux-de-vie	654	1 034	18	1 706
Autres engagements d'achat de matières premières	67	2	-	69
Immobilisations industrielles ou commerciales	348	110	-	458
Titres de participation et investissements financiers	19	43	116	178

30.2. Contrats de location

Dans le cadre de son activité, le Groupe souscrit des contrats de location d'espace ou des contrats de concession aéroportuaire ; le Groupe finance également une partie de son équipement par des locations simples de longue durée.

Au 31 décembre 2014, les engagements futurs minima fixes non résiliables résultant de ces contrats de location simple ou de concession s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	**2014**	**2013**	**2012**
À moins d'un an	1 855	1 629	1 354
D'un à cinq ans	4 288	3 834	3 380
Au-delà de cinq ans	2 164	1 982	1 614
ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DE LOCATIONS SIMPLES ET CONCESSIONS	**8 307**	**7 445**	**6 348**
À moins d'un an	13	10	15
D'un à cinq ans	16	14	25
Au-delà de cinq ans	-	-	1
ENGAGEMENTS REÇUS AU TITRE DE SOUS-LOCATIONS	**29**	**24**	**41**

En outre, le Groupe peut souscrire des contrats de location simple ou de concession comportant un montant garanti variable. Ainsi, en juin 2012, DFS a obtenu de l'aéroport de Hong Kong trois concessions supplémentaires d'une durée de cinq ans ; l'accord de concession prévoit le versement d'une redevance variable dont le montant est établi notamment par référence au nombre de passagers qui transitent par l'aéroport. En 2014, cette redevance s'est élevée à environ 340 millions d'euros.

30.3. Cautions, avals et autres garanties

Au 31 décembre 2014, ces engagements s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	**2014**	**2013 (1)**	**2012 (1)**
Avals et cautions	366	412	295
Autres garanties	540	878	797
GARANTIES DONNÉES	**906**	**1 290**	**1 092**
GARANTIES REÇUES	**27**	**14**	**19**

Les échéances de ces engagements se répartissent ainsi :

(en millions d'euros)	**À moins d'un an**	**D'un à cinq ans**	**Au-delà de cinq ans**	**Total**
Avals et cautions	192	163	11	366
Autres garanties	50	480	10	540
GARANTIES DONNÉES	**242**	**643**	**21**	**906**
GARANTIES REÇUES	**7**	**8**	**12**	**27**

Depuis l'exercice 2011, dans le cadre de la gestion globale des financements et de la trésorerie du Groupe, deux sociétés du groupe familial Arnault ont conféré à la société Financière Agache le droit d'acquérir un total de 6 300 000 actions LVMH et 2 500 000 actions Christian Dior, à un prix unitaire qui correspondra, en cas d'exercice de ce droit, au cours de bourse des actions concernées lors de leur acquisition par Financière Agache.

30.4 Autres engagements

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

(1) Les états financiers aux 31 décembre 2013 et 2012 ont été retraités des effets de l'application d'IFRS 11 Partenariats rétrospectivement au 1er janvier 2012. Voir Note 1.2.

NOTE 31 – PARTIES LIÉES

31.1. Relations du Groupe Financière Agache avec le groupe Arnault

Le groupe Financière Agache est consolidé dans les comptes de Groupe Arnault SAS.

La société Groupe Arnault fournit au groupe Financière Agache des prestations d'assistance dans les domaines du développement, de l'ingénierie, du droit des affaires et de l'immobilier ; en outre, Groupe Arnault donne en location au groupe Financière Agache des locaux à usage de bureaux.

Groupe Arnault prend en location auprès du groupe Financière Agache des locaux à usage de bureaux et le groupe Financière Agache lui fournit également diverses prestations administratives.

Les transactions entre le groupe Financière Agache et le Groupe Arnault peuvent être résumées comme suit, en valeur :

(en millions d'euros)	**2014**	**2013**	**2012**
• Facturations de services de Groupe Arnault au groupe Financière Agache	(11)	(10)	(10)
Montant dû au 31 décembre	(2)	(2)	(2)
• Facturations d'intérêts financiers du groupe Arnault au groupe Financière Agache	(8)	(8)	(10)
Solde des comptes courants au passif du groupe Financière Agache	(288)	(259)	(352)
• Charge d'intégration fiscale	(40)	(9)	(14)
Solde des comptes d'intégration fiscale	(31)	5	(3)
• Facturations du groupe Financière Agache au groupe Arnault	1	2	2
Montant à recevoir au 31 décembre	-	-	-
• Facturations d'intérêts financiers du groupe Financière Agache au groupe Arnault	30	20	44
Solde des comptes courants à l'actif du groupe Financière Agache	708	923	1 197

31.2. Relations du groupe Financière Agache avec Diageo

Moët Hennessy SNC et Moët Hennessy International SAS (ci-après « Moët Hennessy ») détiennent les participations Vins et Spiritueux du groupe LVMH, à l'exception de Château d'Yquem, de Château Cheval Blanc, du Domaine Clos des Lambrays et de certains vignobles champenois. Le groupe Diageo détient une participation de 34 % dans Moët Hennessy. Lors de la prise de participation, en 1994, a été établie une convention entre Diageo et LVMH ayant pour objet la répartition des frais communs de holding entre Moët Hennessy et les autres holdings du groupe LVMH.

En application de cette convention, Moët Hennessy a supporté 17 % des frais communs en 2014 (19 % en 2013 et 2012) et a refacturé à ce titre à LVMH SE les frais excédentaires encourus. Après refacturation, le montant des frais communs supporté par Moët Hennessy s'élève à 14 millions d'euros en 2014 (15 millions d'euros en 2013, 14 millions d'euros en 2012).

31.3. Relations avec la Fondation Louis Vuitton

La Fondation Louis Vuitton a ouvert en octobre 2014 un musée d'art moderne et contemporain à Paris. Le Groupe finance la Fondation dans le cadre de ses actions de mécénat. Les contributions nettes correspondantes figurent en « Immobilisations corporelles » et sont amorties depuis l'ouverture du musée, soit depuis octobre 2014, sur la durée résiduelle de la convention d'occupation du domaine public octroyée par la Ville de Paris.

Par ailleurs, la Fondation Louis Vuitton a recours à des financements externes garantis par le Groupe. Ces garanties figurent en engagement hors-bilan (voir Note 30.3).

31.4. Organes de direction

La rémunération globale des membres du Conseil d'administration, au titre de leurs fonctions dans le Groupe, s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	**2014**	**2013**	**2012**
Rémunérations brutes, charges patronales et avantages en nature	*7*	*7*	11
Avantages post-emploi	2	2	1
Autres avantages à long terme	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-
Coût des plans d'actions gratuites	3	3	5
TOTAL	**12**	**12**	**17**

L'engagement comptabilisé au 31 décembre 2014 au titre des avantages post-emploi, net des actifs financiers dédiés, est de 15 millions d'euros (8 millions d'euros au 31 décembre 2013 et 6 millions d'euros au 31 décembre 2012).

NOTE 32 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2014 et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, le 2 avril 2015.

Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Siège social	Pourcentage d'intérêt
Financière Agache SA	**Paris, France**	**Société mère**
Christian Dior SE et ses filiales à 100 %	Paris, France	70 %
LVMH SE et ses filiales à 100 %	Paris, France	31 %
Semyrhamis SAS	Paris, France	100 %
Coromandel SAS	Paris, France	100 %
Montaigne Services SNC	Paris, France	100 %
Agache Développement SA	Paris, France	100 %
Transept SAS	Paris, France	100 %
Markas Holding BV	Naarden, Pays-Bas	100 %
Westley International SA et ses filiales	Luxembourg	100 %
Le Peigné SA [(a)] et ses filiales	Bruxelles, Belgique	40 %

(a) Société mise en équivalence.

7. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Financière Agache, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la Note 1.2 de l'annexe qui expose le changement de présentation du résultat des sociétés mises en équivalence, désormais présenté au sein du résultat opérationnel courant pour les entités intégrées aux activités opérationnelles du Groupe, et en résultat financier pour les autres entités ;
- la Note 1.4 de l'annexe qui expose le changement de présentation au sein du tableau de variation de trésorerie des dividendes reçus, désormais présentés en fonction de la nature des participations concernées, et de l'impôt payé, désormais présenté en fonction de la nature des transactions dont il est issu.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les marques, enseignes et écarts d'acquisition font l'objet de tests de perte de valeur réalisés selon la méthode décrite dans la Note 1.14 de l'annexe. Dans ce cadre, nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre basée sur un ensemble d'estimations et examiné les données et les hypothèses utilisées par le Groupe pour réaliser ces évaluations.
- Nous nous sommes assurés que la Note 1.12 de l'annexe donne une information appropriée sur le traitement comptable des engagements d'achat de titres de minoritaires qui ne fait pas l'objet de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le Rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris-La Défense, le 27 avril 2015

Les Commissaires aux comptes

MAZARS	**ERNST & YOUNG et Autres**
Denis GRISON	Jeanne BOILLET

Comptes annuels

1.	**Bilan**	**104**
2.	**Compte de résultat**	**106**
3.	**Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices**	**108**
4.	**Annexe aux comptes annuels**	**109**
5.	**Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels**	**118**

1. Bilan

Actif

(en milliers d'euros)	*Notes*	2014 Brut	2014 Amortis. et provisions	2014 Net	2013 Net
Autres immobilisations incorporelles		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	*2.1/2.2*				
Terrains		889	-	889	921
Constructions		684	458	226	264
Autres immobilisations corporelles		-	-	-	-
Immobilisations corporelles	*2.1/2.2*	**1 573**	**458**	**1 115**	**1 185**
Participations	*2.5*	4 453 928	88 621	4 365 307	4 365 357
Créances rattachées à des participations	*2.5*	-	-	-	-
Titres immobilisés		8	-	8	8
Prêts	*2.3*	9	-	9	9
Autres immobilisations financières	*2.3*	448	-	448	448
Immobilisations financières	*2.1/2.2/2.8*	**4 454 393**	**88 621**	**4 365 772**	**4 365 822**
ACTIF IMMOBILISÉ	*2.1/2.2*	**4 455 966**	**89 079**	**4 366 887**	**4 367 007**
Créances clients	*2.3/2.5*	43	26	17	23
Créances financières	*2.3/2.5*	906 407	92 662	813 745	1 029 567
Autres créances	*2.3/2.5/2.7*	574	45	529	3 228
Valeurs mobilières de placement	*2.5/2.7*	391 890	1 391	390 499	166 367
Disponibilités		221 426	-	221 426	46 755
ACTIF CIRCULANT	*2.8*	**1 520 340**	**94 124**	**1 426 216**	**1 245 940**
Charges constatées d'avance	*2.3*	1 041	-	1 041	1 195
Primes de remboursement des emprunts		1	-	1	-
TOTAL DE L'ACTIF		**5 977 348**	**183 203**	**5 794 145**	**5 614 142**

Passif

(en milliers d'euros)	*Notes*	**2014**	**2013**
Capital	*2.4*	50 774	50 774
Primes d'émission, de fusion et d'apport		441 946	441 946
Réserve légale		5 077	5 077
Réserves réglementées		55 695	55 695
Autres réserves		540 432	540 432
Report à nouveau		2 725 822	2 503 484
Résultat de l'exercice		**496 084**	**312 675**
Provisions réglementées		-	-
Acompte sur dividendes répartis		-	(90 441)
CAPITAUX PROPRES	*2.4*	**4 315 830**	**3 819 642**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	*2.5*	**48 800**	**12 201**
Emprunts obligataires		512 718	512 718
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*2.6*	67 745	69 762
Emprunts et dettes financières divers		827 237	1 196 991
Dettes financières		**1 407 700**	**1 779 471**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*2.6*	324	274
Dettes fiscales et sociales		40	57
Dettes d'exploitation		**364**	**331**
Autres dettes	*2.6*	21 448	2 403
DETTES	*2.6/2.8*	**1 429 512**	**1 782 205**
Produits constatés d'avance	*2.6*	3	94
TOTAL DU PASSIF		**5 794 145**	**5 614 142**

2. Compte de résultat

(en milliers d'euros)	2014	2013
Montant net du chiffre d'affaires	**-**	**-**
Reprises sur provisions et amortissements	-	-
Transferts de charges	2	-
Autres produits	186	194
Produits d'exploitation	**188**	**194**
Autres achats et charges externes	717	699
Impôts, taxes et versements assimilés	28	135
Salaires et traitements	8	43
Charges sociales	21	30
Dotations aux amortissements	24	24
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	-
Autres charges	90	84
Charges d'exploitation	**888**	**1 015**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(700)**	**(821)**

(en milliers d'euros)	*Notes*	**2014**	**2013**
Produits de participations		*527 472*	*345 128*
Produits d'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		-	-
Autres intérêts et produits assimilés		68 113	*33 477*
Reprises sur provisions et transferts de charges	*2.5*	*97*	*55 687*
Gains nets de change		*24 739*	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		232	3 002
Produits financiers		**620 653**	**437 294**
Dotations aux amortissements et aux provisions	*2.5*	*50 764*	65 522
Intérêts et charges assimilées		*51 445*	*53 363*
Pertes nettes de change		-	*3 153*
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
Charges financières		**102 209**	**122 038**
RÉSULTAT FINANCIER	*2.9*	**518 444**	**315 256**
RÉSULTAT COURANT		**517 744**	**314 435**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		*350*	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	*2.5*	*511*	1 571
Produits exceptionnels		**861**	**1 571**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-	*3*
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		*46*	-
Dotations aux provisions		-	-
Charges exceptionnelles		**46**	**3**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	*2.10*	**815**	**1 568**
Impôts sur les bénéfices	*2.11*	**22 475**	**3 328**
RÉSULTAT NET		**496 084**	**312 675**

3. Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

(en milliers d'euros)	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**
1. Capital					
Capital social	50 774	50 774	50 774	50 774	50 774
Nombre d'actions ordinaires existantes	3 173 352	3 173 352	3 173 352	3 173 352	3 173 352
Nombre maximal d'actions futures à créer par exercice d'options de souscription	-	-	-	-	-
2. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	189 524	508 596	417 598	324 291	568 739
Impôts sur les bénéfices	-	2 418	6 279	3 328	22 475
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	195 013	469 618	406 282	312 675	496 084
Résultat distribué [(a)]	79 334	396 669	364 935	90 441	-
3. Résultat par action *(en euros)*					
Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	59,72	160,27	131,60	102,19	179,22
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	61,45	147,99	128,03	98,53	156,33
Dividende brut distribué à chaque action	**25,00**	**125,00**	**115,00**	**28,50**	**-**
4. Personnel					
Effectif moyen *(en nombre)*	1	1	1	1	-
Montant de la masse salariale	40	43	39	43	9
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	32	32	39	30	21

(a) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires.

4. Annexe aux comptes annuels

Faits significatifs de l'exercice

Le 2 septembre 2014, les sociétés LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton (« LVMH ») et Hermès International (« Hermès ») ont conclu, sous l'égide du Président du Tribunal du commerce de Paris, un protocole transactionnel visant à mettre un terme définitif aux procédures contentieuses auxquelles avait donné lieu la prise de participation de LVMH dans le capital d'Hermès et à rétablir entre elles un climat de relations positives. Conformément aux termes de ce protocole, (i) en décembre 2014, LVMH a distribué à ses actionnaires la totalité des actions Hermès détenues par le groupe LVMH, et la société Christian Dior, qui détenait à cette date 40,9 % du capital de LVMH par l'intermédiaire de la société Financière Jean Goujon, a distribué les actions Hermès reçues de LVMH (indirectement, via Financière Jean Goujon) à ses propres actionnaires et (ii) LVMH et Hermès se sont désistées de toutes instances et actions engagées l'une à l'encontre de l'autre.

Le montant total des dividendes reçus par Financière Agache de ses filiales et participations s'élève à 527,5 millions d'euros en 2014, contre 345,1 millions d'euros en 2013. Cette progression de 182,4 millions d'euros s'explique par les distributions en nature d'actions Hermès International réalisées par les sociétés LVMH et Christian Dior.

Le résultat financier s'établit à 518,4 millions d'euros, contre 315,3 millions d'euros en 2013.

Le résultat net s'établit à 496,1 millions d'euros, contre 312,7 millions en 2013.

1. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au Règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode du coût historique à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

1.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire et en fonction des durées d'utilisation estimées suivantes :

- constructions 20 à 50 ans ;
- installations générales, agencements et aménagements 4 à 10 ans ;
- matériel de transport 4 ans ;
- mobilier de bureau et matériel de bureau 3 à 10 ans.

1.2. Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage. Lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Dans les cas de participations directes et indirectes dans les sociétés cotées, la valeur d'usage est appréciée à partir d'une position globale de contrôle majoritaire, de la valorisation boursière et de la quote-part des capitaux propres consolidés retraités de ces sociétés.

La valeur d'usage des autres participations non cotées est généralement estimée en fonction de la quote-part des capitaux propres retraités des sociétés concernées.

Les résultats de cession partielle de titres de participation sont enregistrés en résultat financier et sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

1.3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque les perspectives d'encaissement se révèlent inférieures à la valeur comptable.

1.4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'acquisition est supérieure à leur valeur de marché établie comme suit :

- titres cotés : cours moyen du dernier mois ;
- autres titres : valeur probable de négociation ou valeur liquidative.

Les résultats des cessions des valeurs mobilières de placement sont calculés selon la méthode du « Premier entré – premier sorti ».

1.5. Provisions pour risques et charges

La Société constitue une provision pour les risques et charges certains ou probables à la clôture de chaque exercice dans le respect du principe de prudence.

1.6. Opérations en devises

En cours de période, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en euro à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités et valeurs mobilières de placement en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur aux cours de fin d'exercice.

Les résultats des opérations qui concourent à une position globale de change par devise (réalisés ou résultant de la réévaluation des positions à la clôture de la période) sont enregistrés en résultat et présentés pour leur montant net.

La différence résultant de la conversion au cours de clôture des dettes et des créances en devises qui ne concourent pas à une position globale de change est inscrite dans le poste « écart de conversion ». Les pertes de change latentes ne faisant pas l'objet de couverture sont provisionnées.

1.7. Résultat financier

Du fait de son type d'activité, la Société applique les principes suivants :

- les résultats de cession partielle de titres de participation sont enregistrés en résultat financier, et sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré ;
- les plus et moins-values nettes sur valeurs mobilières de placement comprennent les charges et produits liés aux cessions.

1.8. Résultat sur contrats d'option et contrats à terme

a) sur opérations de couverture
Les gains et pertes sont constatés en résultat, de manière symétrique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément couvert.

b) sur les autres opérations
Si la valeur de marché de l'instrument est génératrice d'une perte latente pour la Société par rapport à la valeur initiale de l'instrument, une provision pour risque est comptabilisée. Les gains latents ne sont pas pris en compte.

1.9. Capitaux propres

Conformément à la recommandation de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes, les acomptes sur dividendes sont inscrits en déduction des capitaux propres.

2. COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1. Immobilisations

		Augmentations	Diminutions	
(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au 01/01/2014	Acquisitions, créations, virements	Cessions, virements	Valeurs brutes au 31/12/2014
Immobilisations incorporelles				
Terrains	921	-	32	889
Constructions et agencements	726	-	42	684
Installations générales, agencements et aménagements	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Mobilier et matériel de bureau	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	**1 647**	**-**	**74**	**1 573**
Participations	4 453 935	373 779	373 786	4 453 928
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Titres immobilisés	8	-	-	8
Prêts	9	-	-	9
Autres immobilisations financières	448	-	-	448
Immobilisations financières	**4 454 400**	**373 779**	**373 786**	**4 454 393**
TOTAL	**4 456 047**	**373 779**	**373 860**	**4 455 966**

L'augmentation de 373,8 millions d'euros du poste « Participations » et la diminution de même montant de ce poste correspondent quasi exclusivement (i) à la valeur des actions Hermès International reçues sous forme de dividendes en nature le 17 décembre 2014 et comptabilisées sur la base d'un cours de 280,10 euros par action et (ii) à la cession simultanée de ces actions Hermès à une filiale de la Société, le 17 décembre 2014, sur la base d'un cours identique de 280,10 euros par action.

2.2. Amortissements et dépréciations sur actifs immobilisés

	Situation et mouvements de l'exercice			
(en milliers d'euros)	Amortissements et dépréciations au 01/01/2014	Augmentations, dotations	Diminutions, reprises	Amortissements et dépréciations au 31/12/2014
Immobilisations incorporelles	**-**	**-**	**-**	**-**
Constructions et agencements	462	24	28	458
Installations générales, agencements et aménagements	-	-	-	-
Mobilier et matériel de bureau	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	**462**	**24**	**28**	**458**
Participations	88 578	50	7	88 621
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Titres immobilisés et prêts	-	-	-	-
Immobilisations financières	**88 578**	**50**	**7**	**88 621**
TOTAL	**89 040**	**74**	**35**	**89 079**

Les dotations et reprises de provisions sur immobilisations financières reflètent le niveau de situation nette des filiales concernées.

2.3. État des échéances des prêts et créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	457	3	454
Créances clients et comptes rattachés	43	43	-
Créances financières	906 407	906 407	-
Autres créances	574	574	-
Charges constatées d'avance	1 041	1 041	-
TOTAL	**908 522**	**908 068**	**454**

Créances financières

Les créances financières incluent les avances de trésorerie faites aux sociétés du Groupe dans le cadre du pool de trésorerie ou de conventions bilatérales.

Les intérêts courus relatifs aux créances financières s'élèvent à 3,1 millions d'euros.

Autres créances

Les autres créances incluent principalement des créances diverses et des produits à recevoir sur swaps liés à des emprunts.

Charges et produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2014, les charges constatées d'avance concernent principalement des intérêts précomptés sur billets de trésorerie et des commissions d'engagement bancaires.

2.4. Capitaux propres

Composition du capital social

Le capital social est composé de 3 173 352 actions d'un nominal de 16 euros, dont 3 169 203 actions bénéficient d'un droit de vote double.

Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

Capitaux propres au 31/12/2013 (avant affectation du résultat)	**3 819 642**
Résultat	496 084
Dividendes distribués	-
Acompte sur dividendes	-
Variation des réserves réglementées	-
Variation du report à nouveau	104
Capitaux propres au 31/12/2014 (avant affectation du résultat)	**4 315 830**

2.5. Dépréciations et provisions

(en milliers d'euros)	Montant 01/01/2014	Dotations	Diminutions	Montant 31/12/2014
Dépréciations				
Participations	88 578	50	7	88 621
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Créances clients	26	-	-	26
Créances financières et autres créances	79 291	13 416	-	92 707
Autres valeurs mobilières de placement	1 206	185	-	1 391
Sous-total	**169 101**	**13 651**	**7**	**182 745**
Provisions pour risques et charges				
Litiges et risques divers	12 201	37 110	511	48 800
Sous-total	**12 201**	**37 110**	**511**	**48 800**
TOTAL	**181 302**	**50 761**	**518**	**231 545**
Amortissement de la prime sur emprunt	-	3	90	-
Dont :				
Financier	-	50 764	97	-
Exceptionnel	-	-	511	-

Les dotations pour « Litiges et risques divers » (37,1 millions d'euros) reflètent principalement d'une part, le niveau de situation nette des filiales concernées (pour 21,8 millions d'euros) et d'autre part, la perte latente au 31 décembre 2014 sur ventes à terme en devises (pour 13,9 millions d'euros).

2.6. État des échéances des dettes

Dettes *(en milliers d'euros)*	Montant brut	À un an au plus	D'un à cinq ans	À plus de cinq ans
Emprunts obligataires	512 718	237 718	275 000	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	67 745	65 168	2 577	-
Emprunts et dettes financières diverses	827 237	827 237	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	324	324	-	-
Dettes fiscales et sociales	40	40	-	-
Autres dettes	21 448	21 448	-	-
Produits constatés d'avance	3	3	-	-
TOTAL	**1 429 515**	**1 151 938**	**277 577**	**-**

Les deux emprunts obligataires de 225 millions d'euros et 275 millions d'euros ont pour échéances respectives le 15 janvier 2015 et le 25 octobre 2017.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont composés d'emprunts à moyen terme pour 3 millions d'euros et d'emprunts à court terme pour 65 millions d'euros.

Les emprunts et dettes financières diverses comprennent principalement des encours de titres de créances négociables à hauteur de 826 millions d'euros.

La société Financière Agache, conformément aux usages en matière de crédit, a souscrit à des engagements de détention de pourcentage d'intérêts et de droits de vote de certaines de ses filiales et au respect d'un ratio « actifs sur dette financière nette ». Le niveau actuel de ce ratio assure à la Société une flexibilité financière substantielle au regard de cet engagement.

2.7. Produits à recevoir et charges à payer rattachés aux postes de créances et de dettes

(en milliers d'euros)	Charges à payer Produits perçus d'avance	Produits à recevoir Charges constatées d'avance
Actif circulant		
Valeurs mobilières de placement	-	6
Autres créances	-	528
Charges constatées d'avance	-	1 041
Dettes		
Dettes financières	12 762	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	245	-
Dettes fiscales et sociales	11	-
Autres dettes	1 997	-
Produits constatés d'avance	3	-

2.8. Éléments concernant les entreprises liées

	Éléments concernant les entreprises	
(en milliers d'euros)	liées [a]	ayant un lien de participation [b]
Actif immobilisé		
Participations	4 453 928	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Actif circulant		
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Créances financières	906 407	-
Autres créances	-	-
Valeurs mobilières de placement	25 433	-
Charges constatées d'avance	-	-
Dettes		
Dettes financières	1 175	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	19 243	-
Produits constatés d'avance	-	-

(a) Entreprises susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidé (exemple : société mère, filiales, sociétés sœurs consolidées).
(b) Pourcentage de contrôle compris entre 10 et 50 %.

Au compte de résultat

Les charges et produits concernant les entreprises liées ou avec lesquelles la Société a un lien de participation, se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	Produits	Charges
Produits de participations	527 472	-
Intérêts et autres	64 979	10 265

2.9. Charges et produits financiers

Le résultat financier s'élève à 518,4 millions d'euros. Il comprend principalement :

- des produits de dividendes pour 555,4 millions d'euros ;
- une différence positive de change globale de 24,7 millions d'euros ;
- une dotation nette aux provisions de 50,5 millions d'euros ;
- des charges financières nettes liées aux emprunts pour 11,7 millions d'euros.

2.10. Charges et produits exceptionnels

Produits exceptionnels *(en milliers d'euros)*	**2014**	**2013**
Produits divers sur opérations de gestion	-	-
Produits sur opérations en capital	350	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	511	1 571
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**861**	**1 571**

Charges exceptionnelles *(en milliers d'euros)*	**2014**	**2013**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	3
Charges sur opérations en capital	46	-
Dotations aux provisions	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**46**	**3**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**815**	**1 568**

2.11. Impôts sur les bénéfices

	2014			**2013**		
(en milliers d'euros)	**Avant impôts**	**Impôts**	**Après impôts**	**Avant impôts**	**Impôts**	**Après impôts**
Résultat courant	517 744	-	517 744	314 435	-	314 435
Résultat exceptionnel	815	(22 475)	(21 660)	1 568	(3 328)	(1 760)
TOTAL	**518 559**	**(22 475)**	**496 084**	**316 003**	**(3 328)**	**312 675**

2.12. Situation fiscale

La société Financière Agache est, depuis 2004, membre du groupe d'intégration fiscale dont Groupe Arnault est société mère intégrante.

Financière Agache calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, et verse le montant de cet impôt à la société tête d'intégration.

3. AUTRES INFORMATIONS

3.1. Engagements financiers

Engagements sur instruments financiers à terme

Instruments de couverture

La société Financière Agache utilise, pour son propre compte, différents instruments de couverture de taux d'intérêt qui répondent à sa politique de gestion. Celle-ci a pour objectif de se prémunir de l'effet de possibles variations de taux d'intérêt sur l'endettement existant, tout en veillant à ne pas prendre de positions spéculatives.

La nature des instruments en vie au 31 décembre 2014 et le montant des sous-jacents (hors ceux à court terme) s'analysent de la façon suivante :

	Montant du sous-jacent / Échéance			Valeur de marché
(en milliers d'euros)	**2015**	**2016**	**2017**	**31/12/2014**
SWAPS	125 000	75 000	275 000	1 402

Couverture de change

Dans le cadre de sa politique de financement et de couverture de change, la société Financière Agache a réalisé des opérations de change pour un montant de 327,5 millions de dollars.

Engagements donnés

Financière Agache s'est portée garante de financements accordés à certaines de ses filiales pour un montant total de 455 millions d'euros.

Engagements reçus

Depuis l'exercice 2011, dans le cadre de la gestion globale des financements et de la trésorerie du Groupe, deux sociétés du groupe familial Arnault ont conféré à la société Financière Agache le droit d'acquérir un total de 6 300 000 actions LVMH et 2 500 000 actions Christian Dior à un prix unitaire qui correspondra, en cas d'exercice de ce droit, au cours de bourse des actions concernées lors de leur acquisition par Financière Agache.

3.2. Rémunération des organes d'administration et de direction

Une rémunération brute de 82,3 milliers d'euros a été versée aux organes d'administration et de direction en 2015 au titre de l'exercice 2014.

3.3. Honoraires des Commissaires aux comptes

	Ernst & Young et Autres		Mazars	
	2014	**2013**	**2014**	**2013**
(en milliers d'euros)	**Montant**	**Montant**	**Montant**	**Montant**
Commissariat aux comptes	99	99	99	99
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des Commissaires aux comptes	-	5	-	2
TOTAL	**99**	**104**	**99**	**101**

3.4. Identité de la société consolidant les comptes de Financière Agache

Siège social

Groupe Arnault SAS : 41 avenue Montaigne - 75008 PARIS.

3.5. Informations complémentaires sur les titres de participation et les valeurs mobilières

Liste des filiales et participations

(en milliers d'euros)	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Bénéfice/ perte au 31/12/2014
A. Titres dont la valeur brute excède 1 % du capital			
1. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société)			
Agache Développement	35	100,00 %	(9)
Coromandel	19 881	100,00 %	(811)
Montaigne Services	22	99,90 %	6
Semyrhamis	5 934 586	100,00 %	2 081 779
Markas holding	1 544	100,00 %	(38)
Westley International	(22 054)	100,00 %	(21 767)
2. Participations (capital détenu par la société entre 10 % et 50 %)			
3. Autres			
Christian Dior [(a) (b)]	3 186 240	9,16 %	575 576
LVMH [(a)]	9 729 116	1,58 %	7 160 463
Filiale étrangère	368 607	40,36 %	174 260
B. Autres (titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital)			
Filiales françaises	(535)		(828)

(a) Hors titres retenus en valeurs mobilières de placement.
(b) Compte tenu du décalage de date de clôture avec Christian Dior, les données comptables fournies sont celles de l'exercice de 12 mois clos le 30 juin 2014.

Information sur les titres immobilisés de l'activité de portefeuille « TIAP »

Non significatif.

Information sur les valeurs mobilières de placement

(en milliers d'euros)	Valeur nette 31/12/2014
Actions	28 433
Sicav, FCP et FCPR	
Certificats de dépôt, billets de trésorerie, bons du trésor	30 000
Hedge Funds et fonds de Private Equity	677
Dépôts à terme	331 389
VALEURS MOBILIÈRES	**390 499**

5. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Financière Agache, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La Note 1.2 de la section « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et les méthodes comptables relatives aux immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans cette Note et des informations fournies dans les Notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le Rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris-La Défense, le 27 avril 2015

Les Commissaires aux comptes

MAZARS	**ERNST & YOUNG et Autres**
Denis GRISON	Jeanne BOILLET

Honoraires perçus en 2014 par les Commissaires aux comptes

	Ernst & Young et Autres				Mazars			
	2014		2013		2014		2013	
(en milliers d'euros, hors taxes)	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :								
• Financière Agache	99	1	99	1	99	2	99	2
• Filiales consolidées [a]	13 433	-	15 269	71	4 089	90	4 300	96
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des Commissaires aux comptes :								
• Financière Agache	-	-	5	-	-	-	2	-
• Filiales consolidées [b]	1 243	6	2 295 [b]	11	251	6	44	1
Sous-total	**14 775**	**78**	**17 668**	**83**	**4 439**	**98**	**4 445**	**99**
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales consolidées								
• Juridique, fiscal, social [c]	3 738	20	3 474	16	38	1	-	-
• Autres	378	2	268	1	34	1	25	1
Sous-total	**4 116**	**22**	**3 742**	**17**	**72**	**2**	**25**	**1**
TOTAL	**18 891**	**100**	**21 410**	**100**	**4 511**	**100**	**4 470**	**100**

(a) Dont, respectivement pour 2014 et 2013, 3 010 et 4 999 milliers d'euros (Ernst &Young et Autres), et 411 et 646 milliers d'euros (Mazars) au titre du changement de date de clôture de Christian Dior et de certaines de ses filiales.
(b) Ces montants incluent les travaux réalisés dans le cadre de l'acquisition et de l'intégration de Loro Piana.
(c) Principalement, prestations d'assistance fiscale hors de France, permettant aux filiales et aux expatriés du Groupe de répondre à leurs obligations déclaratives locales.

Déclaration du Responsable du Rapport financier annuel

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le Rapport de gestion figurant en page 5 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Paris, le 29 avril 2015

Florian OLLIVIER

Président-directeur général

Conception et réalisation : Agence Marc Praquin